



**HAL**  
open science

## **Habiter aux intersections**

Corinne Luxembourg

► **To cite this version:**

| Corinne Luxembourg. Habiter aux intersections. Géographie. Université d'Artois, 2019. <tel-02398066>

**HAL Id: tel-02398066**

**<https://theses.hal.science/tel-02398066v1>**

Submitted on 6 Dec 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Dossier pour une Habilitation à diriger des recherches  
Volume 1 : Position et projet de recherche

# Habiter aux intersections



Alva Skog, *Let us braid each other's hair so it doesn't get in the way when we march on women's day.* 2018

Présenté le Vendredi 6 décembre 2019.

Par Corinne Luxembourg

Devant un jury composé de :

Dominique Crozat, Professeur, Université de Montpellier

Claire Hancock, Professeure, Université Paris Créteil

Anne-Peggy Hellequin, Professeure, Université Paris Nanterre

Antoine Le Blanc, Professeur, Université Littoral Côte d'Opale, garant

Bernard Reitel, Professeur, Université d'Artois







# Habiter aux intersections.



*« NOVA. – [...] Mets-toi dans tes couleurs, sois dans ton droit, et que le bruit des feuilles devienne doux. Passe par les villages, je te suis. »*

Handke Peter : 1983, *Par les villages*, Gallimard, Paris, p. 18.

*« VIVIAN. – tout à l'heure je n'ai pas très bien compris vous avez dit qu'il fallait se préparer à des temps auxquels on n'avait pas pensé ? »*

Rambert Pascal : 2019, *Architecture*, Les Solitaires intempestifs, Paris. p.126.



# Remerciements

---

L'exercice des remerciements est une étape délicate et pourtant ô combien délicate. Bien sûr j'oublierai des collègues, ami·es, étudiant·es dont la présence sur ces pages est pourtant évidente, je ne dirai pas les noms de ces enseignant·es qui, à Nanterre comme à Rouen, m'ont fait devenir géographe, et parfois devenir tout court, mais il y a une tendresse certaine à saluer ces personnes qui ont contribué à ce que cet itinéraire se déroule finalement sans trop d'encombres, une douceur presque enfantine à mettre parfois mes pas dans les leurs et parfois à m'en écarter avec entêtement, en sachant leur sourire amusé.

Je voudrais commencer par adresser ma reconnaissance envers Jacques Bourgoïn, Patrice Leclerc, Colette Vallat et Bernard Baude grâce à qui le chemin aura sans doute été moins escarpé. Leur rencontre et leurs convictions ont fait beaucoup pour que ce qui n'était qu'un projet puisse devenir une trajectoire professionnelle.

Il serait bien présomptueux de faire abstraction de toutes les rencontres de papier ou de chair et d'os dans un parcours intellectuel. Il y a donc des rencontres qui forgent un itinéraire, parfois qui sont des soutiens à la pensée, autant qu'à la façon d'appréhender l'espace, le temps, les relations humaines. Il y a des rencontres qui d'un mot rendent réelles les idées les plus extravagantes. Il y a celles qui peu à peu sont devenues terreau d'amitiés indéfectibles. Parfois ce sont les mêmes... La joie d'avoir mené une recherche-action comme celle que j'expose ici, d'avoir hybridé les méthodologies d'enquête, c'est que les points de vue comme les horizons sont tout aussi variés ! Ici un salut amical aux ami·es, aux collègues d'institutions et d'associations diverses, aux habitant·es de Gennevilliers qui ont accepté de jouer avec moi, aux étudiant·es de Rouen, d'Evry, de Créteil, de Béthune et d'Arras, de l'ENSA Paris-La Villette, qui m'ont accompagnée (et supportée !) jusque-là. Merci à Abdel, Agnès, Alexandra, Angela, Angélique, Anne-Laure, Annick(s), Antoine, Arnaud, Bérangère, Bernard(s), Camille, Catherine(s), Christiane, Chloé, Chris, Dalila,

Danielle, Davy, Dominique, Edna, Emmanuelle, Emilien, Fabien, Fanny, Ferial, François(s), Jean-François, Johanna, Gabrielle, Géraldine, Giovanna, Giulia, Guillaume(s), Harriette, Igor, Isabelle, Jean-Baptiste, Julie, Juliette(s), Justine, Latifa, Laurence, Laurent, Ludivine, Makan, Matthieu, Nadia, Nadine, Pascale, Pauline, Perrine, Prisciana, Rose, Rosa, Sarah, Sofia, Sylvie, Sylvain, Tanya, Tom, Victor, Violette, William, Yann, Zineb(s)...

Que Muriel, Nora, Sophie, Delphine, Damien, Jérôme, Nicolas, Marylène et Alexandre lisent ici au nom de nos amitiés, mon affectueuse reconnaissance des soutiens moraux indéfectibles et logistiques, des conseils de lecture, de musique, des contestations, des distractions et puis enfin de l'ingrate et si indispensable mission de relecture.

Je tiens à remercier très chaleureusement Antoine Le Blanc qui, sitôt habilité, a accepté de m'accompagner dans cette très déraisonnable aventure à marche forcée ! Merci infiniment de son soutien, de ses lectures attentives, de ses encouragements. Enfin, avec une toute aussi grande reconnaissance, merci aux membres de ce jury, d'avoir accepté avec une si confiante disponibilité l'invitation à siéger.

#### Note aux lecteurs·rices

J'ai employé l'écriture épïcène pour la rédaction de ce mémoire d'habilitation<sup>1</sup>. Le point médian est la variante que j'ai choisie pour la mettre en œuvre. Je ne l'ai pas répété lorsque le mot était au pluriel, cette répétition n'étant que l'héritage des parenthèses qui entouraient la désinence marquant le féminin.

Pour les formes pronominales, j'ai conservé les deux variantes féminines et masculines lorsqu'elles concernent un ensemble de personnes sans distinction genrée.

---

<sup>1</sup> <http://theconversation.com/francaises-francais-le-langage-inclusif-nest-pas-une-nouveaute-104622>



# Liminaires

---

On ne sait pas, lorsque se posent les premiers mots d'une thèse que ce moment sera parmi les plus rares de sa vie de chercheur·e. Pourtant, loin, sans doute, de l'apprécier, il reste comme le souvenir d'un effort douloureux. Nous avons voulu faire notre grand œuvre et nous avons mené tant bien que mal une réflexion scientifique parfois maladroite. Entreprendre la rédaction d'un texte réflexif comme celui de l'habilitation a quelque chose de la prise de conscience de cette nécessité de prendre son temps, lentement, tout autant que celle de l'urgence institutionnelle et personnelle. Bien sûr, cette écriture-là n'est pas celle de la thèse, mais survenant un peu plus de dix ans après la soutenance du doctorat, c'est une écriture du doute autant que de la volonté de s'arrêter, de poser un jalon sur le chemin, le temps d'une pause. C'est ce qui place ce texte dans un double inconfort, celui de l'excitation, voire de l'impatience à le produire pour voir émerger ce que l'on porte en soi sans forcément le savoir déjà et s'en étonner ; celui du tâtonnement que, parfois, l'on connaît sur un sentier, à sentir la pierre du bout des doigts, à faire une halte et se conforter en déchiffrant à nouveau la carte.

Avant d'aller plus avant, ces quelques propos liminaires ont pour objectif de dire des contextes de réflexion. Ils font appel à des moments de parcours personnels qui sont plus explicitement détaillés dans le volume présentant le parcours et les productions scientifiques. L'écriture scientifique comme toute action humaine est une production de circonstances<sup>2</sup>, éponge réactive aux contextes de sa mise en œuvre. Il ne s'agit pas de dire ici que le parcours dont elle résulte est le fruit d'un hasard, mais que la logique intellectuelle à laquelle il correspond ne s'établit pas en dehors de son époque. Sans doute, la prise d'un poste à l'École Nationale Supérieure d'Architecture (ENSA) Paris-La Villette à la rentrée 2017 et la découverte d'un monde peu connu auront été décisives. En effet, la rencontre avec ce nouvel environnement s'est traduite par la réitération d'une invitation très forte à

---

<sup>2</sup> Faire la géographie de circonstances comme on la produit de « plein vent », ou comme on écrit la « poésie de circonstances »

questionner et réaffirmer un engagement autant qu'une appartenance, voire une identité, disciplinaire alors même que l'équipe enseignante et chercheuse se souhaite, et par certains aspects parvient à être, pluridisciplinaire.

Ce privilège de géographes de devoir si fréquemment se définir, voire se justifier, a induit la nécessité de « prendre position » autant que d'assumer et revendiquer un « savoir situé » (Haraway, 1988), un positionnement, un « standpoint » (Harding, 1987). Pourtant, comme en faisait le constat Sophie Didier en rédigeant son mémoire d'habilitation *Temps et pouvoir dans la ville*, en 2015, la géographie s'est longtemps maintenue dans la double illusion de l'objectivité scientifique et de la neutralité d'un regard surplombant, qui n'aurait pas à répondre clairement de ses choix. Par ailleurs, l'évolution de mon travail de recherche s'intéressant aux corps humains en mouvement dans l'espace public, puis aux rapports socio-spatiaux de genre, en continuité avec la fréquentation et le questionnement durant près de dix ans des petites et moyennes villes industrielles s'est accompagnée au mieux de la confrontation à la classique sentence « ce n'est pas de la géographie sérieuse » ou alors d'une accusation de participer à une « exclusion de la neutralité dans la conception de l'espace et à la construction d'un système totalitaire »<sup>3</sup>.

Si l'une ou l'autre assertion quant au sérieux ou au totalitarisme de mes travaux peuvent être soumises à discussion, elles participent d'un contexte dans lequel tenter d'être géographe n'est pas sans conséquences et n'est pas tout à fait une expérience anodine. En effet, il s'agit bien de « prendre position » dans un espace non neutre, mais résultant et participant d'une production sociale. De ces confrontations découle également la nécessité quasi impérieuse de définir les bases d'une démarche géographique et transdisciplinaire fondée – donc responsable – qui n'exclut bien sûr ni doute, ni tâtonnement.

*« Être géographe, pour paraphraser Marc Bloch, ce devrait être se sentir solidaire de tout, de l'histoire dans sa profondeur, de l'univers dans sa totalité, solidaire de l'espace, du temps, ou plutôt des hommes dans l'espace et dans le temps, avec pour seul orgueil la conscience éclairée de son ignorance ».* (Raison, 1991 : 44)

La solidarité d'être géographe dans l'espace et dans le temps, comme l'énonçait Jean-Pierre Raison, c'est savoir que rien n'arrive seul, sans la confrontation ou le confortement, sans un héritage que l'on fait le choix d'accepter quelles qu'en soient les déceptions, parfois les désillusions qui l'accompagnent. Cette proposition d'habilitation écrite à la première personne du singulier, n'est rien sans les autres qui précèdent, l'accompagnent et la rendent possible. Elle est un souhait de contribuer à asseoir la légitimité de perspectives considérées auparavant comme marginales.

---

<sup>3</sup> Termes d'un mail reçu envoyé par un collègue professeur en théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine après que j'ai publié un appel à communication pour une session intitulée « genre et développement durable » pour le colloque ASRDLF 2019. La référence au totalitarisme a pu être utilisée par d'autres collègues quant à l'utilisation de l'écriture épicienne.

Ce texte a pris parfois l'allure d'un cahier de relevés d'expériences, parce que le processus est devenu terrain de recherches, en conscience des tâtonnements et de la sédimentation des rencontres humaines, textuelles qui l'ont accompagné. Cette traversée ne se fait pas sans heurt. Elle engage totalement qui la mène. La pratique du conflit intellectuel n'est pas un confortable ergotage car s'il est conduit dans le cadre que j'ai décrit, il implique également une participation à la société, à ses orientations. L'invitation à la dialectique incessante entre théorisation et terrain empirique qu'Henri Lefebvre (1968) formule n'est peut-être pas autre chose que la prise de conscience d'un balancier et de l'équilibre, inévitablement instable et mouvant, qu'il autorise. Alors, chemin faisant, vient cette ambition tout à fait déraisonnable d'apporter son tribut à la connaissance commune, d'en attendre la dispute pour cheminer et contribuer au roman, ou peut-être au chant, géographique, général.

La proposition de réflexion que je fais ici se situe dans le prolongement de ce qui m'a animée lors de la rédaction de la thèse de doctorat (soutenue en 2008), m'occupant des effets spatiaux des rapports croisés de systèmes politiques de domination. Le travail réalisé depuis l'automne 2013 à Gennevilliers (Hauts-de-Seine, Ile de France), mettant en jeu un questionnement à propos de relations entre le genre et les espaces publics y sera largement mobilisé, me permettant alors d'envisager des pistes de réflexion plus larges sur l'espace-temps de la vie quotidienne.



Figure 1. Gennevilliers: "centre du monde dont Paris est la plus grande banlieue." Localisation de Gennevilliers au nord-ouest de la région parisienne. (source BD-Topo IGN 2017)<sup>4</sup>

<sup>4</sup> Sauf mention contraire, les figures et photographies présentées dans ce mémoire sont de source personnelle.

Le genre y est envisagé comme rapport social hiérarchisé entre ce qui relèverait du masculin et ce qui relèverait du féminin (Bereni, 2009), et comme fréquemment lorsqu'il s'agit de travaux sur le genre, c'est de la/les place/s des femmes dont il est plus particulièrement question.

A partir de ce travail qui n'aura finalement concerné que l'ordinaire de femmes de ce territoire de banlieue parisienne, j'ai voulu poursuivre un questionnement sur l'habiter qui continue d'être un fil rouge de mes travaux. Cette recherche menée en quartiers dits « politique de la ville » n'a pas de prétention généralisante, elle n'a pas donné lieu à comparaison sinon avec des travaux qui ont pu être menés à Aubervilliers, Bordeaux, Lyon ou encore Villiers-le-Bel. (Blanchard et Hancock, 2017 ; Alessandrin et Dagorn, 2018 ; Vinet, 2013 ; Genre et ville, 2018). Cette expérience de recherche-action de six années a donné lieu à une réflexion principale sur le rapport du genre, en général, des femmes, en particulier, aux espaces publics. Plus largement elle a donné lieu à une intersection de l'appréhension des marges, sociales et spatiales et à la mise en question des méthodologies de travail de terrain.

Au cours des années qui se sont écoulées depuis la soutenance de mon doctorat, mon cheminement théorique m'a menée à considérer l'organisation du territoire à partir des marges plutôt qu'à suivre un mouvement centripète. Dans le même temps, la rencontre avec le jardin planétaire au cœur de la pensée de Gilles Clément (Clément, 2014 et 2017), l'enseignement de la gestion différenciée pour des étudiant·es d'aménagement du paysage ont donné force et contenu à l'idée d'une terre finie. Penser le monde fini, clos comme l'est un jardin, lui-même représentation du monde, invite à ce décentrement épistémologique et géographique et devient à son tour une source de questionnement de rapports sociaux et spatiaux asymétriques souvent hiérarchisés. Les autrices de *Terra Forma* (Arènes, Grégoire et Aït-Touati, 2019) ont fait ce même mouvement, proposant une méthodologie de cartographie qui ne soit pas surplombante mais dessinée à partir du sol et des êtres (humains ou non) qui le parcourent. La réflexion que je souhaite partager ici s'adosse donc à des travaux de géographes mais aussi d'artistes pour qui questionner l'acte de cartographier peut participer d'une volonté de « *rupture avec la conception annexionniste de l'espace* » (Quiros et Imhoff, 2014) où la conscience de la finitude de l'espace s'illustre par l'abandon des « découvertes colonisatrices » expansionniste pour s'ancrer à partir de l'être vivant.

Peu à peu, je me suis intéressée à des travaux de recherche artistiques performatifs qui sont venus alimenter ma réflexion. Ainsi, les arts de la scène, en salle et *in situ* (danse et théâtre) sont devenus des éléments centraux qui irriguent aujourd'hui ma compréhension des relations entre rapports sociaux et espace. La particularité des arts de la scène est d'avoir en commun avec la géographie d'interroger cette relation et de produire des propositions de mise en lumière des mécanismes socio-spatiaux. Ces démarches artistiques participent aujourd'hui de la construction de mes processus de travail ou bien en elles-mêmes (pour l'œuvre scénique présentée) ou bien en y participant (pour les pratiques développées) ou bien en y associant d'autres techniques (la cartographie par exemple).

Le présent volume prétend à la fois aborder la notion de justice spatiale et présenter une démarche géographique fondée animée par la conscience d'une nécessité éthique spatiale et sociale. Ce texte est un travail situé et impliqué. Il s'agit de savoir autant d'où l'on parle que d'où l'on doute pour faire progresser tout raisonnement. Toutefois revendiquer une démarche fondée, en l'occurrence en géographie, porte en soi le principe d'un rapport éthique, déontologique au terrain mobilisé, autant, sinon plus dans le processus de la recherche que dans la présentation des résultats. Elle porte également une responsabilité. La fabrication de la méthodologie de recherche, parce qu'elle reflète la prise de position des chercheur·es devient un objet à part entière qu'il est nécessaire de traiter de façon tout aussi centrale que l'objet en lui-même. Ainsi il m'importe d'insister sur l'attention portée au processus de mise en œuvre de la recherche, à sa non-linéarité autant qu'au processus de réflexion lui-même.

Ce texte qui est essentiellement une proposition à penser l'habiter au prisme du questionnement critique de l'intersectionnalité est aussi une invitation à envisager d'autres intersections, qui sont autant d'autres illustrations de rapports sociaux : intersections transdisciplinaires bien sûr, prises au sens des *studies*, mais aussi intersections méthodologiques où les recherches en géographie croisent les arts de la scène. Elles s'en enrichissent, les transforment et envisagent la fiction comme une alternative à la narration de récits de vie parfois difficile à transmettre.

Ce volume s'organise en cinq temps. L'objet du premier chapitre est de préciser une démarche fondée de production scientifique. Ce court texte tient lieu de positionnement éthique construit vis-à-vis des terrains étudiés, mais aussi vis-à-vis des personnes réceptrices des résultats. Cette démarche fondée est une sorte de préalable à la réflexion que je développe dans ce mémoire d'habilitation. Ces principes posés sont en effet ceux qui alimentent le choix de termes qui relèvent du même parti pris épistémologique et, allant, politique.

Ces termes, que j'aborde dans le deuxième chapitre ont à voir avec les travaux féministes intersectionnel. Leur choix est contextualisé par le travail de terrain mené à Gennevilliers depuis l'automne 2013 à propos des rapports de genre dans l'espace public. Je propose alors de penser l'utilité d'employer le terme « multitude » pour parler de collectifs sociaux hétérogènes incarnés. Ainsi posé, ce terme permet de penser la question intersectionnelle en en proposant une lecture géographique. Bien sûr, j'aborde ce travail d'un point de vue situé. Gennevilliers constitue pour moi, depuis longtemps une expérience à partir de laquelle je conçois une forme du rapport centre-périphérie, d'une commune de banlieue ouvrière à la métropole parisienne. La connaissance que j'en ai me permet d'en extrapoler des éléments comme d'en déceler les singularités, l'idée de multitude convenant également aux considérations spatiales. Penser le rapport à l'espace dans l'intersectionnalité m'amène à envisager l'enchevêtrement des peurs et des violences qui sont autant de réalités spatiales.

« Multitude », « intersectionnalité », « violence » entrent dans une définition du quotidien et de l'habiter qui est traitée dans le troisième chapitre. Parce qu'ils impliquent des dynamismes, ces termes sont partie prenante de processus de transformation sociaux,

sociétaux que ce soit dans leur validation ou leur critique. Ils forment alors un contexte en action dans lequel l'habiter pose des questions de rapport à l'espace. Le cadre de justice spatiale au prisme duquel je propose ce texte fait qu'habiter et le quotidien ne peuvent se résumer à la seule satisfaction des besoins. Alors la compréhension de la relation à l'espace que l'un et l'autre induisent ne va pas de soi. C'est pourquoi j'ai souhaité interroger l'expression de « ville inclusive » dont il est de plus en plus fréquent d'user pour envisager une ville qui n'exclurait plus. Toutefois l'inclusion à une certaine échelle induit par définition l'exclusion à une autre. Quelle concordance existe-t-il avec le cadre de justice spatiale ? Aboutissant sur la critique de la ville inclusive, ce troisième chapitre clôt une partie théorique de ma réflexion et l'exposé de son évolution.

Le quatrième chapitre ouvre, après ces positionnements de recherche, des pistes de réponses par les terrains aux évolutions théoriques. L'exercice de l'HDR se veut être un retour réflexif sur les trajectoires scientifiques personnelles, il m'a paru nécessaire de montrer par le cheminement méthodologique la mise en œuvre d'une prise de position vis-à-vis du terrain et du processus de décentrement qui s'y est joué. Mon rapport au terrain de surplombant qu'il était, cadré qu'il avait pu l'être par l'apprentissage de méthodologies, est devenu immersif, questionnant ma place de personne enquêtrice. J'ai développé, parfois à tâtons des formes méthodologiques plus incarnées, réintégrant le corps comme objet géographique à part entière. J'ai opéré peu à peu un glissement transdisciplinaire vers d'autres recherches mettant en œuvre ce rapport des corps à l'espace de sorte qu'une dimension artistique s'est fait de plus en plus présente dans les expérimentations de pratiques méthodologiques. Les arts de la scène, danse et théâtre en salle ou *in situ* sont les principaux éléments de cette évolution. Le rapprochement des notations spatiales des performances ayant à voir avec la cartographie comme pratique géographique, c'est en toute logique que des éléments de cette recherche sont passés dans le champ des pratiques pédagogiques notamment dans le cadre d'enseignements de logiciels de SIG. Ce quatrième chapitre est donc celui des expérimentations méthodologiques. Pour autant, il ne s'inscrit pas dans une chronologie avec le chapitre suivant, mais plutôt une concomitance.

Le cinquième et dernier chapitre est le récit synthétique du programme de recherche-action que j'ai coordonné à Gennevilliers depuis l'automne 2013. Il me permet de revenir sur le choix de la mise en œuvre d'une recherche-action situationnelle, comme dynamique participative. Dans ce dernier temps de la présentation de ma réflexion, il s'agit de montrer l'incorporation des pratiques artistiques performatives comme outil méthodologique de recherche. Elles donnent lieu à la possibilité de dessiner et de commenter le quotidien et la relation entre rapports sociaux et pratiques spatiales. Les orientations méthodologiques que je propose ici font pour la plupart référence à des pratiques chorégraphiques en forme de marche. L'attention aux ambiances, aux pratiques spatiales exposées dans le chapitre précédent trouve ici une justification méthodologique importante. De même le recours à la fiction comme outil de recherche participe de l'immersion dans les processus de recherche et de la démarche fondée telle que je l'ai décrite dans le premier chapitre.

L'ensemble de cette réflexion donne lieu à la mise en œuvre de quelques perspectives de recherche s'intéressant à des questionnements écoféministes, dans le contexte de mobilisations écologistes grandissantes.



# Chapitre 1. Une démarche fondée de production scientifique : responsabilité de l'humiliation et humilité de l'ignorance.

---

---

Bernard Sobel, metteur en scène, assistant de Bertold Brecht au Berliner Ensemble, puis fondateur en 1963 de l'Ensemble Théâtral de Gennevilliers, devenu en 1983 Centre Dramatique National, parle du théâtre comme d'un « lieu d'humiliation », du « ça n'est pas pour nous, c'est trop difficile ». Il évoque la présence d'« une blessure profonde et qu'il [faut] assumer ».

*« On ne peut pas prétendre cicatriser cette fêlure. Il faut l'affirmer. Et à partir de là on peut discuter [...] mais on ne peut pas faire semblant. Et donc je ne parlerais pas de liberté, mais de responsabilité. »*

Bernard Sobel (entretien INA 2009)

Le théâtre et la recherche scientifique, pour laquelle je ne parlerai que de la géographie, ont ceci en commun de raconter des histoires d'êtres humains. L'un et l'autre parlent de vies humaines et rencontrent la même opposition de préjugés : « ce n'est pas pour nous, c'est trop compliqué », « je ne vais pas comprendre ». Ce point est fondamental pour ce qui m'occupe ici, ce qui nous occupe, nous qui faisons profession d'enseignement et de recherche dans le cadre du service public qui doit être le garant d'une possibilité d'accès démocratique à la connaissance et à sa production. Nous savons que la condition de cet accès, n'est pas remplie pour toutes sinon pour un « *cercle de connaisseurs* » comme l'a nommé Bertold Brecht, dont la recommandation à l'élargir n'est plus si évidente. L'université, en dépit de son nom, n'est pas exempte de cette humiliation, du « ce n'est pas pour nous, c'est trop compliqué », même quand on y accède. Les rapports de domination y sont nombreux. Participant à la production de la recherche, à l'exposé de ses résultats, moi-même, parmi nous toutes, me sais responsable de participer aussi à la production de cette

humiliation. Quel paradoxe alors est celui dans lequel nous nous trouvons : pris·es entre l'humilité indissociable de la « *conscience éclairée de notre ignorance* » et l'humiliation produite. Dire la volonté de restituer les résultats de la recherche publique à celles et ceux, contribuables d'une façon ou d'une autre, qui permettent son existence – justement parce que c'est le service public – et tenter de le faire, n'est pas assez. C'est là une motivation essentielle de la construction de méthodologies participatives voire immersive. La conscience de l'injustice qui se joue est aussi la conscience des inégalités et des discriminations à l'œuvre et par extension la conscience de la production de violence.

Je parle dans ce texte de « démarche fondée » pour situer mon positionnement de production scientifique. La notion de démarche fondée permet de répondre d'un rapport éthique, moral et finalement politique avec le terrain et les personnes qui participent à la recherche, qu'elles en soient actrices ou réceptrices. Elle nécessite à chaque action du processus d'être en mesure de répondre de ce pourquoi elle a été décidée. A mon sens, la démarche fondée peut être définie par

- la recherche d'un rapport non surplombant au sujet d'étude ou au terrain. De ce fait elle engage un effort de justesse des termes à employer, en conscience des contenus politiques qu'ils portent.
- la nécessité de répondre de la même façon des choix des méthodes mises en œuvre au terrain, et avec eux de la position adoptée comme personne enquêtrice. Il s'agit d'être conscient·e de l'asymétrie des rapports entre personnes enquêtrices et personnes enquêtées afin d'en évacuer ton rapport hiérarchique.
- la certitude qu'aucune innocence ne préexiste dans les mots et les actes choisis. Les uns et les autres sont révélateurs de contextes philosophiques, de prises de positions. La démarche fondée implique alors qu'il n'y a que subjectivité scientifique puisque toute recherche est située.

Cette démarche fondée conçue comme préalable semble avoir tous les atours d'une rigueur indépassable. Sans doute rappelle-t-elle le « *savoir situé* » de Donna Haraway comme le « *standpoint* » de Sandra Harding. Les travaux des deux philosophes posent en effet cette réflexion au cœur de développements épistémiques féministes. La positionnalité permet de déconstruire une « fausse objectivité » construisant alors de nouveaux savoirs. Je retrouve ici l'idée de Sandra Harding pour qui la perspective critique et réflexive constante conditionne le potentiel émancipateur porté par une « objectivité forte », c'est-à-dire non pas moins d'objectivité, mais plus d'objectivité. La démarche fondée, telle que je l'entrevois s'adapte (et pour cause) aux préoccupations qui découlent d'être géographe où la réflexion théorique ne peut se départir d'une confrontation au terrain, à la spatialité des rapports sociaux. Il ne s'agit pas seulement de battre en brèche l'illusoire objectivité dont s'est parée longtemps (et parfois encore) notre discipline. Il me semble nécessaire également d'avoir à l'esprit les contextes de production et d'exposition de la géographie comme de la cartographie.

La notion de la démarche fondée repose sur l'affirmation de sa part de responsabilité de l'humiliation, au sens évoqué par Bernard Sobel, comme part prise à la perpétuation de

l'injustice et comme n'étant pas en dehors de dynamiques systémiques. L'affirmation de cette responsabilité ne signifie pas son acceptation, mais elle participe de la positionnalité nécessaire à établir les termes du débat. Partant de là, cette démarche implique d'interroger l'engagement à être géographe : engagement disciplinaire aussi bien que politique. C'est-à-dire qu'elle enjoint à répondre de notre pratique et à proposer, esquisser d'autres propositions. Si la belle formule enjoignant à « être élitaire pour tous », qu'employait Antoine Vitez dans le premier numéro du *Journal de Chaillot* en 1981 (Vitez ; 2015), sauve très temporairement de cet inconfort qui pourrait être paralysant, elle dit beaucoup de l'enjeu et du chantier à entreprendre qui valent pour le théâtre comme pour la recherche. Il me semble important de garder à l'esprit cet enchaînement s'auto-alimentant entre injustice et humiliation, à la fois comme une porte qui serait inexorablement fermée, mais également comme acteur de la construction d'une indignité.

Un an à peine après avoir été élue maîtresse de conférences à l'université d'Artois, j'ai coordonné un projet de recherche, candidatant pour un financement Région Nord – Pas de Calais / ADEME avec une équipe pluridisciplinaire (économiste-gestionnaire, sociologue, architecte, géographes, paysagistes) pour proposer une réflexion de conception d'isolation pour les maisons des cités du Bassin minier du Nord-Pas de Calais. Un samedi matin, avec une collègue urbaniste, nous faisons une reconnaissance de terrain dans la commune de Méricourt (11 700 habitant·es).

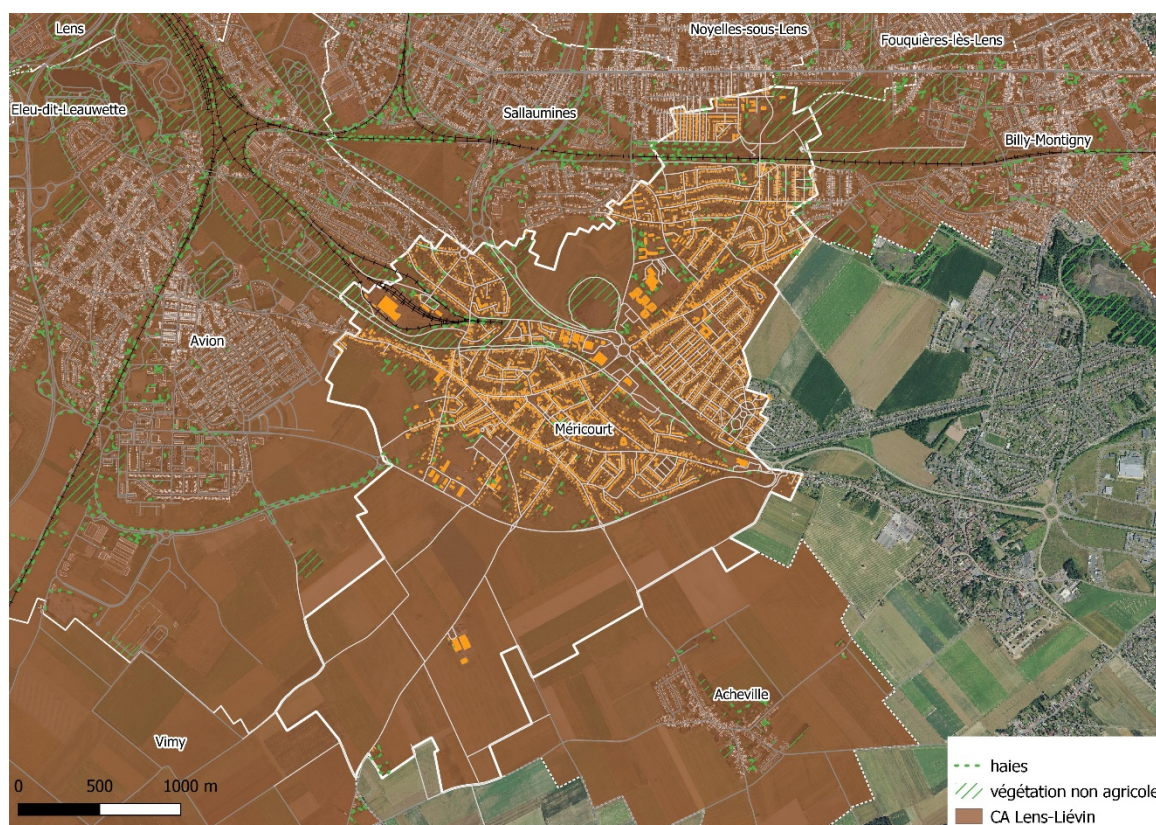


Figure 2. Méricourt (Pas-de-Calais), commune agricole et urbaine, mélange d'habitat minier et cheminot, située en bordure de la Communauté d'agglomération Lens-Liévin. (Sources : BD Topo V3 et BD Ortho 2015 – QGIS 3.8)

Nous nous promenons comme nous avons pu le faire, l'une et l'autre, ailleurs. Nous prenons des notes, regardons, faisons des photos, quelques croquis. Nous déambulons dans les rues de la commune, visitons le site de l'écoquartier dont la médiathèque, première construction de l'ensemble, a été conçue pour en être le centre.



*Photographie 1. Jardins à l'arrière de maisons des cités minières de Méricourt (2011).*

Nous rencontrons des habitants, dehors, assis, devant les étals de fruits, sur le trottoir, pour discuter en profitant du beau temps. Nous leur expliquons nos travaux, nos intentions. L'un de ces hommes nous interpelle : « mais vous n'avez pas mieux à faire ? nous, on ne mérite pas, vous savez ici, on n'est que des cas soc' ! Vous ne trouverez rien d'intéressant ici. » Les propos ne sont pas agressifs, l'homme est plutôt bienveillant, il veut nous économiser un temps qu'il imagine perdu, sur un territoire qu'il dit être « sans intérêt ». Sans doute n'avions-nous pas fait assez attention au récit qu'avait fait le maire quant à la réaction de certain·es d'habitant·es lors de l'inauguration de la médiathèque : « c'est trop beau pour nous ! ». Bien sûr nous avions prévenu de notre présence sur le terrain, nous avions les meilleures intentions et de très bons sentiments. Plus tard le maire remarquera : « il ne suffit pas de prendre des photos et de discuter, c'est de la haute couture qu'il faut ici ».

Nous avons fait « comme d'habitude », finalement, bonnes élèves, nous avons appris, reproduit nos méthodologies de travail inhérentes à nos disciplines, sans les interroger, ni elles, ni le rôle de la personne enquêtrice. Les délais étaient courts pour le dépôt du projet, pourtant nous nous pliions au rythme sans pour autant ressentir un manque de temps. Nous n'avions pas pris la mesure de la nécessité de faire de la « haute couture » et nous avons

seulement favorisé l'expression de l'indignité d'habitants, renforcé le « ça n'est pas pour nous ».



*Photographie 2. Habitants de Méricourt rencontrés en faisant une reconnaissance de terrain (2011)*

Nous avons objectivé les habitant·es et leur commune, observé·es, certes avec beaucoup d'empathie, mais, nous avons par notre comportement reproduit ce rapport asymétrique et hiérarchisé entre eux·elles et nous.

Ce récit, pour anecdotique qu'il soit, n'est pas isolé. De même, le jour de l'inauguration du Louvre-Lens, le TGV partant de Paris est exceptionnellement en surbooking. Les journalistes sont nombreux·ses. Tous les stéréotypes émergent des conversations : le Nord, le froid, l'empreinte des mines tristes et noires, le chômage, une ribambelle de lieux communs sur les charbonnages, sur la population. Ces personnes n'iront pas jusqu'à Lens en train, mais monteront dans les cars qui les attendent en gare d'Arras et les emmèneront à destination. Il n'y aura pas de traversée des cités minières, le chemin est balisé. Les écouter me met en colère, je m'en ouvre aux étudiant·es de 3<sup>e</sup> année de géographie. L'un·e d'elles·eux répond « Madame, il ne faut pas vous fâcher, c'est vrai qu'on est des cas soc' ici ! ». D'autres récits pourraient encore venir alimenter un recueil d'expression de relations hiérarchisées, sinon acceptées, du moins vécues.

Quelle que soit la façon de dire l'humiliation ou le sentiment d'indignité, c'est une traduction de l'inégalité sociale, du rapport entre ce qui est de l'ordre du centre et ce qui est de l'ordre des marges. C'est également la traduction d'inégalités territoriales. Que ce soient ces hommes habitant Méricourt ou bien les jeunes géographes, c'est la conscience d'être en marge, peut-être même, pour certain·es, d'être subalternes, pour reprendre le terme de

Gayatri Chakravorty Spivak (1988). Le moment où cette conscience est exprimée est peut-être exceptionnel. Son sentiment est, lui, quotidien.

## Chapitre 2. Termes d'une recherche

---

J'aurais pu écrire « j'ai accordé et le revendique finalement, grande place à l'expérimentation, à la tentative, et les mots sont venus après, non pas dans une démarche descendante ». Ce serait évidemment en partie faux, puisque nous sommes faits de filtres philosophiques, culturels et politiques qui préexistent à la rencontre du terrain. La formulation vient après, le choix des mots se fait après l'expérience vécue et la rencontre de termes, de concepts qui disent finalement ce que nous avons analysé aident alors, parfois, à en produire d'autres.

Ni l'humiliation, ni l'indignité ne sont des concepts scientifiques, mesurables, néanmoins ces deux termes sont des témoins (autant pour témoigner qu'à transmettre au prochain relais de course) d'une violence symbolique (Bourdieu, 1993) née de la confrontation à un discours hégémonique dans lequel les êtres humains qui la subissent ne sont pas ou rarement nommés, voire le sont principalement pour s'accorder à la parole stéréotypée correspondant à leur territoire. Ne pas nommer, s'il s'agit des êtres humains signifie que la reconnaissance qui participe à l'estime de soi ou d'un groupe n'est pas produite. Ne pas nommer un territoire, c'est une non reconnaissance de la production territoriale, c'est-à-dire que l'on dénie la capacité d'individus à produire du territoire. Ne pas nommer c'est réduire à une incapacité d'exister et à faire exister. Ainsi, la négation de la notion dans son acceptation hegelienne participe de la construction de cette emprise de cette violence (Théodorou, 2013 : 7) qui « *est toujours, nécessairement, le fait d'une domination, aussi infime ou massive soit-elle. Et il n'y a pas d'infime, car la vie de l'être humain n'est qu'une, et toute emprise sur elle la limite toute entière.* ».

En travaillant sur les rapports sociaux de genre dans les espaces publics à Gennevilliers, il m'a été nécessaire de questionner principalement trois thèmes. S'agissant plus spécifiquement d'une commune industrielle fortement marquée par les héritages d'immigrations, j'ai choisi de mobiliser des éléments lexicaux de textes féministes postcoloniaux. Pour penser la justesse de leur usage, j'ai esquissé une dé/re-

contextualisation. Ce chapitre met alors en dialogue les termes de « subalternes » et de « multitude », comme une alternative à l'invisibilisation induite par l'universalisme. Penser la multitude comme collectif social hétérogène constitue alors un préalable à une proposition de lecture géographique de l'intersectionnalité.

Chacun de ces thèmes sous-tend des rapports sociaux contradictoires, en tension et les violences qui leur sont liées.

## 1. Discussion : subalternes et multitude

Avant de revenir sur le choix du terme de « violence » que j'emprunte en particulier ici autant aux travaux de recherches postcoloniales que féministes, il me faut clarifier d'autres choix. La convocation d'écrits comme ceux de Spivak ou de Bhabha fait appel aux *Subaltern Studies*, et aux concepts de « tiers-espace » (Bhabha, 2006 ; Soja, 1996) et de « multitude » (Negri, 2002). Toutefois, dans ce texte, je n'utiliserai pas le mot de « subalterne », non pas, bien sûr, parce que je le récuse, mais parce qu'il ne me semble pas qualifier les personnes avec qui j'ai travaillé à Gennevilliers. Ceci ne signifie pourtant pas que ce terme ne conviendrait pas à d'autres personnes que je n'ai pas rencontrées. Cela ne signifie pas que les personnes qui ont accepté de participer à la recherche-action ne vivent ni domination, ni oppression. Cela ne signifie pas non plus que certains aspects de la subalternité seraient inactifs sur le territoire étudié, puisqu'il est manifeste que l'histoire coloniale et postcoloniale l'a durablement marqué.

Spivak rappelle à la fin de son ouvrage *Les subalternes peuvent-elles parler ?* (dans la traduction française de 2009)

*« Il se trouve, comme on sait que « subalterne » est la description d'une chose militaire. Nous savons que Gramsci a employé ce terme parce qu'il était en prison et donc obligé de se censurer. Nous savons que l'usage du terme a changé quand, assis dans sa prison italienne, Gramsci, avec une certaine prescience, a commencé à être capable, parce qu'il traitait de la question méridionale de percevoir ce que nous appelons aujourd'hui les problèmes Nord-Sud, et qu'il a compris que, si l'on parlait de l'Italie méridionale, les questions relatives à la formation des classes ne régleraient rien à elles seules. C'est ainsi que le terme « subalterne » s'est trouvé chargé de signification. [...] Les historiens subalternistes l'ont emprunté à Gramsci et l'ont transformé. Pour eux, il signifie le peuple, l'élite étrangère, l'élite indigène, ou encore les indigènes qui gravissent l'échelle sociale, dans des situations très diverses : est subalterne tout ce qui n'a pas accès ou n'a qu'un accès limité à l'impérialisme culturel – ce qui ouvre un espace de différence. Alors, qui dira que ce n'est rien d'autre que l'opprimé ? La classe ouvrière est opprimée. Elle n'est pas subalterne. C'est dans la logique du capital. Quand on dit « ne peuvent pas parler », cela signifie que, si « parler » implique la parole et l'écoute, cette*

*possibilité d'une réponse, la responsabilité, n'existe pas dans la sphère de la subalterne. » (Spivak, 1988 ; 106-107)*

Il ne me semble pas que l'on puisse dire, dans le contexte genevois actuel, qu'il y ait une impossibilité de proposer une narration dans le sens où celle-ci n'aurait ni écoute ni réponse. Ceci est proposé sans angélisme. Evoquer l'histoire coloniale et post-coloniale dans un texte qui relate des recherches portant principalement sur la place des femmes dans l'espace public d'une commune industrielle de banlieue parisienne induit des choix méthodologiques, épistémologiques de contournements des discours à tout le moins moralisateurs sur ce que doit être le "bon" comportement d'une femme dans l'espace public et disons-le également, le « bon vêtement » (évidemment différent selon la personne qui porte le discours, et donc à la fois toujours trop long, toujours trop court et surtout toujours sous contrôle). Et ce regard-là invalide *de facto* la parole de la femme qui n'adopterait pas la bonne façon de se conduire, ceci sur la même base que la phrase composée par Spivak : « *Les hommes blancs sauvent des femmes de couleur d'hommes de couleur* » (Spivak, 1988 ; 74). C'est donc principalement la grande complexité de situations rencontrées, leur variabilité qui m'empêchent d'adopter ce terme de « subalterne » auquel je préférerais dans ce contexte précis celui de « multitude ».

*« La multitude est un ensemble de singularités [...] Multitude est un concept de classe. La multitude est en effet toujours productive, elle est toujours en mouvement. Considérée d'un point de vue temporel, la multitude est exploitée dans la production ; et envisagée d'un point de vue spatial, la multitude est encore exploitée en tant qu'elle constitue de la société productive, de la coopération sociale pour la production. [...] Multitude est le concept d'une puissance. » (Negri, 2002 ; 36-48)*

Le concept de « multitude » a plusieurs avantages ici, il regroupe en effet l'idée d'ensemble de singularités, de classe et de puissance. C'est la possibilité d'envisager un groupe social hétérogène et actif qui m'intéresse, mais également que ce groupe social soit incarné, qu'il soit pourvu de corps, qu'ils soient corps singuliers, corps contraints, corps au travail ou corps en métamorphose. (Negri, 2002). La réincorporation des réflexions concernant les collectifs sociaux permet de les penser selon des temps, des rythmes, des contraintes, des rencontres, mais aussi de réintégrer la corporéité en même temps que la spatialité dans l'intersectionnalité des rapports sociaux asymétriques et conflictuels. Ce faisant, penser la multitude replace le corps et en particulier ici le genre dans les relations à l'espace. Pour autant, penser la multitude ne défait pas le collectif d'une société, le commun politique, mais conteste une universalité normative et excluante, parce qu'elle renvoie l'altérité, quelle qu'elle soit, à une figure hors-norme qui n'aurait pas sa place. Dénier l'accès à certains espaces, donc à l'installation, à la circulation d'êtres humains dans l'espace, quels que soient les critères envisagés, est le principe même de toute forme ségrégative visant à faire disparaître ou apparaître ces écarts à la « norme ». Dans ce cas, traiter normativement comme minoritaires une partie de la population, l'altériser, lui confier une identité

minoritaire la rend non-soluble dans un ensemble plus vaste et l'oblige à se penser comme tel pour cheminer sur une voie émancipatrice.

User du terme de « multitude » a d'autant plus de sens, lorsque les territoires d'étude sont ces fameux « Quartiers Politiques de la Ville », ces QPV dont on parle comme d'un ensemble homogène, comme si, dès lors que l'on passe les boulevards périphériques des métropoles, comme on passe la Méditerranée, tout se ressemblait, vivait une même histoire, les mêmes déplacements, avec les mêmes habitant·es. Il y a quelque chose de terriblement paradoxal (et hypocrite) dans cette société qui s'annonce si profondément attentive à l'individu, à son bien-être et projette ces QPV comme un tout désincarné, mais minoritaire. C'est particulièrement marquant dans les méthodologies acceptées parfois commandées comme catalogue par certaines municipalités, sans aucune distinction de contexte local. Entre la « haute-couture méricourtoise » et la standardisation « QPVesque » l'approche est bien différente. Cette standardisation passe, entre autres, par la désincarnation (et la désincorporation) de la politique de la ville, notamment dans les opérations de renouvellement urbain où les injonctions à la mixité sociale et à la démolition des formes urbaines préexistantes semblent prévaloir sur une expertise de la quotidienneté des pratiques (à quelques exceptions près). Toutefois, à mon sens, ce n'est possible que parce que l'imbrication des rapports sociaux et du territoire est un postulat politique de gestion et d'aménagement du territorial à l'échelle nationale. Cette imbrication calque les unes sur les autres les altérités minoritaires au point, parfois de n'en faire plus qu'une, identifiée aux territoires.

Si bien qu'alors le terme de subalterne pourrait, aussi bien que celui de marge, convenir pour parler des territoires de périphérie. Dans ce cas, il pourrait être nécessaire d'ajouter à la description un caractère scalaire afin d'en suggérer les rapports de domination. Si écoute et réponse peuvent avoir lieu à l'échelle locale, cela n'engage en rien les autres échelles de décisions et d'organisation territoriale.

## 2. Perspectives d'une lecture géographique de l'intersection des rapports sociaux.

La perspective d'une lecture géographique de l'intersection des rapports sociaux proposée ici s'appuie sur plusieurs préalables :

- l'espace comme production sociale au même titre que les autres cadres d'évolution des sociétés,
- les rapports sociaux inégalitaires et donc conflictuels relevant de régimes politiques,
- l'habiter comme phénomène social et spatial total.

Les six années de travail passées à Gennevilliers à conduire et construire le programme de recherche-action participative sur les pratiques de l'espace public au prisme du genre ont favorisé la volonté d'introduire clairement l'asymétrie spatiale hiérarchisée dans le concept

devenu classique d'intersectionnalité (Crenshaw, 1991), entendu comme l'approche critique des rapports sociaux.

*« Forgé à la fin des années 1980 par la juriste américaine Kimberlé Crenshaw dans la foulée du Black feminism, le terme donne alors un nom aux dilemmes stratégiques et identitaires rencontrés dans l'espace public étasunien par certaines catégories de personnes vulnérables (initialement, les femmes africaines-américaines) subissant des formes de domination qui échappent aux grands axes déployés par les mouvements sociaux et le droit pour formuler et défendre les intérêts des populations discriminées. [...] Loin de faire pléonasme avec l'idée d'intersection, à laquelle on la réduit souvent, la notion d'intersectionnalité en est au contraire la déconstruction critique. »* (Chauvin et Jaunait, 2015)

Les écrits théorisant l'intersectionnalité rappellent le danger d'une prétention à l'universalité, mais aussi le risque de ne pas offrir de lecture dynamique des processus de domination en les figeant dans un trio catégoriel (Bilge, 2015) et se faisant celui de minimiser les dominations qui traversent chacun des groupes. Cette nécessaire vigilance peut se lire comme une autre formulation des propos d'Abdelmalek Sayad attirant l'attention sur la substitution de *« l'hétérogénéité qu'on dirait ici, "internationale" (ou des origines nationales) et qu'on dit plus volontiers "culturelle" [...] à l'hétérogénéité sociale qui, de la sorte sinon totalement évacuée, du moins passablement euphémisée »* (Sayad, 2014).

L'intersectionnalité comprend deux cadres d'analyse qui se complètent : *« celui des vecteurs de pouvoir et celui des domaines de pouvoir »* (Bilge, 2015). Ainsi le terme place les personnes concernées à l'intersection des rapports de domination, cette situation est intéressante, car elle permet d'envisager une déconstruction des pratiques spatiales en les intégrant.

*« prendre la mesure de la portée critique de l'intersectionnalité pour les sciences sociales demande non de réitérer les grandes abstractions politiques qui font apparaître certains groupes comme "intersectionnels" et pas d'autres, mais de se défaire au contraire de ces abstractions qui conduisent à la croyance selon laquelle les positions « hors-cadre » seraient intrinsèquement moins simples que les autres.*

*Selon cette vision, alors qu'une femme blanche serait simplement "femme", une femme noire se situerait à l'"intersection" du "racisme" et du "sexisme", non seulement femme mais « aussi » noire. On le comprend aisément, l'illusion intersectionnelle est une conséquence de la théorisation du racisme anti-noir générique autour du cas particulier des hommes noirs, et du sexisme générique autour du cas particulier des femmes blanches »* (Chauvin et Jaunait, 2015)

Ceci trouve un écho dans le titre de l'anthologie de textes féministes noirs paru en 1982 aux Etats-Unis « *Toutes les femmes sont blanches, tous les Noirs sont hommes, mais nous sommes quelques-unes à être courageuses* » pointant cette double, sinon triple contradiction où les femmes ne seraient considérées que blanches, et sans doute rarement issues de classes populaires, quand les personnes racisées seraient (comme souvent aussi les classes populaires) dénuées de genre (Davis, 1983 ; 2016).

*« L'intersectionnalité est bien sûr contextuelle : les analystes ainsi que les militantes et militants ont donné à l'intersectionnalité la forme qui permettait de mettre au jour et de combattre les dynamiques de pouvoir et d'exclusion parfois dissimulées ou marginalisées sur le terrain social. [...] Différentes disciplines peuvent élaborer, et élaboreront certainement, un ensemble de méthodes analytiques adapté à leurs pratiques établies, sans toutefois qu'aucune de ces méthodes soit jamais considérée comme le standard principal de l'intersectionnalité. »* (Crenshaw, 2016 : 49-50)

C'est donc à partir de ce point que je souhaite proposer une lecture géographique de l'imbrication des rapports sociaux qui a pour objectif :

- d'envisager les territoires comme l'expression des dynamiques politiques,
- d'envisager l'espace comme l'un des rapports sociaux produisant et étant produit asymétriquement parmi les autres : cadre, environnement produit par les normes et les dynamiques sociales (et donc politiques), l'espace qui en provoque d'autres, faisant évoluer les premières,
- de proposer une lecture qui pourrait s'apparenter à une réciprocité comprenant les processus dynamiques des rapports sociaux (vecteurs de pouvoir ou de domination), eux-mêmes produisant les domaines de pouvoir, considérant les personnes comme des catégories. Cet enchaînement induit des pratiques spatiales qui elles-mêmes ont des conséquences et influent sur l'espace, son organisation et *in fine* sur les rapports sociaux.

Pourtant cette première description n'est pas suffisante, il est nécessaire de lui adjoindre des éléments de temporalités (Bessin et Gaudart, 2009). On sait qu'au cours d'une unité de temps (journée, semaine, année...) les pratiques spatiales sont différentes. Elles ne mobilisent pas les mêmes personnes (répartition sexuée et racisée des horaires du travail, visibilité du travail non rémunéré...), et parfois ne les autorisent pas (la nuit par exemple). Ainsi je pourrais parler de temporalités de pratiques spatiales. Je propose de mobiliser la notion d'espace-temps qui dit le temps nécessaire à la traversée d'un territoire (Figure 3). Or celle-ci n'est pas intangible, et n'est pas appréhendée de la même façon selon le moment où la traversée a lieu, selon qui l'on est et selon où l'on se déplace. Ainsi la conjonction entre territoire, rapports sociaux et temporalités produit une diversité d'espace-temps, elle-même alimentant la représentation des territoires, et les rapports sociaux intersectionnels.

Enfin, il me semble nécessaire de faire ici un parallèle entre les abstractions sociales qui participent de la fabrique de l'intersection, et qui pour être abstraites n'en ont pas moins

des effets réels et les représentations portées sur un territoire, qui pour n'être que des projections n'en transforment pas moins les pratiques spatiales. Les unes et les autres participent de la production de l'espace, comme le lieu de la manifestation des rapports de pouvoir et leur contexte. La série de trois figures qui suit est une proposition de traduction graphique d'un raisonnement mettant en jeu les interrelations socio-spatiales

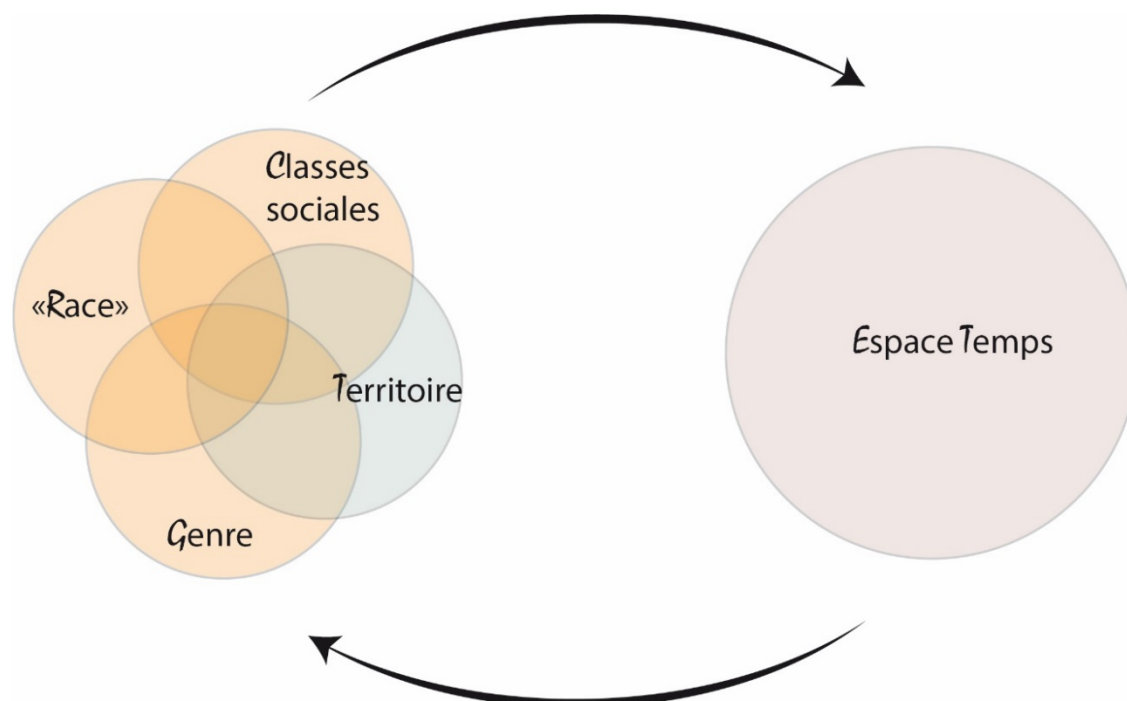
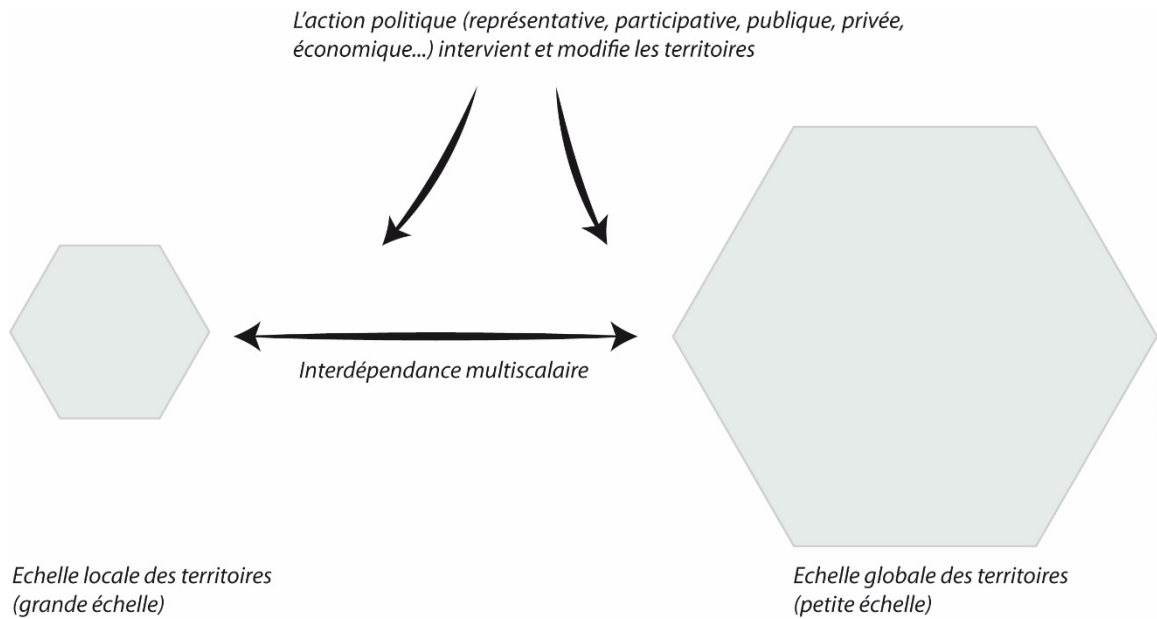


Figure 3. Interrelations entre rapports sociaux asymétriques, territoire et espace-temps.

Pour reprendre le titre de l'ouvrage de bell hooks (1984), cette diversité des relations entre rapports sociaux, dans lesquels le territoire est intégré, et l'espace-temps varie selon que l'on se déplace « de la marge au centre », mais aussi selon que l'on reconnaît des centralités aux marges. Intégrer le territoire comme lieu (et lien) des rapports sociaux, incite à penser les interdépendances des différentes échelles de décisions (Figure 4) qui l'une comme l'autre ont des conséquences sur les pratiques spatiales et les rapports sociaux.



*Figure 4. Interrelations et interdépendances scalaires.*

Si les territoires de marge (de « quartier politique de la ville » ou de quelque autre périphérie urbaine) sont fréquemment traités à la seule échelle locale, ils n'en sont pourtant pas moins imbriqués dans des relations de petite échelle. En témoignent les différents dispositifs de géographie prioritaire ou de politique de la ville. A la pensée systémique de l'intersectionnalité (ou de la consubstantialité des rapports sociaux), s'ajoute une pensée systémique territoriale.

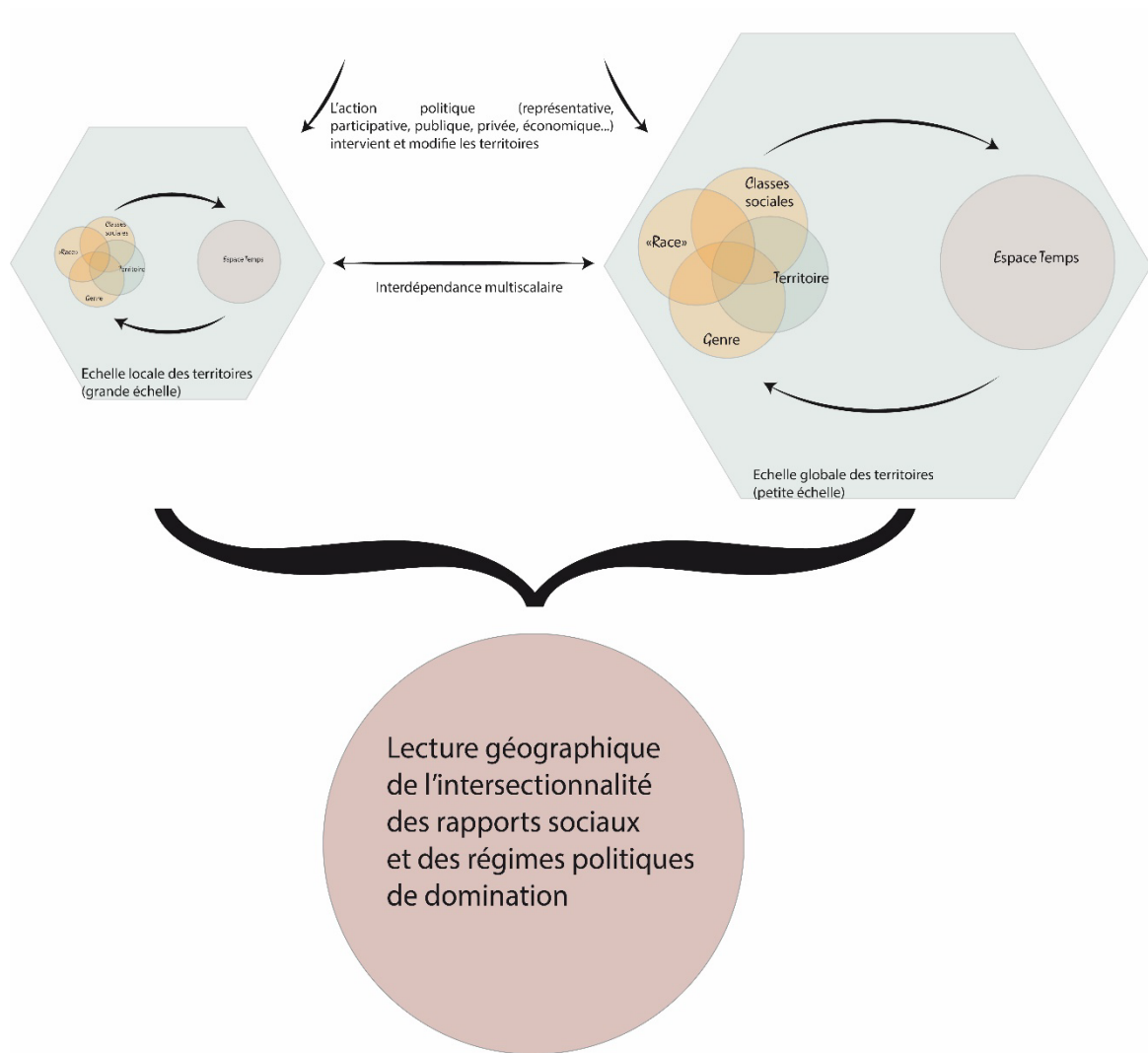


Figure 5. Proposition de dialogue contradictoire multiscalaire des rapports sociaux incluant les dimensions territoriales.

C'est dans ces cadres-là, souvent urbains (la recherche-action genevilloise ne le dément pas, ni les travaux de Sophie Blanchard et Claire Hancock à Aubervilliers, de Sophie Louargant à Saint-Martin-d'Hères ou à Echirolles ou d'Elise Vinet dans les quartiers de La Duchère, Le Vergoin et Mermoz à Lyon) que sont conduites l'essentiel des études intersectionnelles ou non, portant sur le genre comme rapport social hiérarchisé entre ce qui relèverait du masculin et ce qui relèverait du féminin (Bereni, 2009). C'est ce qui soutient cette proposition de lecture géographique (Figure 5).

Il s'agit également de prendre en compte les « leurres » de la spatialisation (Hancock, 2014). Les postulats politiques qui président aux interventions urbanistiques pour en transformer les caractéristiques sociales supposent

- que l'on considère le cadre spatial comme le seul déterminisme de l'asymétrie des rapports sociaux, auquel il s'agirait de répondre par des injonctions à la mixité sociale (qui sous-entend souvent aussi mixité « raciale ») et à la mixité de genre. Lesquelles injonctions se matérialisent dans les procédés de « démolition-

reconstruction », et l'on sait, depuis plus de 50 ans de dispositifs relevant de politique de la ville, que ce n'est pas le cas ;

- qu'il y aurait une dissociation des régimes de domination où les violences racistes ou sexistes n'auraient pas lieu hors des classes populaires ;
- que l'on dissocie également le caractère social des territoires, des occupations spatiales et le caractère territorial des dynamiques sociales invisibilisant également les relations hiérarchisées des différentes échelles de décisions.

### 3. Violences de(s) marges

Je reviens à la nécessité d'employer le terme de violence, défini dans le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (Lévy et Lussault, 2013 : 1087-1090) comme « l'emploi de la force contre un individu, un groupe, un objet, dont les résultats comportent deux dimensions : les effets flagrants de la violence, immédiats et/ou différés sur les objets cibles ; les atteintes aux normes et aux règles que l'usage de la force provoque ». Mais ce n'est pas seulement cela. L'expérience de l'humiliation, la remise en cause de la dignité mentionnées plus haut induisent une violence constante, invisible souvent autant qu'invisibilisante.

L'usage de la notion de violence se justifie ici de plusieurs façons. Souvent, parlant de Gennevilliers comme terrain du questionnement sur la place des femmes dans l'espace public, qui est celui de la recherche-action menée depuis l'automne 2013 et qui s'achève au début 2020, l'attention et l'attente de l'auditoire se concentrent sur les violences urbaines, les violences de genre, jusqu'à en invisibiliser toute autre forme de violence ou de domination à l'œuvre. Il ne s'agit bien sûr pas ici, de nier l'existence des premières qui se manifestent dans l'espace public ou (plus souvent) dans l'espace privé au prétexte d'une autre, plus institutionnelle. Il s'agit de pointer l'invisibilisation de la violence symbolique faite à la population d'un territoire.

*[La] « violence renvoie à une série de phénomènes sociaux disparates (agressivité, déviance sociale, criminalité, etc), qui ont toutefois en commun l'idée de rupture de l'ordre des choses, de subversion de la norme, sauf lorsque cette violence (intérieure et/ou extérieure) est appliquée par un pouvoir, une institution, et se voit alors autorisée, normalisée, légitimée. La définition de la violence est dès lors relative, comme chaque société a son propre référentiel dont dépend la frontière entre ce qui est légitime et ce qui ne l'est pas. » (Racine, Nosedá, Guillaume, 2013)*

Parler de violence symbolique (Bourdieu, 1986) ici, permet de mettre en lumière le discours simplificateur et donc réducteur porté sur ces marges et d'introduire la conjonction des rapports de domination (et d'humiliation) qui concerne ces espaces.

Dans le cadre qui nous occupe ici, l'expression n'est pas sans rappeler les célèbres « classes dangereuses » de Louis Chevalier, puis de Stéphane Beau et Michel Pialoux (Chevalier, 1958 ; Beau et Pialoux, 2003) ou toute autre référence à des discours qui participent de la fabrication d'une représentation spatiale et avec elle de la relégation de certains quartiers. C'est également en cela que le terme « multitude » est intéressant à mobiliser si on garde à l'esprit l'idée d'ensemble de singularités. Il y a donc un écart entre le mythe d'un peuple unique qui devrait être souverain, et cette multitude perçue comme « chaos » (Negri, op. cit.). « Perçue comme » : c'est aussi à partir de cette perception qu'il s'agit, tout comme de leur rendre les corps dans leur singularité, d'y réinscrire aussi les émotions. La peur est de celles qui ont tant de force qu'elles influent le cours des pratiques spatiales. Ces peurs de personnes extérieures à l'idée de circuler en zones violentes, peurs entre habitant·es subissant et/ou alimentant les diverses formes de contrôle social, peurs de l'époque, contenue dans le spectre de la perte du peu que l'on a se trouvent projetées dans ces marges, à leur tour représentées comme réceptacle de celles et ceux qui font peur. Quelle que soit la période, les pauvres, très pauvres, êtres en migration, êtres sans maison... causent toujours autant de frayeur. La peur met en scène ces périphéries comme la spatialisation de la perspective d'un déclassement social autant que comme la représentation d'un « rebut » que des classes sociales intermédiaires consentent parfois à re-conquérir alimentant le processus plus large de gentrification.

Les rapports sociaux hiérarchisés, asymétriques, donc conflictuels produisent sur l'ensemble des territoires un sentiment commun : la peur, traduction d'incompréhensions autant qu'outil de domination. Pour reprendre les mots de Marylène Lieber (2008), « *la peur [est] une discrimination sexuée* », on pourrait dire que la peur est intersectionnelle, faisant planer une dangerosité liée autant aux personnes qu'aux territoires où chacun·e sait la vulnérabilité qu'il·elle endosse. La peur n'est pas seulement un sentiment finalement commun à chacun·e d'entre nous, dont sans doute la plus ancrée est celle de mourir, mais un moyen de gouvernement, comme pendant à la violence tout en y étant inhérente. L'alimentation de la peur passe ainsi périodiquement par des « géographies médiatiques » de « no go zones » qui inquiètent, vulnérabilisent, en même temps qu'elles soulagent toute personne qui s'y sentirait soustraite.

*« Or il semble que parvenir à « localiser » ou à spatialiser la misogynie ou le patriarcat dans des espaces particuliers ait été un des tours de passe-passe les plus réussis auxquels il nous ait été donné d'assister dans les pays européens au cours des dernières années : ainsi, Christina Scharff<sup>5</sup> montre bien qu'un des facteurs qui ont contribué à dissoudre ou diluer la revendication féministe en Grande-Bretagne et en Allemagne, c'est la projection sur « l'immigrée musulmane opprimée » de tous les fardeaux du sexisme, dont les autres femmes sont donc invitées à se sentir libérées. »*  
(Hancock, 2014)

---

<sup>5</sup> Scharff Christina: 2011, « Disarticulating feminism: Individualization, neoliberalism and the othering of 'Muslim women' » in *European Journal of Women's Studies*, 18 :119

Il y a ici un double mécanisme opérant : d'une part l'étiquetage de territoires comme ceux, répertoriés où se manifesteraient – principalement – les violences de genres (sexisme, homophobie, transphobie...) et la transmission de cet étiquetage ; d'autre part la médiatisation, parfois insistante, réussit à rendre le stéréotype vérifiable et à installer les personnes concernées en spectatrices distancées. Chacun de ces deux versants est à rapprocher du processus d'altérisation – invisibilisation décrit plus haut. Ainsi, dès lors que des territoires présentés comme habités par des minorités identifiées sont également réputés porteurs de violences, le processus d'invisibilisation en sort renforcé. Il n'est pas question ici de réécrire *Les peurs urbaines et l'autre sexe*, mais d'en garder quelque conclusion afin de poursuivre le raisonnement.

*[En ville,] « les populations les plus démunies [...] prennent de plein fouet les discriminations économique, politique, symbolique. Dire que la violence urbaine est "l'euphémisation d'une violence sociale"<sup>6</sup> ou que la question urbaine n'est que le "déplacement de la question sociale" restent parmi les formules-images les plus fortes ayant valeur explicative totale. »*  
(Coutras, 2003 : 70)

De sorte que, se subsumant, sous la généralisation d'un modèle de banlieues, les discriminations et les mécanismes d'humiliation individuelle et collective, expression de la conjonction de différents régimes de domination.

Trois facteurs interdépendants les uns des autres sont donc à l'œuvre, l'intersectionnalité, l'interdépendance scalaire et les processus d'injustice spatiale qui participent à l'humiliation comme aux sentiments d'indignité. Chacun d'eux est vecteur de violences essentiellement symboliques.

L'espace-temps me semble, par ses divers aspects, rendre le mieux compte des violences comme expression des dominations sur les marges (Figure 6). En effet, il évolue non seulement en fonction de la distance à parcourir et des moyens de déplacements disponibles, mais également en fonction des temporalités et des sentiments qui transforment les pratiques spatiales. L'entrevoir sur les marges permet également de vérifier les interdépendances scalaires dont j'ai tenté de montrer plus haut qu'elles participaient également des rapports sociaux et de rapports de domination. Les marges sont polysémiques. Elles existent spatialement autant que sociologiquement. Cette polysémie que d'aucun ne trouvera pas suffisamment rigoureuse à l'avantage d'être englobante. Elle concerne en premier lieu les territoires périphériques de banlieue, elle concerne par effet métonymique les personnes qui les habitent. Par le jeu de l'asymétrie des rapports sociaux et donc de l'expression des rapports de domination, les marges correspondent aux personnes discriminées.

---

<sup>6</sup> Citation de Jacques Donzelot (1991) par Jacqueline Coutras.

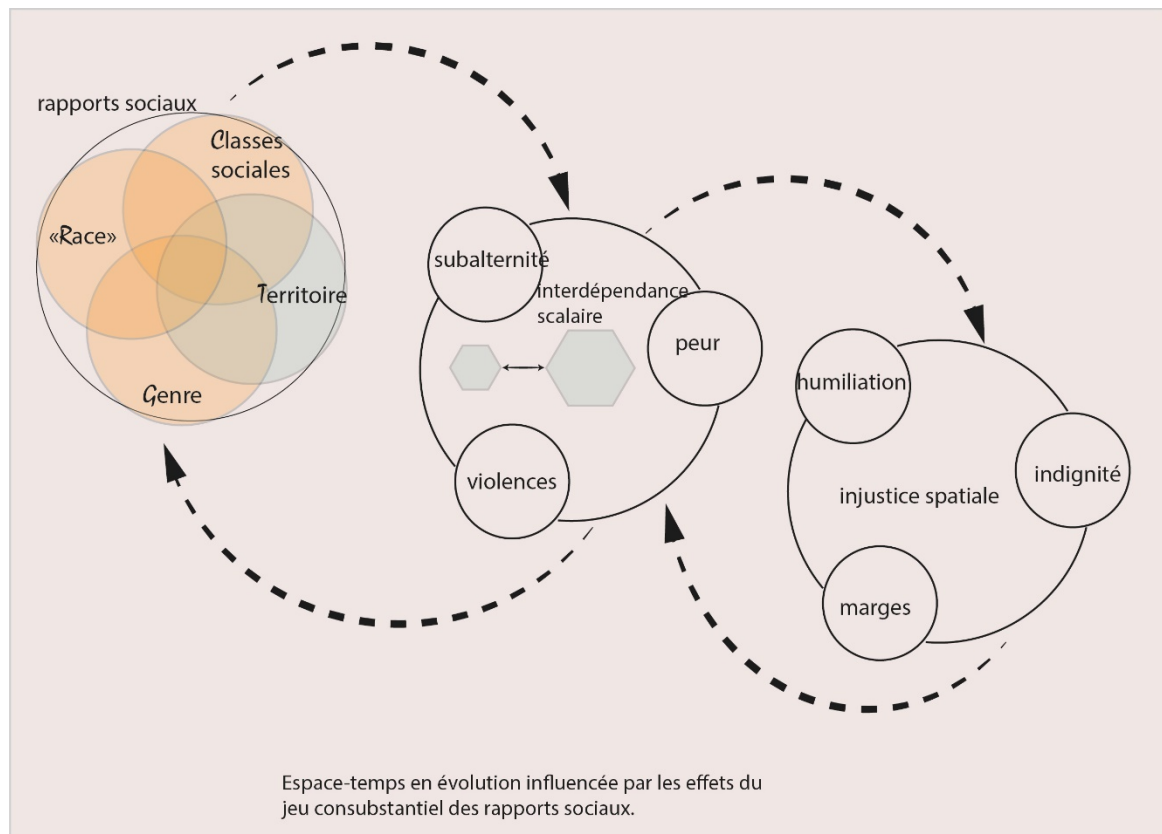


Figure 6. Facteurs d'évolution de l'espace-temps : rapports sociaux intersectionnels, interdépendance scalaire et injustice spatiale

Le graphique ci-dessus a pour objet de montrer l'interdépendance systémique entre l'intersectionnalité des rapports sociaux à laquelle je propose d'adjoindre la dimension territoriale comme régime politique discriminatoire, les effets des interdépendances scalaires (figure 4) et les conséquences en termes d'injustice spatiale. Cette interdépendance influence également l'évolution de l'espace-temps qui a son tour agit sur chacun des termes en se dilatant ou se rétractant. L'intersectionnalité des rapports sociaux avec sa composante spatiale induit, comme j'ai pu le présenter plus haut, la prise en compte d'une interdépendance scalaire. C'est-à-dire que chaque échelle de décision et (donc d'habiter) ne peut pas être considérée indépendamment d'autres, plus grandes, ou plus petites, puisque cette relation est hiérarchisée et suppose l'expression d'un pouvoir. Ainsi, les mécanismes de peur, de violences, de subalternités sont autant l'affaire des échelles locales que des représentations conçues à des niveaux de décisions supérieurs. Le constat est connu. Dès lors que l'on s'intéresse aux rapports de genre, souvent cela « rime avec local » (Bertrand, 2011). C'est également le cas des représentations de communes de banlieue pour lesquelles, il peut être difficile de faire entendre qu'elles font l'objet de stéréotypes de territoires aussi peu justifiés et aussi discriminatoires que les stéréotypes de genre. Le localisme, comme assignation spatiale pour le traitement des conflictualités sociales et l'asymétrie territoriale hiérarchisée alimentent le constat d'injustice spatiale, notamment par le traitement des territoires comme des marges. Je pourrais filer la métaphore avec les rapports asymétriques de genre : les femmes, majoritaires en nombre

connaissent toujours un traitement de minorités sociales, de la même façon, les communes de territoires non centraux, majoritaires aussi en nombre et en population connaissent le même traitement de minorités. Le cas de la plainte d'une commune comme La Courneuve pour discrimination territoriale » en 2009 devant la Halde, devenue aujourd'hui le Défenseur des droits est illustratif.

Pour finir ce chapitre : une histoire. A la fin de l'hiver dernier, une collègue de l'Université de Saint-Denis m'envoie un groupe d'étudiant·es en communication pour discuter des banlieues, du genre... Ils sont quatre jeunes femmes et hommes racisé·es habitant à Saint-Denis ou aux alentours. Ils ont pour devoir de faire un film et pour projet de l'orienter sur la difficulté de jeunes racisé·es issu·es de quartiers populaires pour trouver un emploi. Sujet terriblement et douloureusement classique et si fréquemment traité sous l'angle : « moi jeune de banlieue je m'en suis sorti·e, je n'y habite plus et je travaille dans un secteur inespéré ». Donc, nous nous voyons plusieurs fois au Théâtre de Gennevilliers. Et puis un jour... « Mais ! Nous sommes le centre ! » Ce qui aura déclenché cette exclamation je n'en sais rien, sinon qu'à partir de ce moment-là, elles et ils ont décidé de renverser leur géographie. Bien sûr, ces jeunes gens n'avaient pas transformé le monde en une phrase, mais la perception de leur monde, elle, était transformée. Ils et elles n'étaient plus marges ou banlieue, mais un centre, actif, en même temps que se dessinait la conscience des termes des rapports de force ou dit autrement, les contradictions des rapports sociaux.

Ce n'est pas là qu'une histoire. Elles et ils concentrent dans cette expression qui tient presque de l'Eurêka d'Archimède, la manifestation de la multitude, et la conscience aiguë de l'invisibilisation de leur place, entre autres illustrations par la répétition du traitement médiatique du sujet choisi. Ces étudiant·es, en renversant l'asymétrie géographique en arrivent à penser les termes de la binarité centre / marge comme partie prenante d'un système encadrant les modes d'habiter.

# Chapitre 3. L'habiter : un fait social et multiscale en tension.

---

L'articulation entre l'habiter et la lecture géographique de l'intersectionnalité des rapports sociaux s'est peu à peu dessinée comme le fil rouge de ma recherche. Ce faisant, je me suis intéressée à ce qui fabrique l'ordinaire des lieux, leur quotidienneté, compte tenu du contexte évoqué plus haut. Si ma rencontre avec les travaux de géographes sur l'habiter, puis les *Subaltern Studies*, les études postcoloniales, la géographie culturelle, les textes conceptualisant la justice spatiale a sans aucun doute tardé, je peux toutefois maintenant nommer ce qui était une sorte de bricolage empirique et retrouver les termes d'une continuité épistémologique.

Ce chapitre me permet de préciser la notion d'habiter comme cadre d'une lecture géographique de l'intersectionnalité telle que je l'ai proposé précédemment. Il s'agit d'envisager l'habiter comme un fait social total où interagissent des dynamiques collectives et individuelles. Les « coquilles » conceptualisées par Abraham Moles et Elisabeth Rohmer constituent un premier filtre qui permet de penser les différentes échelles des rapports à l'espace, et en les déclinant, d'en envisager une diversité sous la forme de lieux interface. Le dialogue entre l'habiter et les tensions contradictoires des rapports sociaux a participé à l'élargissement du champ d'utilisation lexical de l'expression de ville inclusive. Ce chapitre permet également d'en esquisser un questionnement critique.

## 1. Habiter : un fait social total à lire comme une interface spatiale.

Sans reprendre ici l'exhaustivité des débats quant à la proposition principale de Martin Heidegger d'envisager un *Dasein* comme un *être-au-monde* où produire l'espace et l'occuper ne sont pas différenciés comme tels, c'est-à-dire sans externalités spatiales ou sociétales, je sou mets une définition de l'habiter qui pourrait être : une diversité de

manières d'être au monde (pratiques et expériences) incluses dans des interrelations scalaires, sociales, émotionnelles et politiques.

Si habiter suggère une relation à la proximité, il implique par là même une relation au lointain. Si habiter évoque le lieu, il implique les déplacements antérieurs ou postérieurs. Voilà qui alimente un va-et-vient nécessaire entre « l'être-déjà-là » ontologique de l'habiter et le processus téléologique d'occupation, donc d'organisation jamais stabilisé (Luxembourg, 2014). Ce va-et-vient est pour Emmanuel Levinas celui de l'humain : « *L'homme se tient dans le monde comme venu vers lui à partir d'un domaine privé, d'un chez soi, où il peut, à tout moment se retirer. [...] Simultanément dehors et dedans, il va au-dehors à partir d'une intimité. D'autre part cette intimité s'ouvre dans une maison, laquelle se situe dans ce dehors.* » (Levinas, 1987 : 162). C'est ce qui fait d'habiter un concept englobant des pratiques multidimensionnelles d'un individu ou d'un collectif social, ouvert sur le monde. On pourrait le rapprocher de la pensée d'Henri Lefebvre développée en partie dans le deuxième tome de la *Critique de la vie quotidienne : fondements d'une sociologie de la quotidienneté*, publié en 1961, invitant à « *comprendre la philosophie pratique de l'habiter des individus* » hors d'une rigidité plus fonctionnaliste. Cette conception nécessite une nouvelle attention au « droit à la ville » (Lefebvre, 1968), à la participation démocratique par celles et ceux qui font la ville, qui peuvent y vivre sans nécessairement y loger, mais aussi à la mobilité qui, fréquemment subie, va de pair avec une fragmentation, sinon une ségrégation des espaces vécus.

En me concentrant, sur la variation scalaire, à partir de l'individu, j'ai souhaité transcrire et envisager l'ensemble des expériences des espaces fréquentés, en même temps que d'en lire la porosité : ces incursions d'autres contextes sociaux dans d'autres rendant spatialement possible des coprésences virtuelles (Figure 7). Cette réflexion s'appuie sur la notion de « coquilles » développée dans les travaux d'Abraham Moles et d'Elisabeth Rohmer (Moles et Rohmer, 1998), à partir de l'accompagnement d'une résidence d'artiste en milieu scolaire (Luxembourg, 2019) et de travaux menés sur les effets de la résidentialisation dans les quartiers dits « politique de la ville » (Bergougnoux et Martinache, 2017 : 191-216).

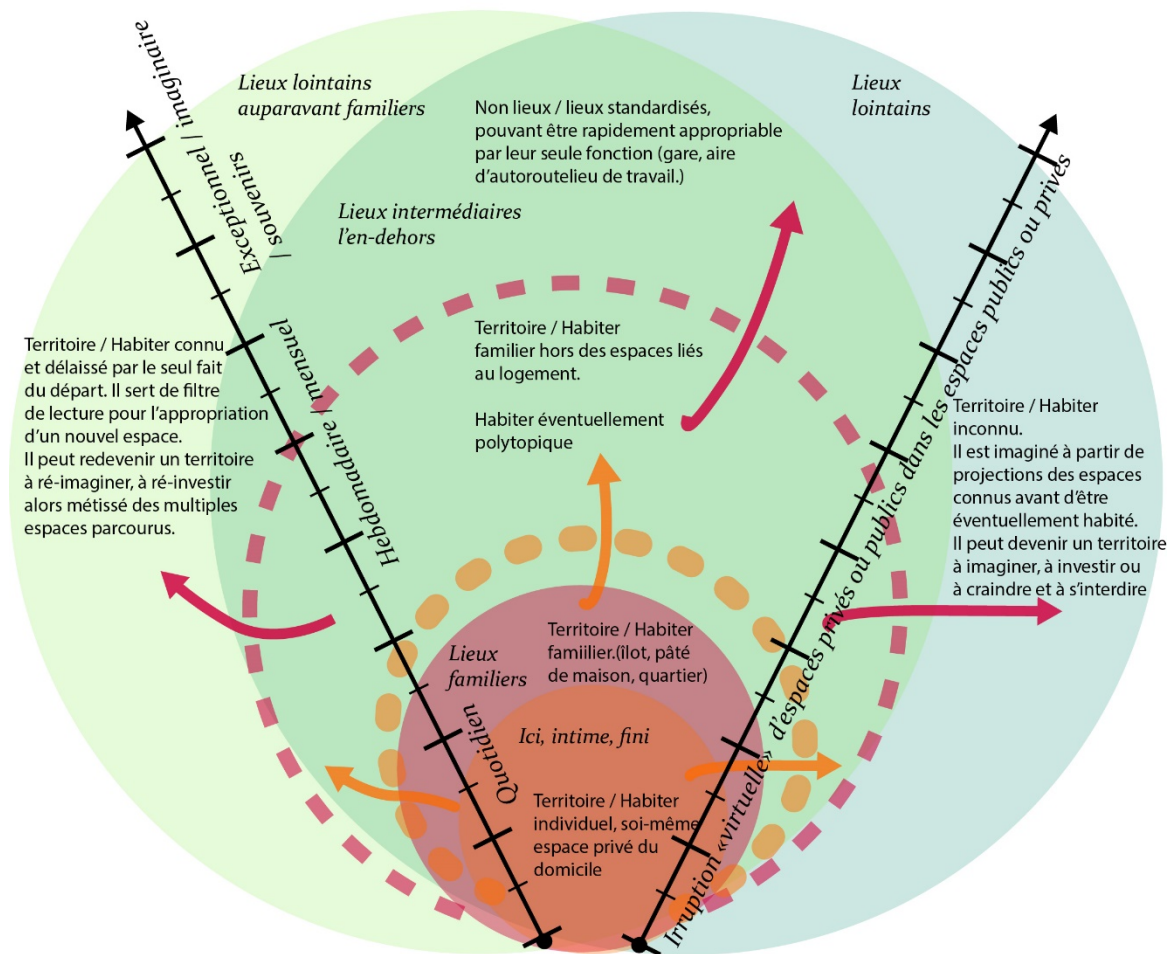


Figure 7. Variations scalaires et porosités des coquilles d'un individu.

En essayant de représenter graphiquement ces coquilles, pour en faire plus des pistes de questionnements qu'un aboutissement, j'ai voulu « épuiser » les différentes possibilités d'habiter. Si soi-même, corps, individu est une première coquille, à la fois enveloppe et conscience d'une relation à l'espace, les coquilles s'agrandissent jusqu'à n'être plus que pensée. A ce point, elles font coexister la conscience d'une finitude de son espace parcourable soi-même et la conscience d'une appartenance autant que d'une finitude au monde, dans le sens où il ne serait plus imaginable.

Néanmoins, l'incursion virtuelle des espaces privés dans les espaces publics ou l'inverse modifie encore la porosité et rend les limites plus complexes encore entre chacune de ces coquilles. L'hermétique des lieux (maison, travail...) est de plus en plus remise en question. Ce « chez-soi » qui pouvait sembler être de l'entre-soi abrité du monde est de plus en plus traversé par l'extérieur. S'il s'agit de logements petits, le travail peut faire des incursions dans des espaces bureaux, mais surtout les communications s'y sont fait une place conséquente. Ce qui se limitait il y a encore 30 ans à une intrusion par le biais du téléphone de la maisonnée, s'infiltre rapidement par la multiplication des téléphones portables, des connexions à la diversité des réseaux sociaux, des courriels... sous forme de conversations ou d'échanges désynchronisés.

*« Avec les réseaux sociaux, il existe désormais, nichés dans les signets de votre navigateur, des lieux où les autres sont toujours là, jour et nuit. Connaissant l'existence de cette sorte de bivouac numérique, il faut résister en permanence à la tentation d'aller voir ce qu'ils font, ce qui leur arrive, de quoi ils parlent, quelles sont leurs dernières trouvailles ou comment ils ont accueilli celles que vous avez vous-même postées un peu plus tôt » (Cholet, 2016).*

Ainsi les parois d'une chambre, d'un bureau se transforment. Toujours plus ou moins fermées au reste du logement et de ses occupants, elles sont poreuses à un monde extérieur choisi ou non, parfois espionné voire envahi ("trollé"). Pour autant, ces bulles du dehors s'introduisant au-dedans recloisonnent, avec ou sans écouteurs, les espaces communs comme autant de petits mondes, ou y éclatent violemment. Les réseaux sociaux ont la particularité d'installer la place publique dans les espaces du logement dont l'intérieur porte pourtant une valeur affective et révèle souvent ce qu'il y a de plus profond en nous.

Cette porosité des sphères pratiquées est d'ailleurs mobilisée dès lors qu'un danger survient, ou même seulement son appréhension. Ainsi, parmi les stratégies mises en œuvre par les femmes se sentant en situation d'insécurité dans l'espace public, le recours au téléphone portable, à la publication sur des réseaux sociaux ou seulement le mime de ce recours sont mobilisés autant comme rassurance que comme signal d'une coprésence protectrice.

Vient enfin la dernière coquille qui englobe les lieux lointains parce que non pratiqués, les lieux quittés durablement ou inconnus, comme lieux de projection de souvenirs, d'émotions ou de peurs.

Sans doute faudrait-il aller plus loin encore dans la prise en compte des espaces virtuels et ceci bien au-delà des seuls réseaux sociaux, à la fois comme rupture entre ceux qui y ont ou non accès, mais également comme diversité d'accès à des mondes autres accessibles au travers des écrans (et inversement pour ce qui est des hikikomori).

J'opère ici un rapprochement entre cette porosité des coquilles telles que je les ai peu à peu dessinées et ce que j'avais voulu mettre en œuvre en préparant mon premier projet de thèse, sous la forme de « lieux interface » (Luxembourg, 2006). J'avais choisi d'en définir trois types afin d'alimenter une réflexion sur la « mixité de sexes, de cultures et de classe sociale » des personnes ayant accès à ces espaces, mais également sur les stratégies de contournement. Je les reprends ici en les associant à une attention aux espaces publics, dont la fréquentation non discriminante ni discriminée est un préalable du droit à la ville. Henri Lefebvre l'envisage comme droit « *aux lieux de rencontre et d'échanges, aux rythmes de vie et emplois du temps permettant l'usage plein et entier de ces moments et lieux...* » (Lefebvre, 1968 : 146).

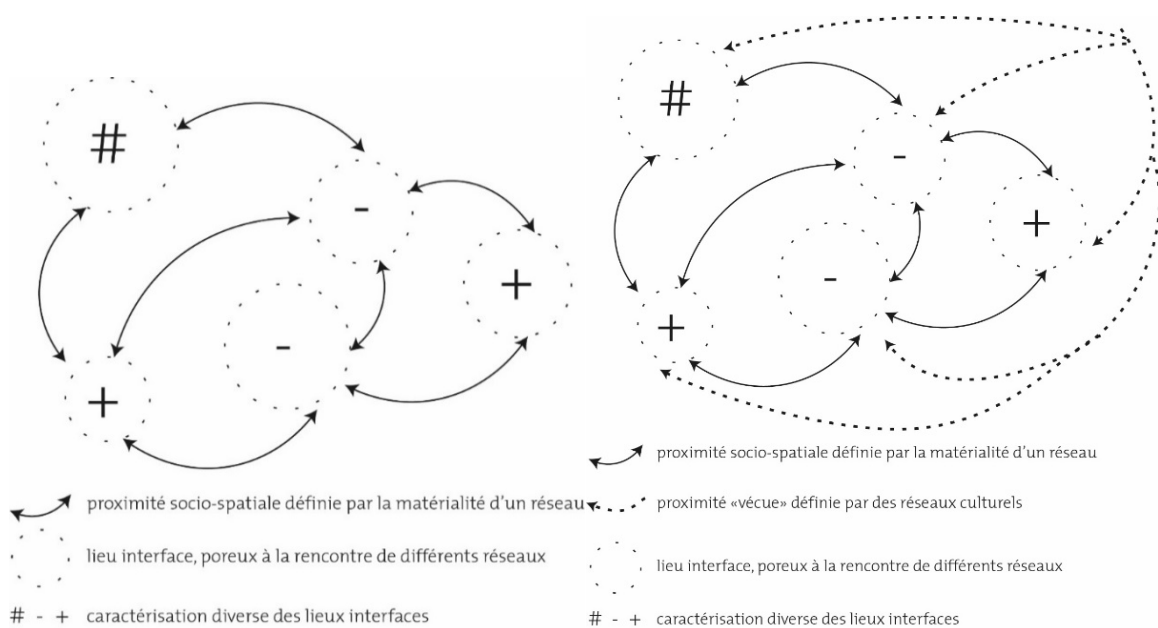
L'intérêt d'envisager les lieux comme interface part du principe que leur porosité est nécessaire aux rencontres et échanges. Peuvent être considérés comme lieux interface des

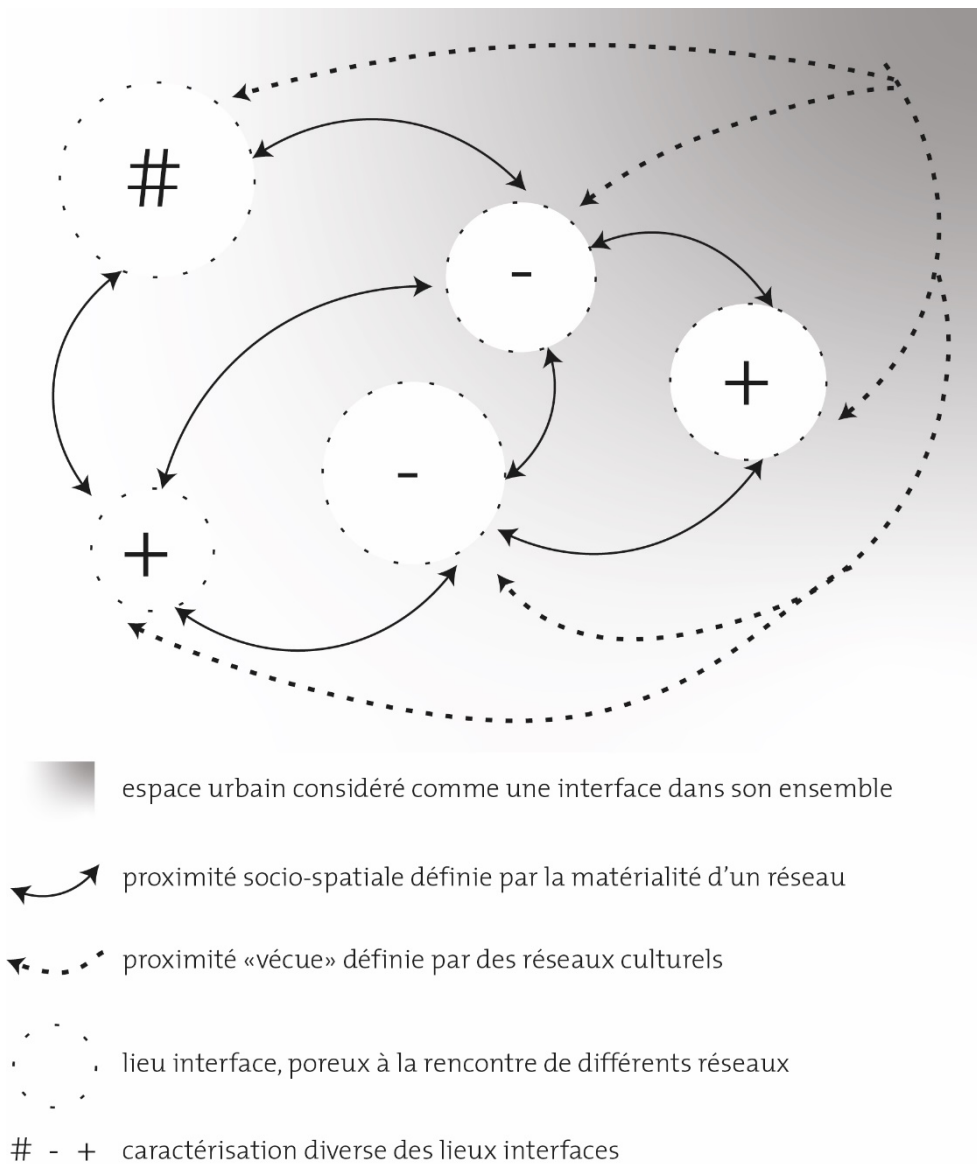
espaces marchands ou non qui exercent une fonction attractive de centralité en les qualifiant selon l'intensité des échanges qui s'y déroulent et les variations d'espace-temps. Je livre ici une proposition renouvelée de la description de trois formes de lieux interfaces caractérisée par la présence (ou non) d'une hétérogénéité des collectifs sociaux et des relations éventuelles.

La pluriculturalité (figure 8a) serait définie comme la coprésence de personnes issues de divers groupes sociaux non poreux les uns aux autres en un même lieu. Ici l'interface géographique est réduite à sa seule fonctionnalité : lieu de passages et non pas lieu de rencontres. On peut assimiler cette forme aux points de connexion des réseaux de transports par exemple. « *Dans le bus, les pauvres voyagent en effraction chez les riches. [...] Le bus en général est un lieu de frottements sociaux, une banlieue mobile, un pays de passage avec ses habitués, ses rites, ses règles, un formidable lieu d'observation de la société et des gens* » (Meekel, 2003)

La multiculturalité (figure 8b) s'illustrerait par des échanges entre les différents groupes, en gardant toutefois une rupture plus ou moins franche entre eux. Ainsi, les marchés, les centres commerciaux, par exemple, peuvent illustrer un lieu interface multiculturel. L'espace interface est transformé de façon permanente ou temporaire, il induit une urbanité spécifique à cette coprésence. Sa porosité dépend de plus en plus de la reconstruction de coquilles permettant de s'extraire des échanges éventuels par l'irruption d'espaces virtuels (musique, jeux, réseaux sociaux...)

Enfin, l'interculturalité (figure 8c) définirait le degré le plus élevé d'interaction entre les membres de divers groupes sociaux en présence. Ces lieux peuvent être des milieux associatifs, intergénérationnels, festifs. Ils existent principalement parce qu'ils sont co-crés. Dans ce cas, l'urbanité dépasse le seul lieu interface pour participer de la transformation d'un espace plus vaste.





Figures 8 a,b et c. Représentations de trois types de lieux-interface.

De ces différentes réflexions, la définition du lieu interface cadre de l'habiter (figure 9) pourrait se résumer comme la résultante de l'interaction d'éléments culturels (rapports sociaux, projections émotionnelle et représentative collective ou individuelle), d'éléments matériels (en fonction des infrastructures disponibles et des déplacements nécessaires) et des éléments temporels (représentation des lieux, temporalités, les deux ayant une influence sur l'espace-temps). A ce stade, le lieu interface a à voir avec la notion de « multitude », en particulier parce que chacun des éléments interagissant dans son développement est variable et soi-même dépendant d'autres circonstances.

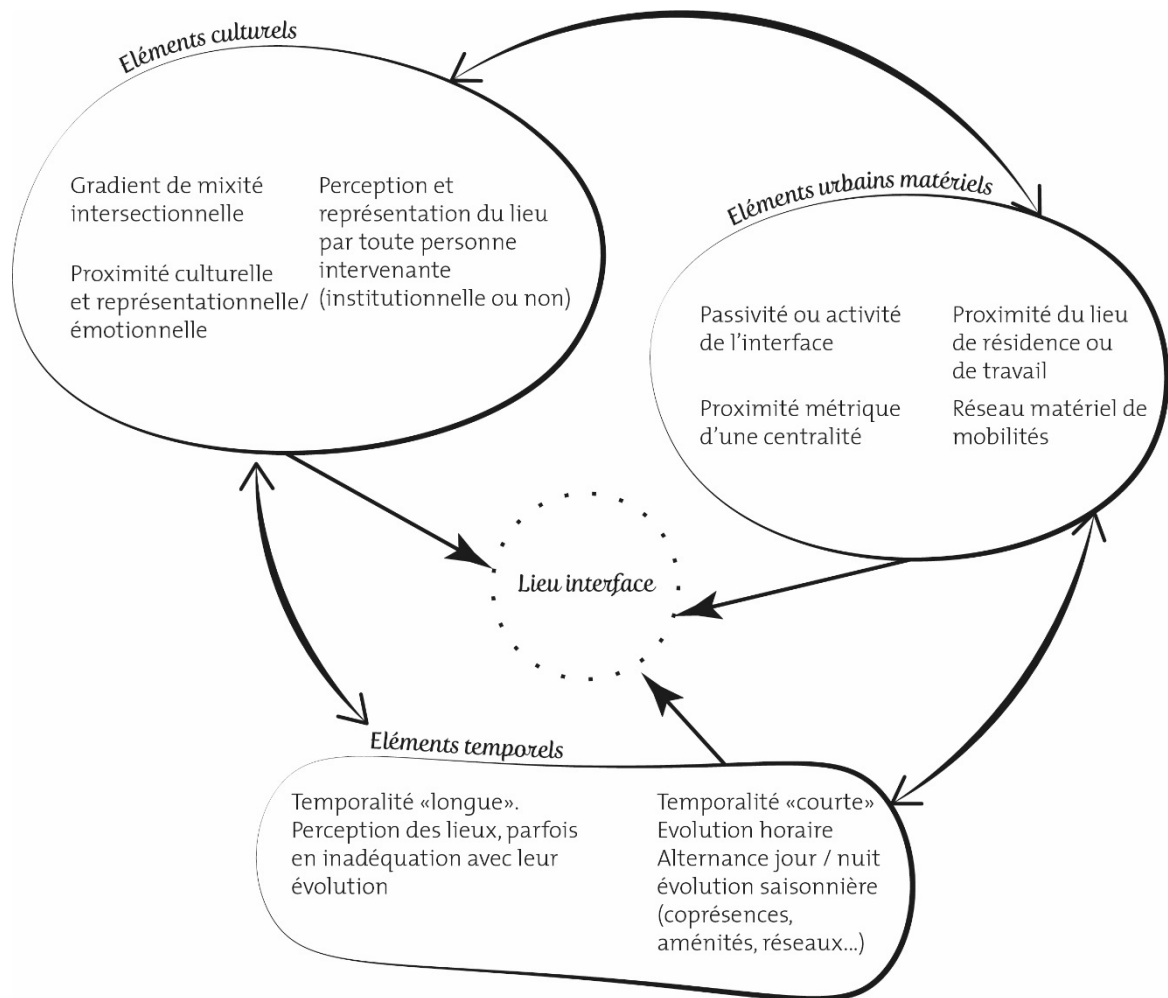


Figure 9. *Eléments interagissant dans le développement d'un lieu interface*

La traduction graphique ci-dessous (figure 10) a pour objet de mettre en évidence les différents éléments mis en tension par le concept d'habiter : tension entre proche et lointain, implication de la distance, et de l'appropriation qui l'une et l'autre participent de la construction d'identité.

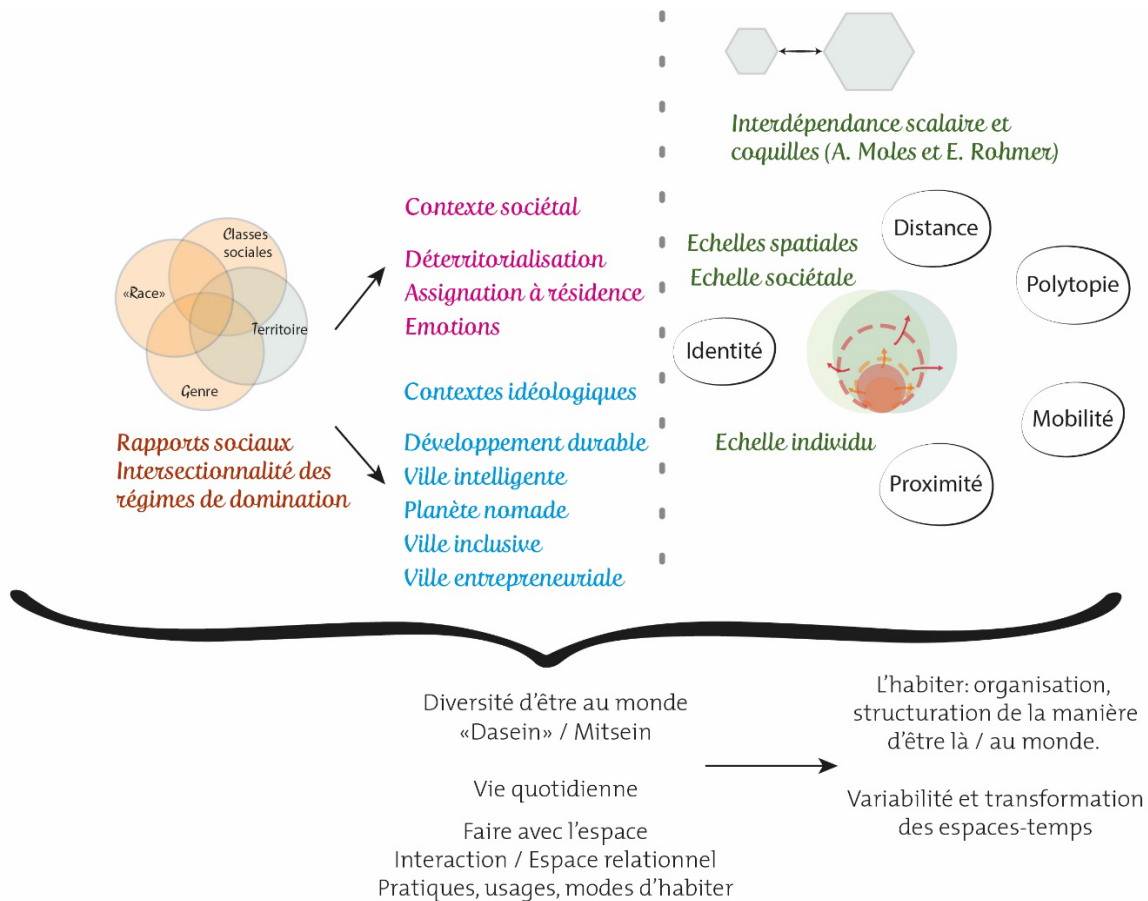


Figure 10. Proposition de définition graphique de l'habiter.

L'évolution des modes d'habiter conduisant de plus en plus souvent à multiplier les espaces pratiqués ou éprouvés (réellement, virtuellement, ou intellectuellement), elle induit une « hypothèse de l'habiter polytopique » (Stock, 2006) particulière. Cet ensemble est soumis à des contextes idéologiques et sociétaux plus ou moins injonctifs (développement durable, ville intelligente, planète nomade, ville inclusive) ou résultants d'injonctions et/ou de choix politiques (déterritorialisation par l'injonction à être mobile et connecté, assignation à résidence par cette même connexion ou l'incapacité à répondre à l'injonction à être mobile).

## 2. Inclure et « mixer » l'habiter

Le chapitre précédent a permis de dresser un panorama, certes non exhaustif, de dynamiques de domination, et on a vu qu'elles influençaient, voire encadraient des lignes idéologiques marquantes qui de données discursives ont intégré tous les niveaux de langage de la société, y compris scientifique. Ainsi en est-il des expressions de « développement durable », « ville intelligente » ou plus récemment de « ville inclusive » (figure 10). Chacune d'elle correspond à une période politique datée, de plus en plus courte et à un ensemble de préoccupations partagées dans toutes les sphères décisionnelles de l'aménagement territorial et plus particulièrement de l'aménagement urbain. Avant tout, il est nécessaire de se replacer dans le contexte de l'évolution néolibérale récente de

l'aménagement du territoire occidental, en particulier ici français, qui ne s'appuie plus sur un principe de complémentarité et d'équité des territoires organisés par des réseaux de villes plus ou moins importantes ; mais repose sur des relations qui sont celles de la compétitivité et de l'attractivité. Cela s'est formalisé par les multiples transformations de la DATAR<sup>7</sup> avant qu'elle ne soit absorbée dans le CGET<sup>8</sup> par décret du 31 mars 2014. Peu à peu, le glissement synecdochique de la métropolisation a eu lieu faisant du territoire régional, compris comme zone urbaine sous l'influence d'un pôle urbain, la ville elle-même. La ville entrepreneuriale a pris son essor, jusqu'à se déconnecter du reste de son environnement (Harvey, 2014 ; Rousseau 2008), renforçant, de ce fait, les hiérarchies entre les centres et les marges et avec elles les inégalités et finalement l'injustice spatiale.

Ainsi, depuis la *Production de l'espace* d'Henri Lefebvre (1974) et *Demain la ville ? Urbanisme et politique* de François Ascher et Jean Giard (1975) est formalisé le fait que l'urbanisme et la fabrique de la ville ne sont ni indépendants des questions politiques, ni étrangers aux rapports de classes.

Rachele Borghi ne constate pas autre chose :

*« L'espace public n'est pas neutre et universel et chaque personne qui le traverse ne peut le parcourir et se l'approprier de manière égale. Pourtant la prise en compte du rôle de l'espace comme vecteur des normes sociales n'est pas évidente. Or, l'espace public est conçu, géré et modelé sur la base d'une conception binaire rigide qui reflète notre vision de la société et des corps qui l'habitent (corps d'homme/de femme, homosexuel/hétérosexuel, blanc/non blanc, valide/handicapé, jeune/vieux, riche/pauvre, etc.) Cependant, cette normativité de l'espace social est occultée par une supposée « neutralité » et une idée mythifiée de l'agora. L'espace légitime, sanctionne et construit la norme. » (Borghi, 2017)*

Pourtant, l'idée d'un urbanisme apolitique n'a pas disparu. Des principes d'aménagement comme le développement durable, la ville inclusive ou la mixité sociale sont présentés comme dépourvus d'idéologie et participant d'un consensus neutre et collectivement accepté. Ceci, au moins étymologiquement, fait figure de contresens, dès lors que l'on s'intéresse à la ville : ces orientations participant d'un projet de société, de sa mise en œuvre et de sa gestion politique.

Peut-on dire de la « ville inclusive » qu'elle engloberait toutes les autres propositions ? Ce qui est certain c'est qu'elle semble prendre la suite des « vivre ensemble », « mixité sociale » et autre « en-commun » qui se sont peu à peu généralisés dans le vocabulaire des

---

<sup>7</sup> La DATAR de 1963, délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale est devenue en 2005 DIACT, délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires pour retrouver son ancien acronyme en 2009 mais au contenu très différent, l'attractivité régionale prenant la place de l'action régionale. En 2014, elle est intégrée dans le Commissariat général à l'égalité des territoires avec le Comité interministériel des villes et l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances.

<sup>8</sup> Absorption qui concerne également le Secrétariat général du comité interministériel des villes et l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances.

acteurs institutionnels et économiques qui président à la fabrique de la ville. Pourtant ces expressions présentées comme synonymes ou découlant l'une de l'autre cachent à peine sous un voile rhétorique des conceptions parfois contraires. Brigitte Bouquet ne rappelle-t-elle pas que l'inclusion peut être ségrégative comme intégrative, l'une cloisonnant quand l'autre ouvre ? (Bouquet, 2015)

Cette ville inclusive, floue quant à la genèse du terme, l'est tout autant à propos de ce qu'elle désigne. Toutefois, chacun·e semble s'accorder, dans un inhabituel consensus, sur le fait qu'elle serait l'horizon d'une ville exempte de toute discrimination vers lequel tendre, si bien que les publications la concernant se multiplient. Utilisé seul ou agrémenté d'épithètes plus ou moins pléonastiques – voire tout à fait oxymoriques, le terme se veut synonyme de « ville sans discrimination » avec plus ou moins de précision. Associée à la « mixité sociale », elle ne résout rien du processus unilatéral qui veut que ladite mixité concerne les quartiers populaires avant tout.

Néanmoins, les origines d'usage de ces mots sont assez précises. Une discrimination est d'abord l'action, le fait de différencier en vue d'un traitement séparé d'éléments, les uns des autres en les identifiants comme distincts. Cette action de distinction s'appliquant aux personnes est un traitement différencié, inégalitaire, sur la base de critères variables<sup>9</sup>. Dans le courant des années 1970, assez tardivement, le langage juridique français l'intègre comme la « *différence de traitement illégitime, arbitraire, contraire au droit. Marc Bossuyt fait également observer que le terme de discrimination a été d'abord utilisé comme un slogan politique et que c'est en précisant ses caractéristiques juridiques qu'il devient possible d'arriver à une dépolitisation, ou en d'autres termes à une "juridicisation".* » (Lanquetin, 2005)

Ici il s'agit d'un traitement non pas passif mais actif. C'est une action. C'est-à-dire qu'il y a un·e acteur/actrice pour le faire, donc une décision, une autorisation à le faire. Dès lors, la chose est politique. Or l'espace n'est pas seulement l'endroit où l'action a lieu, mais il est le produit de l'action autant qu'il peut être critère de l'action. C'est-à-dire qu'il est l'endroit de la manifestation discriminatoire. Il implique donc des réactions : évitements, contournements, stratégies comportementales... Il est associé à la discrimination dans des représentations et porteur de ces représentations (ajoutée à d'autres), il peut être un critère de discrimination. La production de l'espace qui en résulte est inégalitaire, non démocratique.

Pour ce qui est de l'inclusion, c'est le sociologue allemand Niklas Luhmann (1995) qui en fait le premier une utilisation conceptualisée en usant du couple exclusion/inclusion pour décrire le rapport d'individus aux systèmes sociaux. Le terme est également utilisé au Canada. A Toronto, comme le rappelle Brigitte Bouquet « *L'inclusion sociale consiste à faire en sorte que tous les enfants et adultes aient les moyens de participer en tant que membres valorisés, respectés et contribuant à leur communauté et à la société. Cinq pierres*

---

<sup>9</sup> La loi du 28 février 2017 de « programmation relative à l'égalité réelle outre-mer et portant autres dispositions en matière sociale et économique » porte à 24 les critères de discrimination.

*angulaires ont été identifiées : la reconnaissance valorisée, les opportunités de développement humain, l'implication et l'engagement, la proximité, le bien-être matériel. »* (Bouquet, 2015).

Mais les glissements sémantiques se poursuivent. Aux propositions de Luhmann et de la Lailaw Foundation de Toronto succèdent toutes variations spécialisant le terme. La mise en œuvre de l'inclusion suppose des interventions auprès d'individus en situation de handicap (Bauer, 2015 : 74), parfois une « *planification inclusive ne reposant que sur la mise en place d'une interdisciplinarité des organisations intervenantes* » (Bauer, 2015 : 78). C'est là l'une des rares expressions d'un rapport de l'inclusion avec une organisation spatiale, mais elle n'est qu'à peine esquissée.

Les politiques inclusives ciblent les individus dans leurs rapports aux sociétés, c'est-à-dire qu'elles envisagent une norme la plus englobante possible de sorte qu'il advient une invisibilisation des différences, dans la mesure où elles cessent d'être considérées comme une implication sociale pour devenir une particularité individuelle. Garance Clément et François Valégeas citent la Commission européenne<sup>10</sup> (2008) abordant la notion « *d'inclusion active* » qui « *consiste à permettre à chaque citoyen, y compris aux plus défavorisés, de participer pleinement à la société, et notamment d'exercer un emploi* ». L'inclusion active ne cible plus seulement les situations de handicap, mais «  *vise à traiter différents problèmes : la pauvreté, l'exclusion sociale, la pauvreté des travailleurs, la segmentation des marchés du travail, le chômage de longue durée, les inégalités hommes-femmes* ».

L'inclusion permet donc de faire reposer son efficacité sur la concrétisation de choix individuels n'engageant plus la société dans son ensemble. Ce qui fait dire à Serge Ebersold que l'inclusion malgré des variations sémantiques plus proches du « vivre ensemble » que de l'individualisation participe d'une « atomisation des formes de solidarité ».

*« Les politiques inclusives consacrent ainsi un modèle de société en quête de ressemblance plutôt que d'ouverture à la différence et faisant de l'accès aux droits, dits fondamentaux, un privilège réservé à celles et ceux à même de faire valoir leurs mérites. Si le sort d'individus peut s'en trouver amélioré, les inégalités entre les personnes handicapées et l'ensemble de la population s'en voient renforcées ainsi que les dynamiques d'invisibilisation auxquelles sont exposés les plus vulnérables. Cette augmentation des inégalités rappelle que la société ne se résume pas à la somme des interactions et que l'individu n'est pas société, même s'il fait société. Elle invite à rapporter l'ambition inclusive à l'effet d'affiliation des pratiques et aux formes de reconnaissance permettant aux individus d'être à parité de participation. »* (Ebersold, 2015 : 70)

---

<sup>10</sup> Commission européenne, « Recommandation de la Commission du 3 octobre 2008 relative à l'inclusion active des personnes exclues du marché du travail, notifiée sous le numéro C (2008) 5737 ».

Peu à peu le terme d'inclusion s'est installé dans les champs politiques comme dans les champs de sciences humaines et sociales et à l'instar des auteur·es cité·es plus haut, le plus grand nombre des publications concerne le handicap. Si l'inclusion telle qu'elle est déconstruite par Serge Ebersold renforce une fragmentation de la société en individus, on peut émettre l'hypothèse que si une planification inclusive est si peu détaillée voire envisagée c'est que l'idée de planification telle qu'elle subsiste dans l'esprit des aménageurs lui est encore antinomique. C'est-à-dire que la planification suppose une vision politique globale des enjeux de sociétés et parmi eux les solidarités envers les plus vulnérables (et donc les plus discriminé·es). Et ce, même si les textes d'ONU Habitat (2001) associent les termes ville et inclusive, produisant ainsi un modèle de développement urbain.

Il s'est donc opéré un glissement sémantique de l'inclusion concernant un ensemble d'individus dans leurs rapports aux groupes sociaux, vers le handicap (Gardou, 2012), les personnes âgées (Bigo et Depeau, 2014) et finalement toute personne en situation de vulnérabilité. On peut voir comme une continuité la multiplication des discours concernant la place des femmes dans les espaces publics urbains dès lors qu'il s'agit de promouvoir la ville inclusive. Cette continuité induit la permanence de l'attribution de la vulnérabilité aux femmes, comme des êtres faibles nécessitant un secours.

Néanmoins, observons avec intérêt que l'intrusion (plus que l'inclusion) de la dimension spatiale dans le discours inclusif produit une modification sémantique. Tout d'abord, en novembre 2016, au sortir du sommet mondial *Les villes pour tous* réuni sous l'égide des Nations Unies et de l'OCDE, est adopté un *Appel pour l'inclusion politique, économique et sociale*, incitant à favoriser

*« les droits de chacun et la démocratie participative (lutte contre les inégalités femmes-hommes, les discriminations, la précarité sociale ; accueil et intégration des familles réfugiées ; démocratie participative et « civile tech » ; accès aux données publiques...) ; la création des opportunités pour tous (accès à l'éducation et à la formation continue ; création de l'activité pour tous ; couverture sociale ; développement de l'intergénérationnel...) ; l'amélioration de l'accès aux services essentiels et les conditions de vie urbaine (accès au logement, aux soins ; lutte contre la ségrégation, la pollution ; mettre la culture et le sport à la portée de tous...) ».*

Il devient alors difficile de n'envisager la ville que comme une somme d'individus n'ayant pas de projet politique ensemble, donc ne faisant pas un tant soit peu société. Dans le texte de cet appel, la diversité des thèmes abordés témoigne des volontés politiques des gestionnaires locaux des villes. D'un point de vue géographique, à la lecture du texte de Mathilde Bigo et Sandrine Depeau à propos de *« l'inclusion à la ville des personnes âgées »*, il est très intéressant de noter que les autrices se réfèrent au concept d'habiter pour en analyser les enjeux et les dépasser.

Toutefois, l'articulation de ce terme d'inclusion avec la dimension spatiale le fait évoluer de trois façons :

- Elle induit la prise en compte de la ville non pas seulement comme environnement bâti à améliorer pour une meilleure accessibilité mais également comme une communauté sociale inter-agissante. C'est notamment ce qui fait peu à peu assimiler les discriminations à la notion alors que l'inclusion seule tend à les invisibiliser.
- Elle fait entrer le terme d'*empowerment*, lui aussi polysémique d'un point de vue social et politique (Bacqué et Biewener, 2013). Le terme visant, selon le contexte philosophique, ou bien la responsabilisation des individus quant à leurs seuls choix, reprenant en cela la conception de l'inclusion (Ebersold 2015), ou bien la « capacitation » comme cheminement émancipatoire. Cette dernière conception serait plus proche de l'Appel cité plus haut.
- Enfin, elle déplace la perception politique de l'inclusion. Dans de nombreuses publications, la ville inclusive, parce qu'elle est décrite comme une ville de lutte contre les discriminations serait une sorte de mise en espace intersectionnelle. Il est toutefois remarquable que l'idiome perde en contenu politique dès lors qu'il devenait plus critique. Cette évolution est à rapprocher des différentes injonctions à la mixité sociale, l'*empowerment*, la cohésion sociale, développement durable, forgées pour n'être pas discutées. Elle est également à rapprocher d'une « *condition postpolitique* » dont parle Erik Swyngedouw (2009) où chacun s'accorderait sur l'inaptitude du pouvoir représentatif à se porter garant de l'intérêt général. Ce consensus valorisé comme mode de gouvernance pacifiant invalide toute mise en tension conflictuelle au bénéfice de l'action de police (au sens proposé par Jacques Rancière) contre celle d'égalité. L'antagonisme est perçu comme disqualifiant, comme le sont ceux qui refusent la négociation sur les bases d'une acceptation des modes de relation capitaliste (Rancière, 2005)

On peut imaginer à quel carrefour se situe cette ville inclusive : à la fois héritière de la ville durable et de la longue histoire lexicale de l'incorporation de l'altérité faite d'assimilation, puis d'intégration (Sayad, 1994). Elle est également convoquée lorsqu'il s'agit de ville intelligente soit pour se féliciter de ce que les techniques numériques pourraient apporter pour « augmenter » les espaces publics urbains, soit pour s'inquiéter de ce qu'elles favoriseraient un renforcement des inégalités, condamnant les plus vulnérables à être plus en marge encore. En effet, ces dispositifs alimentent également la conception productiviste et compétitive de l'espace, augmentant les rétrécissements des espaces-temps, autant qu'ils réduisent les interactions collectives et donc les mises à jour des rapports sociaux conflictuels. La possibilité de l'accessibilité des opportunités offertes par l'urbanité des espaces publics a donc à voir avec la justice spatiale comme expression démocratique des pratiques urbaines.

En conclusion, il me semble qu'habiter ne peut être saisi dans sa complexité qu'au prisme de l'intersectionnalité des rapports sociaux, lesquels interviennent à toutes les échelles : de la coquille intime de l'individu au monde vécu ou représenté. Des lieux interface à la

critique de la ville inclusive, il est bien question d'une conception de justice spatiale. Or l'inclusion, parce que pour exister à une échelle, ou dans un domaine, induit, nécessaire, une exclusion à une autre échelle, ce qui, je crois, n'est pas le cas de l'intersection. D'autre part, il me semble que la littérature est pour l'heure assez rare sur les critères d'inclusion : s'agit-il de la recherche d'une inclusion parce que justement l'exclusion est injuste et dans ce cas, ce serait une sorte de réintégration dans leurs droits des personnes concernées, ou bien s'agit-il d'une inclusion qui serait justifiée par l'apport, la complémentarité qu'induirait la présence des personnes anciennement exclues ? Dans cette éventualité, si l'inclusion est conditionnée, jusqu'à quelle place l'inclusion est-elle possible ? est-elle cantonnée à une « spécialité », ou « complémentarité », faisant perdurer une situation asymétrique ?

# Chapitre 4. Cheminement : terrains et méthodes

---

J'ai exposé précédemment quelques cadres théoriques et éthiques de ma démarche. Ils sont la marque d'une évolution. Ce processus porte une empreinte peut-être plus importante encore sur la méthodologie globale que sur les thématiques elles-mêmes. La démarche fondée, dans son obligation posée à devoir répondre de tous les choix faits, a impliqué de remettre en question les habitudes ou les automatismes méthodologiques. Ce chapitre a pour objectif d'expliquer comment j'ai répondu par le terrain et la méthodologie à cette évolution théorique.

Le rapport au terrain comme prise de position éthique participe donc d'un processus méthodologique autant que théorique. Cette partie du mémoire d'habilitation présente donc le cheminement vers une méthodologie participative, où le corps, parce qu'il est cette coquille première de l'habiter, est défini comme un objet géographique. Le corps en mouvement, en confrontation à son environnement physique mais aussi idéal s'inscrit dans une relation à l'espace, d'abord dans son déplacement à une moyenne de 5 km/h dans une ville fabriquée pour des vitesses automobiles de 50 km/h (Soulier, 2012), puis dans ses représentations. Je présente ici quelques expérimentations et tâtonnements pour aller vers une recherche immersive, en mobilisant des pratiques élaborées par des chorégraphes à destination de personnes qui ne sont pas danseuses, et des tentatives de traductions graphiques narratives par le biais de cartes sensibles.

## 1. Le terrain : prise de position, prise de risque et... décentrement

Le terrain avec son cortège de protocoles d'enquêtes, de trames d'entretiens, fait partie du rite d'une vie de géographe : celui de la confrontation au réel autant qu'à l'imaginaire, aux spécificités de sociétés humaines et à leurs généralités. Toutefois le rapport que chacun·e

entretien avec est constitué d'empathie, d'histoires, de sensibilités personnelles. Hasard des contingences et des opportunités qui forment nos vies, chacun des terrains que nous arpentons est-il autre chose qu'un révélateur de ce qui nous fonde ? A l'instar d'Anselm Kiefer (2011) pour qui l'art consiste à « tourner autour d'un centre sans jamais l'atteindre », ne faisons-nous pas de la recherche également en tournant autour d'une idée et/ou d'un lieu sans jamais l'épuiser, malgré bien des tentatives (Perec ; 1982) et ce même les jours où nous pensons en avoir fait (justement !) le tour ?

S'il est nécessaire de « prendre position » d'un point de vue épistémologique, de clarifier d'où l'on pense, d'où l'on doute et comment l'un et l'autre se font, cela l'est tout autant du point de vue des terrains et des méthodologies de travail et de la manière dont on conçoit et aborde l'un et l'autre ; si bien que l'on ne peut produire la recherche ni seul·e ni hors-sol, escorté·es que nous sommes par toute sorte de personnes, qu'elles soient autrices, actrices, habitantes, de lieux, de territoires, d'imaginaires et de représentations qui nous ont fait cheminer. Géographes, nous avons coutume d'arpenter, et parfois de nous étonner, si bien que sans que cela soit formalisé comme tel, ni même revendiqué ou assumé, une forme de dérive psychogéographique nous accompagne.

J'ai insisté plus haut, sur la nécessité de prendre en compte le rapport du corps à l'espace comme moyen de se (me) défaire du regard surplombant inhérent aux travaux de sciences humaines et sociales traditionnels. C'est ce qui a conduit à choisir un certain nombre de termes de travail, à en discuter d'autres. L'ambition d'explorer l'habiter et le quotidien principalement au prisme du genre et plus globalement d'une intersectionnalité des rapports sociaux ramène à l'examen des corps dans l'espace public.

« Prendre position » en parlant du terrain est double. Bien sûr, nous avons en mémoire que *La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre*, (Lacoste, 1976) et parler de prise de position peut sembler un tant soit peu belliqueux. Probable. Manière de dire à nouveau qu'être géographe n'est pas anodin. Manière, également, ici, de rappeler que notre discipline, pourtant récente, est restée (à tout le moins en France), longtemps masculine (Ginsburger, 2016), voire « masculiniste » (Hancock, 2004 ; Barthe et Hancock, 2005 ; Volvey, 2012) exploratrice et, somme toute, expansionniste voire colonialiste (Raison, 2007). Il s'agit donc de réitérer le fait qu'aborder le terrain de recherche n'est pas partie prenante d'un consensus, mais d'un acte situé.

Cela implique d'assumer le rapport à l'espace, justement, au terrain.

*« Sous le terrain, il y a l'expérience, et par l'expérience est située l'activité produisant de la connaissance. C'est ainsi que le chercheur est au terrain (un peu comme « au charbon » et beaucoup comme au laboratoire) et non pas « sur » le terrain, dominateur et sûr de son expertise. »* (Retaillé, 2010 : 86).

C'est donc là que se situe la position, celle de l'éthique conduisant la démarche au terrain. J'indiquais, plus haut, que le processus de recherche a pu devenir lui-même terrain de recherche. Cet aspect de mon travail a pris de l'ampleur, au fur et à mesure que

j'interrogeais mon propre rapport aux territoires, aux habitant·es qui y vivent, en tant que chercheuse. L'expérience méricourtoise, dont j'ai fait état dans le premier chapitre de ce texte, a sans aucun doute été décisive, voire salvatrice. Aussi douloureuse qu'elle fut, elle a remis au centre de mes préoccupations l'urgence de clarifier ma prise de position en tant que chercheuse, revendiquant la recherche comme outil démocratique : outil public autant par ses financements que par sa simple finalité de documenter et participer à la production d'une connaissance commune. La confrontation au terrain est un apprentissage de l'incertitude autant que de la négociation.

L'irruption de la dimension sensible dans les travaux menés au terrain agit comme l'autorisation à utiliser des ressources qui ne soient pas seulement quantitatives ou factuelles, mais aussi intersubjectives, voire mouvantes, s'organisant dans un rapport des habitant·es entre elle·eux, dans un rapport à l'espace vécu.

Sur ce point François Laplantine s'appuie sur les mots de Marcel Mauss : « *les faits sociaux sont des fait totaux* » (Mauss, 1925), que l'on pourrait interpréter en disant que les faits sociaux sont des faits de relations des groupes sociaux entre eux, parmi eux, avec et dans leur environnement, Cela signifie pour l'anthropologue qu'ils ne sont pas seulement des faits sémiologiques, qu'ils sont sonores, visuels et sans aucun doute parfois impalpables.

*« Penser le sensible, c'est penser en sons et en images, en gestes. Du visible, du visage, de l'invisible... Le propre de la vie des sensations, c'est qu'elles se transforment sans cesse. Une pensée du sensible invite à penser le rythme. »* (Laplantine, 2014)<sup>11</sup>

Aussi invite-t-il à une pensée ethnographique comme :

*« co-construction du sens dans laquelle les acteurs sont à égalité. Il n'y a pas de méta langages. Remise en question de la dualité du signifiant et du signifié. Il n'y a que du signifiant, pas du signifié qui serait caché. Sinon c'est une reconstruction hiérarchisée. Se délester d'un appareillage idéologique postulant qu'il y a des instances rectrices ou normatives. Il ne faut pas creuser, mais effleurer. Penser horizontalement. Parcourir des surfaces. Ce n'est plus l'idéalité du sens (européen) mais la matérialité des sens, c'est-à-dire des sensations. Matérialités des corps qui se rencontrent ou qui s'évitent. Ce n'est pas l'abstraction des idées générales mais dans la surface du sensible. L'écran est plat, il n'y a rien derrière. Surface, ligne, flux, scène, mise en scène, scène urbaine (Goffmann), jeu social. »* (ibid.)

L'expression de la pensée de François Laplantine lors de sa conférence inaugurale au colloque *La rue comme espace chorégraphique* éclaire ma propre réflexion pour dessiner les contours de ce qui devient alors la recherche-action à Gennevilliers. La dimension totale des faits sociaux, ou dit autrement, l'idée qu'ils fassent système tous ensembles qu'ils

---

<sup>11</sup> Transcription personnelle d'après enregistrement, pour cette citation et la suivante.

relèvent des champs du social, du spatial, du sensible, du temporel ou encore du rythme de tous ces éléments conjoints, a conduit la construction, et de mon rapport au terrain et de la conception de la méthodologie comme terrain elle-même. L'invitation à « *penser horizontalement* » trouve écho dans ma volonté de démarche participative et de plus en plus immersive.

## 2. Processus vers une méthodologie incarnée

Si la géographie s'est longtemps maintenue dans l'illusion d'une neutralité, d'une objectivité, que dire des méthodologies de terrains qui sont menées ? Elles tendent aussi vers une objectivation qui serait sans conséquences sur la façon de mener la rencontre et l'étude de terrain. Pourtant, quel que soit le terrain abordé, la méthodologie implique sur lui un regard particulier et une manière de l'appréhender qui pour relever d'un savoir-faire n'en est pas pour autant automatique. L'étymologie grecque du mot méthode indique une route, un raisonnement orienté vers un résultat. Pourtant avant cette avancée cartésienne déductive qui semble bien rectiligne, il préexiste le cheminement. Celui-ci est tortueux. Ce n'est plus un regard posé sur le terrain, mais un cheminement avec lui. Marie-José Mondzain a pu, emboîtant le pas et la réflexion de Spinoza, proposer trois étapes ou trois genres de connaissance :

*« Selon le premier genre de connaissance la réalité nous bouscule et nous heurte, nous la subissons sans comprendre, et la poussée qui s'exerce sur nous fait de nous le jouet passif de forces que nous ne comprenons pas et avec lesquelles nous entrons en lutte, faute d'en saisir la coalescence avec ce qui nous compose au plus profond. [...] Selon le second genre de connaissance nous entrons en activité cognitive et nous composons autant que possible entre la passivité de l'éprouvé et l'activité du sujet connaissant. Le second genre de connaissance se trouve à la croisée positivement irrésolue où le sujet de la connaissance traite la réalité comme un objet qui n'est pas immanent à sa propre nature mais avec laquelle il compose et négocie sa capacité d'agir dans les limites de son pouvoir de comprendre. [...] Le désir de savoir nous pousse mais nous ne laissons pas encore agir pleinement ce qui en nous est immanence de notre être propre à tout ce qui arrive. [...] Seul le troisième genre de connaissance devrait nous faire accéder à cette immanence de la nature en nous. Nous appartenons de façon essentielle au monde qui nous fait naître et dans lequel l'accroissement de notre puissance d'agir est à la mesure de l'hospitalité que nous réservons à tout ce qui nous arrive, à tout ce qui arrive de façon générale. » (Mondzain, 2019 ; 21-22)*

Ce sont ces trois genres de connaissance qui font croître la relation au monde en même temps que « *la relation avec l'accroissement ou la diminution de notre puissance d'agir. Pour Spinoza, [...] chaque étape dans la connaissance de ce qui nous fait naître et croître*

*correspond à une situation et à un degré d'intensité ontologique de notre corps, de nos affects et de notre intellect. » (Mondzain, 2019 ; 22).*

Les termes rejoignent ceux de Laplantine cités plus haut. Mais surtout, les uns et les autres confortent l'intuition d'une remise sur le métier du travail méthodologique classique de la géographie dans le cadre d'une recherche sur les relations des rapports sociaux de genre et les espaces publics. La méthodologie n'est pas un outil au service d'une réflexion, elle en participe pleinement comme production scientifique. J'insisterai sur les processus non linéaires qui m'ont menée à ce temps de pause réflexive qu'est la rédaction de ce mémoire.

Persistances de la confrontation aux terrains industriels de ma thèse, les images des corps au travail, exposés, sécurisés ou non, s'illustrent durablement comme un frottement de la peau à la rugosité du bâti intérieur des usines, mais également à l'extérieur dans l'organisation des espaces publics urbains. La cartographie des territoires communaux rend compte des organisations urbaines économiques des villes usines et des villes industrielles, pourtant il reste que l'expérience corporelle des espaces construits ne peut pas apparaître.

En imaginant ce que pouvait être cette expérience corporelle, c'est logiquement que je me suis tournée vers les procédés en forme de marche, c'est-à-dire utilisant principalement les déplacements pédestres comme outil d'observation, d'analyse, d'enquête, que la marche soit le medium premier ou que ç'en soit le récit. Ce mode de déplacement est pluriel. C'est celui d'une jonction rapide d'un lieu à un autre, d'un mode de transport plus rapide à un autre. C'est celui de la promenade et de l'espace-temps agrandi par un choix de la lenteur. C'est enfin celui de l'arrêt du corps nécessitant un repos. Ces deux derniers conviennent assez au travail de recherche, l'un et l'autre autorisant un développement non linéaire, non organisé préalablement.

*« La promenade, c'est aussi cela : accepter le deuil du rêve de clarté cartésienne. La froide raison n'existe pas, il n'existe qu'une production de faux-sens en batailles, dus aux dénis obliques ou à l'invalidité des moyens contre lesquels le marcheur, dénué d'orgueil comme d'ambition, ne lutte pas. » (Nahoum-Grappe, 2005 : 32-33).*

Dans ce procédé de promenade, donc de déplacement lent, puis finalement dans l'attention aux sensations de tous déplacements pédestres, quel qu'en soit le rythme, prennent forme les empêchements, les obstacles, leurs analyses. Il y a dans cette promenade comme dans l'interrelation avec l'environnement le tâtonnement que Levinas nomme « *la condition de toute technique* » (Levinas, 1987 : 181). Le chorégraphe-architecte Jean-François Pirson propose la contraction « *il danse l'espace* » (Pirson, 2000 : 108), ce qui n'est ni avec, ni dedans. L'expression implique une interrelation avec l'environnement, en même temps qu'un mouvement. Elle sous-tend une conception sensible et rappelle la proposition de définir l'habiter comme une diversité de manières d'être au monde (pratiques et expériences) incluses dans des interrelations scalaires, sociales, émotionnelles et politiques. L'expression agit comme un moyen de projeter sur un lieu, un espace « *un sens, une*

*signification pour celles et ceux [...] qui y résident, y travaillent ou y voyage, ne serait-ce qu'en pensées* » (Guinard, 2019).

C'est que le terrain avant d'être passé au tamis des diverses méthodes de travail que l'on pourra imaginer peut s'entendre d'abord comme une interprétation parce qu'il est une construction sociale, voire l'interprétation (celle du/de la chercheur·e inclus·e dans un collectif social) de l'interprétation qu'en font ses acteur·rices (Müller, Pasqualino, Schneider, 2017 : 5). A mon sens, c'est la raison pour laquelle il ne m'a quasiment jamais été possible de produire un raisonnement linéaire qui induise un processus allant de l'hypothèse à sa validation par le terrain, mais au contraire j'ai envisagé, assez logiquement, une méthodologie heuristique (ou heuristique de la méthodologie) qui puisse être conçue comme performative dès lors que le terrain, le/s sujet/s enquêté/s et le sujet enquêteur participent d'un espace total (Müller, Pasqualino, Schneider, 2017 :11).

En effet, je l'ai déjà indiqué, ce processus ou cheminement précède ma rencontre avec la notion d'habiter comme avec les *Gender Studies*, les *Cultural Studies* ou les *Subaltern Studies*. Il est d'abord fait d'ébauches et de tâtonnements modestes. Aucune de ces notions même si elles rejoignent ce qu'est la démarche fondée exposée dans le premier chapitre et la responsabilité qui l'accompagne, ne va de soi. Ainsi, l'aboutissement à la remise en question de la façon d'être chercheuse en géographie, qu'on la nomme ou non engagement ne vient pas d'une décision de principe féministe ou décolonial. C'est une évolution d'un processus de recherche issu de pratiques militantes et d'éducation populaire où la participation de tou·tes et de chacun·e est historiquement ancré. Cette formation-là n'est pas académique. Ce qui malgré tout n'empêche ni relents patriarcaux ni absolue absence de toute attitude surplombante. De même, ma position d'être une habitante parmi d'autres relève également de ce même processus.

Cette construction intellectuelle profite considérablement de la prise en compte croissante du genre et des sexualités en géographie, en ce qu'elle invite à adopter une approche critique et réflexive qui alimente bien d'autres champs de recherche au sens où elle implique un décentrement, voire un bouleversement des comportements. Ce décalage entre notions mobilisables comme outils et appréhensions du terrain a à voir avec mon parcours professionnel qui a débuté d'abord dans le monde des collectivités territoriales. Il s'agit en effet d'abord d'une confrontation au réel, puis de la mise en analyse scientifique de situations déjà connues et analysées d'un point de vue de l'opérationnel et de la nécessaire réactivité de services publics de proximité.

Je peux ainsi déceler plusieurs phases dans mon parcours de recherche. La première, celle du DEA et de la thèse, où Marseille puis des communes industrialisées (Bourges, Blagnac, Gennevilliers, Le Creusot, Valenciennes) sont étudiées en surplomb, sans d'autre implication que l'arpentage et l'empathie pour le terrain et le sujet. C'est leur situation socio-économique qui les situe en marge pour la majorité d'entre elles. Dans tous les cas, je mobilise principalement une approche classiste, même si j'envisage une approche de différenciation sociale, sexuée ou ethnicisée. Cette lecture est une lecture habituée, voire

habituelle, nourrie de récits de parcours familiaux anticolonialistes, mais elle n'était pas conçue explicitement comme intersectionnelle.

Le premier tournant a lieu avec la confrontation à Méricourt et la formulation d'une recherche-action (Cités minières et changement climatique) menée par un collectif pluridisciplinaire (architectes, économiste gestionnaire, géographes, paysagistes, politiste-urbaniste) portant une proposition évolutive devant être partie prenante d'une transition environnementale, notamment pour l'amélioration de l'isolation des logements des cités minières du Nord-Pas de Calais.

*Texte 1. Extraits du dossier de candidature Cités Minières et Changement Climatique (2012) portant sur les propositions de recherche-action. Proposition portée avec Sylvie Delboy et Sarah Kassler (paysagistes de l'atelier SensOmoto), Soraya Baït (architecte), Corentin Buch (architecte), Gaëlle Namont (politiste et urbaniste), Jacques Stambouli (économiste gestionnaire) et Anne Volvey (géographe).*

« La rénovation des logements ouvriers, dans un contexte de mésusage et de précarisation énergétiques grandissant est un enjeu de taille. Pour répondre aux objectifs afférents de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et d'économie des énergies fossiles, la proposition de recherches Cités Minières et Changement Climatique (CMCC) adopte un principe de remédiation multiscalaire. Elle prend en compte l'habitat minier à différentes échelles : logement, cité minière, commune, agglomération, région. Plus que la seule rénovation du bâti, l'étude ambitionne une réflexion systématique sur le territoire et ses différentes composantes, ainsi que l'engagement du collectif social, notamment des habitants, dans le cadre d'ateliers participatifs qui prendront des formes originales.

Trois axes de recherche et d'action sont privilégiés : les changements dans l'habitat et les modes d'habiter ; les mutations des usages des espaces jardinés et des espaces ruraux ; les transformations des modes de déplacements de la vie quotidienne en faveur des mobilités douces et économes. Tandis que la recherche-action est le mode opératoire privilégié pour la conduite de ce projet multiacteurs. »

« [...] La participation des habitants de Méricourt aux différentes étapes du projet de recherche-action apparaît comme une condition de réalisation de cette expérimentation. Partant du constat que la participation des habitants à l'action publique a peu de chance de s'inscrire dans le temps quand elle s'apparente davantage à une consultation légitimant un projet avant tout décidé par les élus (procédure de type *top down*), Marie-Hélène Bacqué et Yves Sintomer\* soulignent que la participation citoyenne à la gestion urbaine repose sur « l'existence d'un véritable espace décisionnel » (procédure *bottom up*), et suppose que la discussion soit engagée sur « de véritables enjeux ».

Dans le cas du projet CMCC, les transformations à opérer sont telles qu'elles rendent, *a priori*, indispensable la participation des habitants à des choix de gestion. Le fait que les élus et techniciens de la ville intègrent les couches populaires au cœur de leurs choix politiques peut également, suivant l'analyse de M.-H. Bacqué et Y. Sintomer, « favoriser leur implication » (implication qui ne va pas de soi dans une région marquée historiquement par le paternalisme industriel).

Il s'agira alors d'identifier, auprès des acteurs locaux (élus, techniciens, bailleurs sociaux...), notamment lors d'ateliers, les choix sur lesquels ils seront prêts à associer les habitants des cités minières et de la commune de Méricourt. Mais il s'agira inversement de trouver des opérateurs de cette implication habitante et des manières de faire aptes à créer l'espace de négociation propre à

stimuler la créativité habitante (tant individuelle que collective) et à accéder à la définition d'une nouvelle manière d'habiter ensemble durablement. »

\* Bacqué, Marie-Hélène et Sintomer, Yves, « *Gestion de proximité et démocratie participative* », *Annales de la recherche urbaine* n°90, sept. 2001

Cette première approche d'une méthodologie par la recherche-action reste encore très surplombante et n'inclut pas les chercheur·es de ce collectif dans les ateliers prévus, sinon comme personnes animatrices. Le rapport au terrain demeure hiérarchisé dans la conception du travail et cette asymétrie n'est alors qu'assez peu interrogée, même dans un contexte d'écriture d'un projet de recherche-action. Il s'agit d'une situation intermédiaire entre l'habituelle identification des acteurs institutionnels ou associatifs et la conscience d'un éventuel apport d'habitant·es. Il ne s'agit pas de rendre possible une co-construction de la recherche.

Pourtant ce projet, s'il existe alors, le doit à l'action préalable d'habitant·es qui ont mis en place un jardin partagé géré sans fragmentation en parcelle, voilà qui aurait dû nous ramener à notre humilité !



Photographie 3. Ch'bio jardin, jardin partagé à Méricourt (Pas-de-Calais). (2011).

J'ai poursuivi l'idée que nous avons construite ici d'ateliers à mener avec des habitant·es à Stains, en apportant mon concours au travail d'une association qui souhaitait produire un savoir citoyen sur la ville. Comme dans le cas de Méricourt, le programme n'ira pas à son

terme, à tout le moins, pas dans les formes annoncées. Toutefois, dans le cas stanois, des ateliers ont eu lieu, dans quatre quartiers de la ville. Il s'agissait de familiariser les participant·es avec le dessin cartographié dans un premier temps, puis de les interroger sur leurs représentations des dynamiques de la ville en leur soumettant des hypothèses graphiques et des éléments de discussion.

A Méricourt la mise en œuvre de la proposition de recherche n'a pas eu lieu, mais elle a été engagée à Stains. La critique est toutefois identique, le rapport asymétrique perdure notamment de la part des membres de l'association dirigeant ce travail. Plusieurs étapes étaient prévues. Des croquis d'hypothèse sont distribués à des habitant·es un samedi matin avant une déambulation collective commentée par un architecte (président de l'association). A l'issue de celle-ci, un fond de carte muet de la commune leur est fourni. Il ne comporte que le contour des limites de Stains et les principaux axes de circulation. Une semaine plus tard quelques participant·es viennent à un atelier avec les dessins qu'elles et ils auront réalisés. L'étape suivante qui n'a pas eu lieu devait être un temps de proposition d'analyse du territoire.



*Photographie 4. Stains, déambulation collective commentée. (2012)*

Pour ce qui me revient, c'est-à-dire ces quelques croquis ci-dessous, ces hypothèses proposées avant que les personnes participantes ne passent au dessin de leurs déplacements et de leurs souhaits de réorganisation introduisent des biais dans les réponses, malgré la diversité proposée.

	<p>Une ville coupée en deux par la Grande Ceinture, Avec au Nord, la présence d'un habitat pavillonnaire prévu pour les classes moyennes et un raccordement rapide vers le réseau de transport en commun jusqu'à Paris (RER D) contre un Sud dévolu au logement social, peu desservi par des transports en communs rapides, enfermé sur soi ou regardant vers Saint-Denis mais ne pouvant que difficilement accéder au rayonnement parisien ?</p>
<p>Une ville fragmentée par des axes structurants lourds qui morcellent la ville et contribuent à renfermer chaque quartier sur lui-même, sans organiser de liaison entre les différentes parties de la ville ?</p>	
	<p>Une ville dont le seul rayonnement et la seule préoccupation se situe au niveau de son patrimoine remarquable (la cité-jardin) et ses quartiers populaires, drainant la majeure partie des efforts d'aménagement de la ville ?</p>
<p>Une ville morcelée dont la forme urbaine, la structure du bâti, l'omniprésence de frontières réelles (axes de circulation) ou perçus (le quartier, le communautarisme, la structure sociale ou la possibilité de trouver un emploi, obligent à fuir et regarder vers l'extérieur ?</p>	
	<p>Un ensemble urbain plutôt qu'une ville constituée d'aires de vie, d'unité de quartier qui ne se regardent pas mais s'ignorent, manquant de liaison physiques et mentales et empêchant l'émergence d'une réelle identité Stanoise ?</p>

Force est d'ailleurs de constater que très peu de personnes ont dessiné sur le fond de carte muet qui leur était fourni pour illustrer leurs pratiques et que les dessins rendus n'ont été exploités (à ma connaissance) ni par la commune, ni par l'association en charge de l'animation de ces ateliers citoyens.

Les différents temps de mon évolution de la façon de construire des méthodologies de terrain se superposent. Ainsi, un deuxième moment correspond à la confrontation des corps à l'espace. Cette approche vient de premières confrontations, celles des corps ouvriers au

travail ou au contraire à l'arrêt contraint du chômage ou des maladies professionnelles. Dans ma thèse, je n'ai pas fait mention de l'incorporation des permanences industrielles alors que j'en ai cherché les traces dans l'espace, les constructions, les typologies de logements, la mémoire collective, ou encore la symbolique des lieux. J'ai imaginé l'empreinte des mouvements, des passages des corps au travail ou au repos dans les fragments du bâti des friches industrielles.

Ces lieux désertés, silencieux continuaient d'être habités avant de disparaître. C'est néanmoins là que s'incorpore la diversité des rapports à l'espace, notamment dans l'ancienne rue centrale de l'usine Creusot-Loire. Cette rue fut ouverte au domaine public lors du démantèlement en 1983 du groupe Creusot-Loire et des manifestations des Creusotin·es. Les murs, de part et d'autre de cet axe, ont été recouverts de fresques en 1985 à la demande de la municipalité. Lorsque j'y séjourne en 2006, elles sont encore toutes visibles. Seule l'une d'elles a ensuite été restaurée en 2013.



Photographie 5. a et b. Fresques creusotines peintes par Bernard Morot-Gaudry en 1985 après le démantèlement de Creusot Loire. (2006). La fresque rouge a été restaurée par l'artiste en 2013.

Elles projettent le contexte physique, spatialisé, rythmé du rapport du corps à l'espace du travail. Si je prends alors conscience de la relation du corps à l'espace c'est certes parce qu'il s'agit de la spatialisation de l'œuvre d'art sur l'ancien lieu de production. L'œuvre totale n'est pas seulement la peinture, mais la peinture située dans un lieu évocateur. C'est la discussion et l'évocation qui font œuvre comme cela aura été le cas dans d'autres communes, créant ainsi des hauts-lieux de représentation de l'identité ouvrière de certains territoires, mais c'est aussi une approche que l'on pourrait dire non-représentationnelle de la géographie par la mise au centre des pratiques spatiales et des performances.

J'opère alors un glissement thématique, il ne s'agit plus alors d'étudier les villes industrielles comme objet, mais d'envisager la relation du bâti urbain aux corps humains. A partir de ce moment, les temporalités prennent plus de place dans mon travail, même si elles y étaient déjà présentes.

L'association corps, espace, temporalités, trouve une traduction d'ordre méthodologique par le biais de la chorégraphie en m'impliquant non pas en dansant mais en faisant l'expérience de l'espace-temps avec un corps féminin, ordinaire, non sportif, marchant. Je

m'intéresse, après les déambulations méthodologiques qui tenaient plutôt du « diagnostic en marchant », aux propositions chorégraphiques en forme de marche d'abord, mais également à toute façon de faire apparaître les interactions avec l'espace. Ces rencontres sont à l'origine de la remise à plat méthodologique que j'opère à ce moment-là.

### 3. L'œuvre dansée comme enseignement et pratique géographiques.

Cheminement. Chemin faisant. Hodologie méthodologique ? peut-être ! Me voici à l'une des intersections et par la rencontre d'artistes chorégraphes la pratique intellectuelle devient aussi incorporée. C'est bien un cheminement, c'est-à-dire, qu'il ne s'agit pas d'une décision de changement paradigmatique, même si bien sûr cela le deviendra, mais, à ce moment-là, il s'agit d'un processus que l'on pourrait dire syntagmatique, par association, presque par capillarité ou par porosité. Géographes, nous avons l'habitude de l'arpentage du terrain, nous avons moins celle de porter notre attention sur la sensation de parcourir l'espace, d'en changer les rythmes, d'y imprimer des mouvements. Toute chose connue pour les chercheur·es en danse, et pour d'autres encore, pour qui la question d'ambiance est au centre des préoccupations.

L'inaboutissement des expériences à Méricourt puis à Stains ont montré une inadéquation profonde entre la conviction de la nécessité de produire la recherche avec les habitant·es et les protocoles méthodologiques mis en place. Cette incompatibilité entre des principes éthiques liés et une sorte d'automatisation des propositions de mises en œuvre a obligé un décentrement et procède de cette démarche fondée devenue le cœur d'une pratique méthodologique. En considérant le corps comme objet géographique dans le rapport au travail, à l'espace du quotidien et finalement à l'habiter je prends connaissance d'œuvres chorégraphiques *in situ* dont la plupart sont en forme de marche en posant l'hypothèse que c'est par l'acte le plus partagé et le plus banal, ne demandant pas de compétences particulières que l'accès à une réflexion collective serait possible.

Mettre en relation danse et géographie n'est pas une idée originale, même si elle a été moins développée par des géographes, pour qui cela reste, à quelques exception près, plutôt passager, (Apprill et Dorier-Apprill, 1998 ; Besse, 2007 ; Canova et Chatelain, 2015 ; Crozat, 2000 ; Gwiazdzinski, 2013, Louiset, 2016 ; Olmedo, 2016 ; Raibaud, 2015, Söderström, 2013) que par des chercheur·es en danse (Lefevre, Roland et Sizorn, 2019 ; Louppe, 1998 ; Perrin, 2006, 2012, 2019 ; Torrent, 2015) ou des chorégraphes (Dupuy, 2001 ; Charlot, 2014 ; Pernette, 2015 ; Pirson, 2008 ; Michard et Poisson, 2018). Pourtant, elle demeure moins fréquente et plus exotique qu'une mise en relation danse et architecture. Sans doute est-ce, autant parce que la seconde discipline conçoit le lieu de la première que parce que l'une et l'autre ont à voir avec la création d'espace permanent ou fugace. Toutefois si la géographie n'est pas comme la danse une discipline de création artistique, l'une et l'autre interrogent les rapports des corps humains à l'espace, à l'occupation de l'espace et à son appropriation ; et il reste enthousiasmant qu'à l'instar de Laurence Louppe « [...] nous ne pouvons-nous empêcher [...] de rappeler que *chora* (l'espace) n'est pas loin

*du choron, espace pour la danse, décrit par Homère* » (Louppe, 1998 :94). Je ne parle pas ici des travaux s'occupant de certains types de danse et de leur répartition spatiale mais bien de la chorégraphie comme processus de recherche spatiale qui tout comme la géographie repose sur une notation graphique spécifique et une analyse des temporalités, des rythmes dans leur diversité. Ma démarche n'est pas de produire une analyse de la transformation de l'espace par l'irruption chorégraphique : « *danser c'est rendre l'espace visible* » pour reprendre les mots de Dominique Dupuy<sup>12</sup> mais d'en comprendre les ressorts afin d'en construire une méthodologie sensible. Si la chorégraphie agit comme un révélateur d'espace, cela tient à sa performativité, à cette forme d'interaction avec un espace en train de se produire. La forme chorégraphiée porte un discours, ou à tout le moins un questionnement sur la quotidienneté de l'espace urbain, en faisant saillir quelques caractères parfois plus durablement que le seul temps de la performance. C'est ce pouvoir de transformation et de mise en dialogue qui me semble intéressant d'un point de vue méthodologique.

Les premières rencontres ont lieu en 2013-2014 avec trois artistes aux méthodes différentes. Toutes les propositions artistiques ont toutefois en commun d'introduire des participants dans la production du travail, puis dans sa restitution. Ce ne sont pas toujours les mêmes personnes qui participent à l'une et à l'autre, elles ne sont également pas toujours en contact.

Je rencontre ainsi Lauriane Houbey pour sa « pièce sonore à marcher » *D'ici là le milieu* à Grenoble, créée dans le cadre de la recherche « Cartographies traverses » de l'*AntiAtlas des Frontières*<sup>13</sup> conduite entre autres par les géographes Sarah Mekdjian et Anne-Laure Amilhat-Szary (2015 ; *et alii*, 2014). Cette pièce n'est pas une pièce dansée.



Photographie 6. Situation du lieu de rendez-vous de la "pièce sonore à marcher" *D'ici là le milieu*. Photographie prise après la rencontre. (2013)

<sup>12</sup> Cité par Sylvie Clidière et Alix de Morant (2009 : 80)

<sup>13</sup> <http://www.antiatlas.net/>

Le lieu de rendez-vous est un petit local, lieu d'exposition, situé en périphérie de la ville.

Le contact avec l'artiste n'a lieu qu'avec la transmission d'un matériel d'écoute d'une bande sonore et l'invitation à marcher dans les environs du lieu de rendez-vous, le casque audio sur les oreilles. L'unique consigne concernant la direction à prendre est de choisir un espace arboré, ils sont multiples.

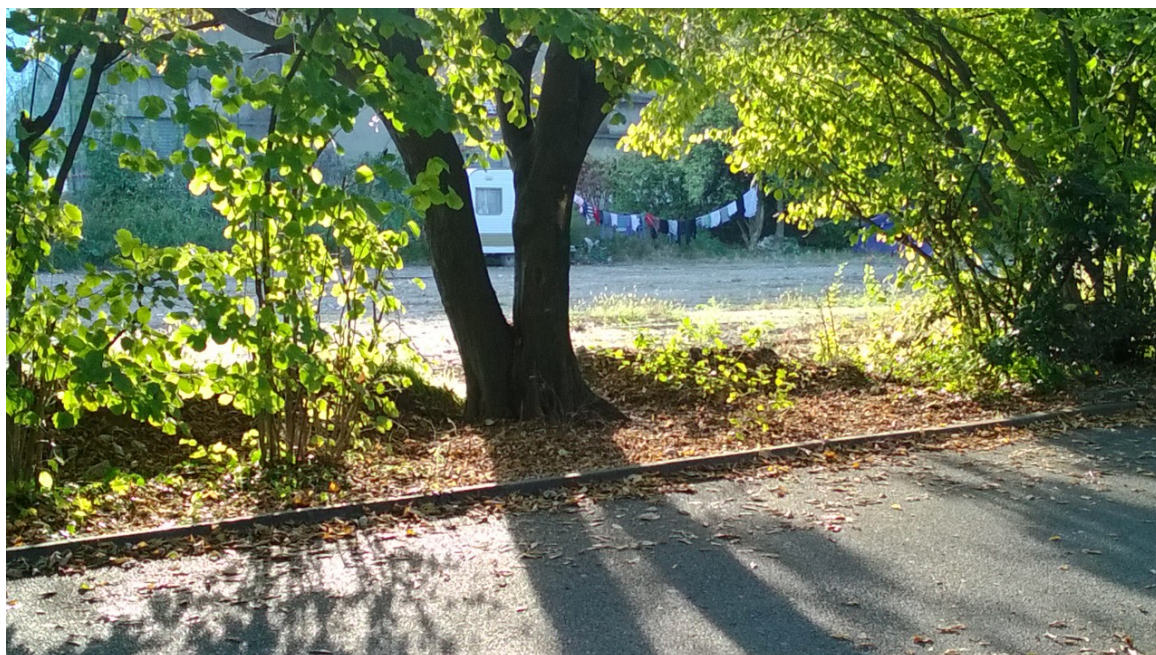
L'enregistrement contient une introduction : « *Topographie du quotidien. Une entité collective se meut. Des bribes de mémoires de route laissent surgir des paysages d'épopées intimes, grandes traversées qui peuplent nos lieux communs. Entre le son et le sol, quelque chose se trace.* »<sup>14</sup> et une mise en condition corporelle : « *sentir son dos s'appuyer sur sa colonne* », puis ce sont des récits de passage de frontières par des personnes exilées, des bruits qui évoquent ces passages, bruits de pas dans des feuilles mortes, vents, sifflements non identifiables.

Ces paroles et ces sons sont encadrés par des interventions de la chorégraphe invitant à saisir en marchant des sensations semblables, à imaginer le corps de l'autre dans l'espace parcouru, dans le passage de la frontière. Le parallèle proposé par cette parole doublée relie, pour un très court instant, les sensations des migrant·es à celle des visiteur·ses de l'œuvre en l'inscrivant dans un environnement qui peut être semblable.

La bande sonore invite à marcher une vingtaine de minutes avant de revenir à ce point d'ancrage. Les expériences sont, pour chaque visiteur, différentes. Cette bande sonore transforme la réalité de la déambulation en créant un filtre d'interprétation des paysages parcourus différent. Ainsi le linge qui sèche près de la caravane ne peut plus être que le signe de présence d'exilé·es ayant trouvé un précaire refuge sur un terrain en friche. L'image reste associée à ce récit dans mon esprit, même en apprenant plus tard que les personnes qui vivent là ne sont pas de ce même voyage.

---

<sup>14</sup> <http://l.exces.free.fr/SPIP2/spip.php?rubrique46>



*Photographie 7. a et b. La randonnée sonore doit avoir lieu dans un espace où des arbres sont présents. (2013)*

Ce travail s'inclut avec une œuvre graphique *Technique particulière* dans l'exposition *Quelque part* que l'on découvre selon l'envie et la disponibilité du matériel d'écoute avant ou après la randonnée.



Photographie 8. a et b. Exposition *Quelque part*. Bannières en patchwork portant le dessin d'objets du quotidien des parcours d'exil. (2013)

Lauriane Houbey définit son travail :

*« Ces randonnées sonores sont conçues afin d'explorer les territoires qui font les vies. Comment se fraye-t-on un chemin dans la ville, dans le monde, dans le paysage ? Qu'est-ce qu'habiter quelque part ? Comment transmettre ses expériences sensibles des lieux ? Ce travail trouve son origine dans la rencontre de sans domicile et de demandeurs d'asile. L'enjeu est d'interroger la relation qui existe entre un là-bas et un ici. Comment arrive-t-on quelque part ? Arriver quelque part c'est garder en*

*conscience un trajet parcouru, autant qu'un point de départ. Il nous semble qu'un fil invisible est tendu entre les lieux que l'on porte en nous. Comment faire pour que ce fil ne se rompe pas, pour ne pas se retrouver déraciné, errant ? Comment l'expérience sensible que l'on a de là-bas habite de fait les lieux de l'ici ? Comment transmettre ces sensibilités, pour qu'elles fassent expériences publiques et informent la communauté ? L'objectif est de créer une œuvre sonore à marcher : une pièce d'art vivant engageant le spectateur dans un arpentage collectif de l'espace publique, soutenu par la diffusion d'une partition sonore, témoin sensible, coréalisée avec les résident.e.s du Centre d'Accueil. »<sup>15</sup>*

Si cette première œuvre efface la présence physique de la chorégraphe et ne propose pas de présence physique à la personne participante que par sa propre conscience de son corps et par l'évocation des corps d'autres personnes en exil, la deuxième œuvre rencontrée, *Topologie* de Les gens d'Uterpan, elle, ne met pas en présence d'un public convié pour que la performance ait lieu. Il y est aussi question de déplacements, ceux-ci paraissent plus anodins en ce qu'ils sont réguliers.

*Topologie* naît d'une réflexion d'Annie Vigier et Franck Apertet, sur la place du travail dans la ville, puis de la place des déplacements pour le travail dans l'espace urbain, des caractéristiques de la quotidienneté des déplacements domicile-travail : les temps courts, les circuits les plus simples, la vitesse de déplacement, les stratégies corporelles, les contraintes de temps.

*« Dans un lieu donné (lieu de référence) est exposé le graphique étalon de Topologie reproduit sur un plan du secteur dans lequel se déroule le projet. A ce graphique s'ajoute un système audio diffusant la partition sonore qui accompagne l'exécution de la partition physique. Cette pièce audio est diffusée sur la fréquence d'une radio libre émettant habituellement dans ce secteur.*

*Pendant plusieurs jours, les interprètes quittent un point de départ prédéfini pour arpenter dans l'espace public un parcours individuel déterminé par le graphique de Topologie.*

*À chaque sortie, ils entrent progressivement dans l'organisation et la réplique de plus en plus précise de leurs actes simples : gestes, comportements physiques, sociaux, vitesses de déplacements, etc. La structure du graphique les amène à se retrouver ensemble à certains points précis et à des moments exacts. Chaque parcours se termine par le retour des interprètes au point de départ. »<sup>16</sup>*

---

<sup>15</sup> *Ibid.*

<sup>16</sup> [http://www.lesgensduterpan.com/proj\\_topologie.html](http://www.lesgensduterpan.com/proj_topologie.html)

Durant une semaine, cinq interprètes suivent un parcours dans la ville, toujours le même. Le premier jour, il leur est donné un plan de la ville sur lequel est tracé le graphique des itinéraires respectifs, minutés.

Chacun·e compose son parcours dans un temps imparti de façon à reproduire tous les jours la même chorégraphie tirée de l'analyse qu'il·elle fait de son secteur. Aucun élément vestimentaire ne permet de distinguer les danseurs et les danseuses des autres passant·es de la rue. Chacun·e étudie les obstacles, met en place des stratégies pour les contourner, ce qui le·la confronte aux règles qui composent l'espace public. Il·elle peut être amené·e à donner des explications aux personnes rencontrées. Si son parcours l'oblige à entrer dans un commerce, il·elle doit expliquer le projet au commerçant pour que son passage quotidien soit accepté. Si le chemin tracé n'est plus possible, alors l'interprète doit opérer un changement d'itinéraire, changer les rythmes de déplacement pour que le temps d'exécution soit conservé.

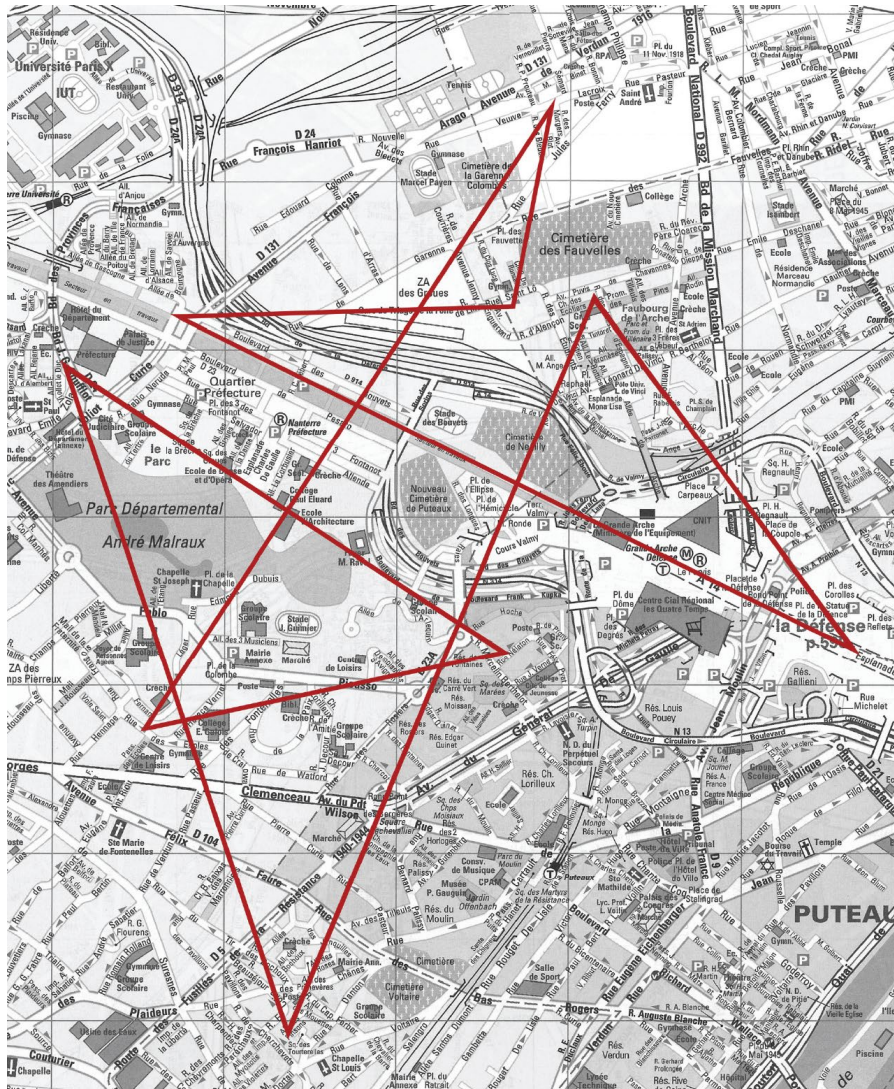


Figure 11. Tracé graphique étalon de Topologie appliqué sur la représentation cartographiée de l'espace urbain de Nanterre, Courbevoie et Puteaux.

L'interprète se retrouve dans des situations coutumières et opte pour la mise en place de stratégies corporelles : ce que nous faisons tou·tes lorsqu'un imprévu modifie nos déplacements quotidiens. A ces moments-là nous reconsidérons nos trajets, nous redécouvrons, nous sommes à nouveau dépaysés, nous sommes un peu perdus, nous accélérons, parfois une tension d'anticipation du retard éventuel accompagne ces modifications. Le regard chorégraphique sur ce déplacement met en lumière ce qui fait l'identité d'un lieu avec ses habitudes, ses habitués, ses habitants. Finalement en se fondant dans les habitudes, malgré des attitudes qui peuvent créer l'incident, la surprise, *Topologie* entre dans le quotidien des navettes domicile-travail. Il y a un centre, qui concentre l'activité productive et une périphérie où l'on loge. Ce déplacement est déjà intégré au travail, à l'espace du travail. L'espace du déplacement est déjà vécu comme au travail.





Photographie 9. a, b et c. *Topologie* à Nanterre, « performance pour cinq danseurs ayant pour scène la ville » (2013). © Martin Argyroglo.

*Topologie* permet une interrogation de la fabrique de la ville, des rythmes qui la fondent, des paysages. L'application du graphique sur la représentation cartographiée de l'espace urbain, renvoie au sentiment de déconnexion du trajet vis-à-vis du territoire et du caractère quasi-imposé des déplacements, de l'éloignement des deux pôles principaux de l'habiter : domicile et travail. Dessiné systématiquement à cheval sur deux, voire trois communes, cette pièce située, à chaque fois en agglomération, lie en un même tissu urbain, les différentes collectivités territoriales. Ainsi, partant du rapport au travail en ville et aux trajets nécessaires pour se rendre sur le lieu de travail, *Les Gens d'Uterpan* ouvrent en filigrane l'appartenance à l'agglomération, à la conurbation, à l'évolution de la prise en compte de l'aménagement du territoire. Même si le graphique étalon n'est pas renseigné comme une analogie de chaînage de déplacements, fréquemment mobilisés dans les travaux de géographie ou dans des documents d'urbanisme attentifs au genre, on peut extrapoler et y voir un rapprochement certain.

Dans le cas de *Topologie*, ne sont impliquées que les personnes qui sont rencontrées chaque jour en fonction des trajectoires des interprètes. Pour autant, en créant une routine supplémentaire parmi d'autres habitudes, le temps d'une semaine, l'espace est modifié. Avec la pièce *D'ici là le milieu*, je me suis intéressée au pouvoir transformateur du son, de la transmission d'un récit, par la surimposition à l'environnement et l'invitation à incorporer le récit par la marche. La sollicitation de l'ouïe donnant plus d'acuité aux autres sens, il y a une inscription de la mémoire de cette randonnée activée non seulement par l'intellect mais aussi par le corps sensible.

La dernière artiste rencontrée en 2013 est Annick Charlot directrice de la Compagnie Acte. Cette rencontre est fondatrice d'un point de vue méthodologique à plusieurs égards, et plus particulièrement pour la recherche-action à Gennevilliers.

Je contacte la chorégraphe pour sa pièce *Lieu d'être* qu'elle définit comme « *un manifeste chorégraphique pour l'utopie d'habiter* »,

« *Un public en marche vers un point de rencontre, une fresque humaine dansée aux balcons, une table comme une scène où se jouent les amitiés et les révolutions, un ballet aérien à la façade des immeubles. LIEU d'ÊTRE est l'épopée d'un peuple éphémère où se mêlent artistes, habitants complices et figurants danseurs. Un manifeste : mettre en mouvement l'habitat, le collectif, un rêve social.* »<sup>17</sup>

En 2014, la Compagnie présente *Lieu d'être* à Eragny, je la suis afin de comprendre ce que signifie ce « *peuple éphémère* » et les dispositifs participatifs mis en œuvre, comme notamment le rôle des « *complices* ». La pièce associe des complices qui participent au spectacle en faisant irruption dans le paysage urbain par différents moyens, (groupe avançant de front dans un espace découvert, présence aux fenêtres d'immeubles de grands ensembles). Ils et elles sont à la fois dans le spectacle et occupent une place médiane entre artistes et spectateurs.



Photographie 10. *Lieu d'être* à Eragny-sur-Oise (2014, interprètes : Emilie Harache et des habitant-es du quartier). © Compagnie Acte.

Grâce à elles·eux l'ensemble des personnes peut se déplacer et suivre le mouvement de la création. Cette position concentre l'attention et crée un effet de groupe. *Lieu d'être* ne peut

<sup>17</sup> [http://compagnie-acte.fr/wp-content/uploads/compagnie-acte\\_lieu-d-etre\\_dossier-artistique.pdf](http://compagnie-acte.fr/wp-content/uploads/compagnie-acte_lieu-d-etre_dossier-artistique.pdf)

pas exister sans l'appui des compétences et de l'engagement des complices que cela soit pour l'ouverture des appartements et l'utilisation des balcons et fenêtres de la façade où se situe le ballet aérien, ou pour cette interconnaissance des habitant·es entre elles·eux, des usages des espaces publics du quartier. La pièce s'appuie sur l'habiter existant, mais le caractère exceptionnel, éphémère de la performance met en exergue des interrelations qui, sinon, resteraient invisibles.

Je m'intéresse à une autre œuvre de la Compagnie, *Journal d'un seul jour*, lors d'une première présentation de sortie de résidence à Lyon en 2013. Elle a lieu à la gare de La Part Dieu à Lyon, c'est-à-dire dans un lieu standardisé d'arrivées et de départs de voyageurs, un non-lieu. Tout y est organisé pour que les flux de personnes, d'usagers, circulent le plus rapidement possible, créent le moins d'obstruction possible, les personnes elles-mêmes développent des stratégies corporelles pour accélérer leurs déplacements et l'évitement des autres corps en mouvement. Les mêmes stratégies que celles révélées par les interprètes de *Topologie*. Pour le plus grand nombre, le lieu n'est qu'utilitaire (attente, transport, consommation, traversée vers d'autres lieux).

*Journal d'un seul Jour* est un journal dansé dans la ville. Il s'agit d'un rendez-vous de trois personnages avec la ville. Une femme se souvient de son histoire, d'un amour passé, et choisi deux personnages pour revivre cet amour en ville. Il y a donc trois personnages danseurs : la femme qui raconte, la même femme, racontée plus jeune, l'homme amoureux de cette femme. Se surimposent le rythme du souvenir, de l'histoire avec le rythme « réel » de la Gare Part Dieu. La lente descente des marches de l'escalier central de la gare le temps du souvenir, puis le trajet du couple jusqu'à la Maison de Rodolphe dans le 8<sup>e</sup> arrondissement, lieu d'hébergement d'urgence où l'homme peut entrer mais pas la femme. En effet, la Compagnie Acte travaille avec les habitants, sous forme d'une « *Communauté poétique* » rassemblée pour accompagner, tester et analyser le processus de création. La communauté est avertie du rendez-vous par mail et sms, elle reçoit un texte audio par mail et est avertie du moment de l'écoute à nouveau par un message envoyé sur les téléphones portables.

Elle part de ce centre, la gare, se déplace, emmenée par les danseurs vers une double périphérie : périphérie physique (le centre d'hébergement se situe dans un arrondissement excentré), périphérie sociale (des gens qui logent dans ce centre et vivent dans cette marge qui n'accède plus au mouvement rapide que l'on quitte en partant de la gare).



Photographie 11. Résidence de travail pour Journal d'un seul jour, interprète : Annick Charlot (arrivée du train).

*« Elle arrive par le train de 17h56, en provenance de Paris... Elle se souvient... ce jour-là, un jour, il y a longtemps, tout s'est joué là, 24 heures, dans cette ville ; une histoire de l'amour, esthétique et tragique, poétique et politique. [...] Alors pour revivre, ré-inventer, pour que le souvenir se matérialise, elle choisit ces deux-là ; elle, lui. Deux êtres dans la ville, vont vivre, à la dérive, un seul jour, heure par heure. Fragments de mémoire, de désir, de bonheur, de tragédie... elle nous emporte. »<sup>18</sup>*

Les textes de Perrine Griselin accompagnant l'œuvre d'Annick Charlot participent à interroger l'espace urbain et des lieux spécifiques comme la gare, l'hébergement d'urgence. Le fonctionnement est le même que pour la pièce de Lauriane Houbey *D'ici là le milieu*, le texte diffusé dans les écouteurs du téléphone fonctionne comme un filtre interprétatif, qui ici plie le réel à la mise en fiction. La forme chorégraphique participative y concourt également.

---

<sup>18</sup> <http://compagnieacte.wordpress.com/journal-dun-seul-jour/carnet-de-residence1/>



Photographie 12. a, et b. Résidence de travail pour *Journal d'un seul jour*, interprètes : Emilie Harache et David Bernardo (mur). (2013)

Les créations *Journal d'un seul jour* comme *Lieu d'être* proposent une immersion de personnes spectatrices-figurantes durant la représentation, comme dans le processus d'écriture, sous la forme d'une « communauté poétique » de complices.

EPISODE 1

Rencontre en gare

**19h31** 

Se mêler à la ruche travailleuse et agissante  
Grossir le flot qui se déplace et emporte  
Se sentir presque amalgamé  
Pour aussitôt s'extraire  
À la croisée d'un regard...  
Prendre la décision  
De l'autre à rencontrer.



10 |

Figure 12. Extrait du livret de présentation de *Journal d'un seul jour de la compagnie Acte* (2018). Chaque moment est accompagné d'un texte, de l'heure de rendez-vous, d'explications succinctes, d'un QRcode renvoyant à une vidéo.

La troisième pièce de la même compagnie, encore en écriture, *Public.ques*, est modelée à partir des mêmes principes méthodologiques d'augmentation / transformation de l'environnement avec des casques pour la diffusion d'une lecture de textes, de musiques.



Photographie 13. Action des « complices » lors de la sortie de résidence de *Public.ques* à Paris (2019).

Comme pour les deux autres pièces, des complices sont formé·es quelques jours auparavant pour participer à la représentation de la pièce. Sans ces complices, l'œuvre ne peut pas avoir

lieu. Dans les trois cas, les spectateur·rices, même s'ils·elles ne participent pas à la « communauté poétique », agissent par des gestes simples, croix tracées au sol, courses, déplacements d'objets (Lieber, Charlot et Tang, 2020, à paraître). La multiplication des sens sollicités, la conscience de cette sollicitation crée une appropriation de l'espace vécu renouvelée et ceci d'autant plus qu'elle est réalisée collectivement.

J'ai documenté par la suite ces premières rencontres en participant par exemple à plusieurs versions de *Walk, Hands, Eyes (a city)* de Myriam Lefkowitz, à Gennevilliers, de jour en 2017 et de nuit en 2019 en partenariat avec l'unité de radio mobile DUUU<sup>19</sup>.



Photographie 14. *Walk, Hands, Eyes (a city)* de Myriam Lefkowitz à Gennevilliers, quartier des Agnettes. (2017). © Guillaume Deloire.

Ces expériences sont augmentées par les rencontres d'artistes-danseurs-chorégraphes (dont Yaïr Barelli, Vincent Lahache, Mathias Poisson et Nathalie Quoniam) rendues possibles dans le cadre de la formation continue « danse et paysage » (2018-2019) à l'ENSP Versailles.

Toutes les expériences citées ici sont des formes de chorégraphies situées, c'est-à-dire qu'elles trouvent leurs ressources dans le contexte, l'environnement du déroulement des éléments. Certaines s'approchent plutôt de pratiques et sont d'ailleurs présentées ainsi comme *Walk, Hands, Eyes (a city)* de Myriam Lefkowitz, ou les *Marches blanches* de Mathias Poisson et Alain Michard, les propositions de Yaïr Barelli. Dans ces deux cas, il ne s'agit pas de proposer un filtre interprétatif par l'ajout d'une donnée audio

---

<sup>19</sup> <https://www.duuroadio.fr/episode/walk-hands-eyes-gennevilliers> et <https://www.duuroadio.fr/episode/des-espaces-affectifs>

supplémentaire, mais au contraire de réduire (Mathias Poisson) ou d'annuler (Myriam Lefkowitz et Yaïr Barelli) un sens, en l'occurrence la vue. La traversée urbaine se fait accompagnée et seulement quelques données permettent de satisfaire l'imaginaire de la personne mal / non voyante lui permettant de fabriquer une fiction acceptable dans le contexte connu du départ.

De ces expériences de confrontation aux mouvements du corps dans l'espace se forgent de nouvelles perspectives dans la façon d'aborder le terrain. Chacune d'entre elles sollicitent différemment l'attention de la personne spectatrice, aucune ne reproduit le schéma spectaculaire classique d'un face-à-face, la sollicitation la plus fréquente est appelée « randonnée », « marche », « guide et guidé·e ». Les changements de rythmes de déplacements sont rares à part dans la conception plus totalisante des pièces de la Compagnie Acte. Le ralentissement induit par l'augmentation ou la suppression de données sensorielles, un recentrement sur le corps, en même temps qu'un décentrement d'attention au monde. Cela fait écho aux propos de Jean-Marc Besse :

*« Le corps n'est pas extractible, séparable de cet espace : il est sien, au sens où il est son monde, et le corps est le centre des significations qui font la mondanité de ce monde. Cet espace exprime le corps. [...] On a donné des noms différents à cet « espace-du-paysage », c'est l'espace hodologique chez Lewin et Sartre, l'espace du corps propre chez Husserl ou Merleau-Ponty, l'espace du Dasein chez Heidegger, l'espace thymique chez Biswanger, l'Umwelt chez Uexküll, l'entourage comportemental chez Koffka, etc. Ces diverses expressions cherchent toutes à rendre compte de l'existence d'un niveau original de la spatialité, ni objectif ni subjectif, mais intérieur et extérieur tout à la fois, véritablement au milieu : ce milieu, je l'appelle espace-du-paysage, et il me semble que la danse et la chorégraphie m'aideront à le décrire, à le penser. » (Besse, 2007 : 11-19)*

La danse reconnue comme façon de penser en mouvement rend au corps humain sa globalité et ses sensations, longtemps désertées par la géographie française. Toutefois, les productions de géographes français (Guinard et Tratnjiek, 2016 ; Olmedo, 2011 ; Brisson, 2015...) sont de plus en plus nombreuses à mettre en œuvre les émotions comme des pistes d'investigation des productions spatiales.

#### 4. Cartes sensibles : tâtonnements expérimentaux

Les expérimentations cartographiques, qu'on les dise sensibles ou alternatives peuvent, elles aussi, être très productrices en offrant la possibilité de représentations artistiques (ou non), affranchies des normes habituelles de représentations (Arènes, Grégoire et Aït-Touati, 2019). Que chorégraphie et cartographie sensible (chorégraphie si je suis les rapprochements opérés par Jean-Marc Besse) s'invitent de plus en plus souvent ensemble dans les travaux de géographes ou de danseurs n'est plus tout à fait une surprise dès lors que l'on pense la carte non plus comme un moyen de connaissance du territoire dans un but

colonisateur, mais comme représentation des possibilités offertes dans un espace fini. Que la carte prenne parfois des allures de partition palimpsestique répond à cette quête de la représentation du temps dans l'espace, de la mise à découvert des traces, d'une révélation des régimes des rapports sociaux. Le processus aboutit alors à la même figure du recentrement de soi parmi d'autres, ou finalement d'être-au-monde. L'abandon de la situation surplombante qui vaut pour le rapport au terrain ou pour la construction méthodologique, vaut tout autant pour la cartographie en ce qu'elle est une construction d'un langage discursif. Pourtant, parce qu'elle est incluse dans l'histoire coloniale, dans les « découvertes » des *terrae incognitae*, le questionnement méthodologique suscite plus d'efforts encore. La proposition *Terra Forma* des artistes et architectes Alexandra Arènes, Axelle Grégoire et Frédérique Aït-Touati (2019), d'un retournement du point de vue, délaissant le surplomb de Sirius pour le sol terrestre, ouvre des potentialités intéressantes en proposant sept modèles : « *Sol, Point de vie, Paysages vivants, Frontières, Espace-temps, (res)sources, Mémoire(s)* ». Toutefois l'œil de chacun·e habitué aux représentations classiques se trouve bien désappointé lorsqu'il s'agit de saisir rapidement l'essentiel du discours graphique, plus encore s'il s'agit de se saisir des outils pour fabriquer à son tour des cartes comme des objets discursifs appréhendables comme tels. Les propositions de « cartographie narratives et sensibles » de Sarah Mekdjian et d'Elise Olmedo (2016) ou le recueil de contre-cartographies du collectif Oranotango (2019) conservent le point de vue classique, mais en font un objet dont les moyens de fabrications comme de lectures sont accessibles.

Ainsi, avant d'exposer le travail genevillois, je propose le récit de deux expérimentations cartographiques dans un cadre d'enseignement de SIG en L3 géographie à l'Université d'Artois. Ce propos a pour objectif de continuer de faire apparaître le cheminement des terrains aux méthodologies, ce qui constitue ensuite un appareillage évolutif mobilisé dans le cadre d'une recherche participative.

A l'automne 2015, la Compagnie Nathalie Pernette était en résidence à l'Université d'Artois, dans le même temps où je cherchais à proposer des exercices de SIG aux étudiant·es de L3 géographie. La chorégraphe proposait *La Collection* en six petits fragments dansés, illustrant six émotions, en six lieux du campus arrageois. Le rapport du corps à l'espace urbain et le rapport de l'espace aux émotions est au centre de la réflexion de *La Collection*, les six illustrations mettant en scène ces poupons démembrés en attestent à leur façon. Certain·es étudiant·es assistent aux représentations.

*Texte 3. Extraits de la note d'intention pour La Collection de la Compagnie Nathalie Pernette et les six présentations graphiques des émotions chorégraphiées dans l'espace urbain.*

« De quelles émotions est agitée une ville ? Quels états, sentiments, quelles humeurs et quelles relations particulières transpirent, au-delà des corps en présence ; au milieu d'une place, dans un jardin public ou au croisement d'une rue ? Comment les rendre perceptibles, palpables aux yeux d'un public ? Comment les révéler ?

Maladresse, encombrement et timidité ; désir, énervement, peur ou inquiétude, tristesse, joie des retrouvailles... L'envie est de mettre en mouvements et en costumes une exagération, une « excroissance » du réel, du quotidien ; d'opérer au travers d'une loupe, une transposition visuelle, tactile et sonore d'une émotion ou d'un sentiment particulier et bien connu de tous. [...] »



Il est convenu que celles et ceux qui le souhaitent pouvaient réaliser l'exercice demandé (un mini-atlas composés de cartes d'analyse statistique, de cartes de synthèse, de cartes de situation toutes réalisées avec le logiciel de SIG) à partir de cette interprétation sensible de leur espace quotidien. Une seule étudiante a décidé de s'y atteler. Elle a produit un atlas représentant, selon les jours, les cours et selon la météo, ses émotions à traverser le campus. Elle a accompagné chaque carte d'un commentaire identifiant les lieux aux cours et donc aux horaires.

### Un mardi à l'université d'Artois

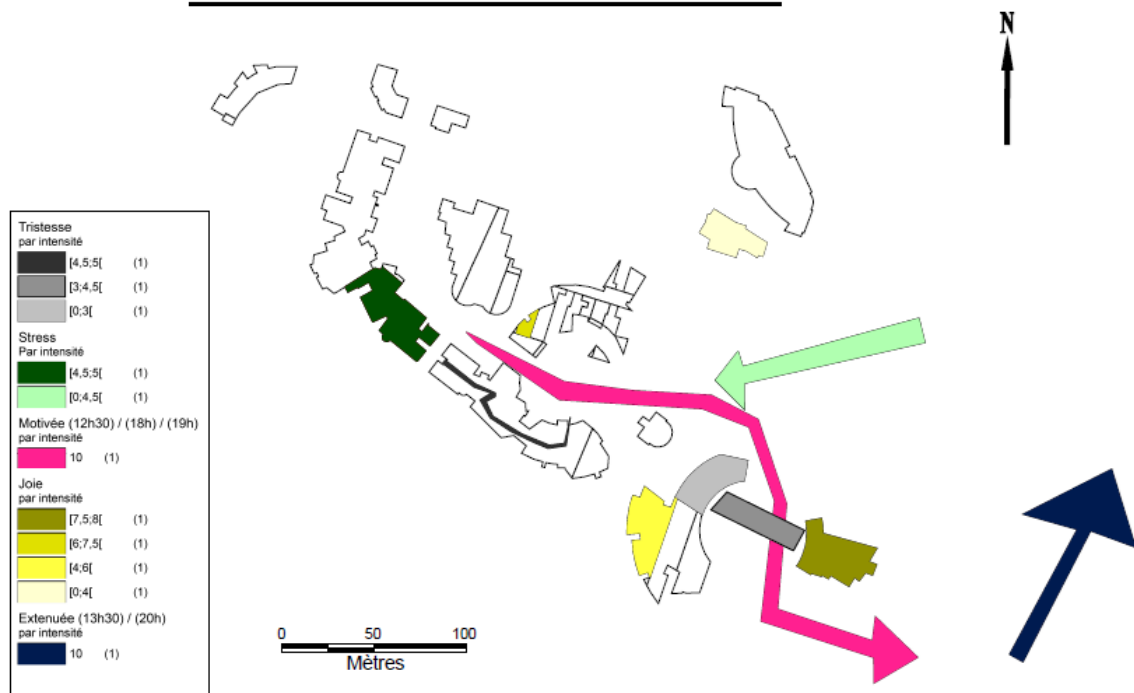


Figure 13. Exercice cartographique produit en cours de SIG en L3 (2015-2016) : extrait des jours de la semaine de l'Atlas des sentiments d'un campus d'Elodie Cohez, en correspondance avec la résidence d'artiste de la Compagnie Nathalie Pernette.

« Un mardi type est un mardi très chargé ! Lorsque je pars le matin je suis stressée avec une intensité assez faible mais, lorsque je suis en salle pour le cours d'anglais je le ressens beaucoup plus. A cela, s'ajoute la tristesse dans le tunnel qui rejoint le bâtiment des langues au bâtiment d'histoire.

*[...] Vient l'heure où je rentre à la maison, ou je suis triste avec la fatigue, cela passe par la BU, quand je la fréquente pour finir un exposé. A contrario, lorsque je ne suis que de passage, je suis plutôt contente. »*

Elle a fait ainsi apparaître sa sensibilité aux espaces selon les usages et les ambiances en proposant une cartographie dans le temps de la semaine, et une autre selon les ambiances météorologiques.

### Jour ensoleillé à l'université d'Artois

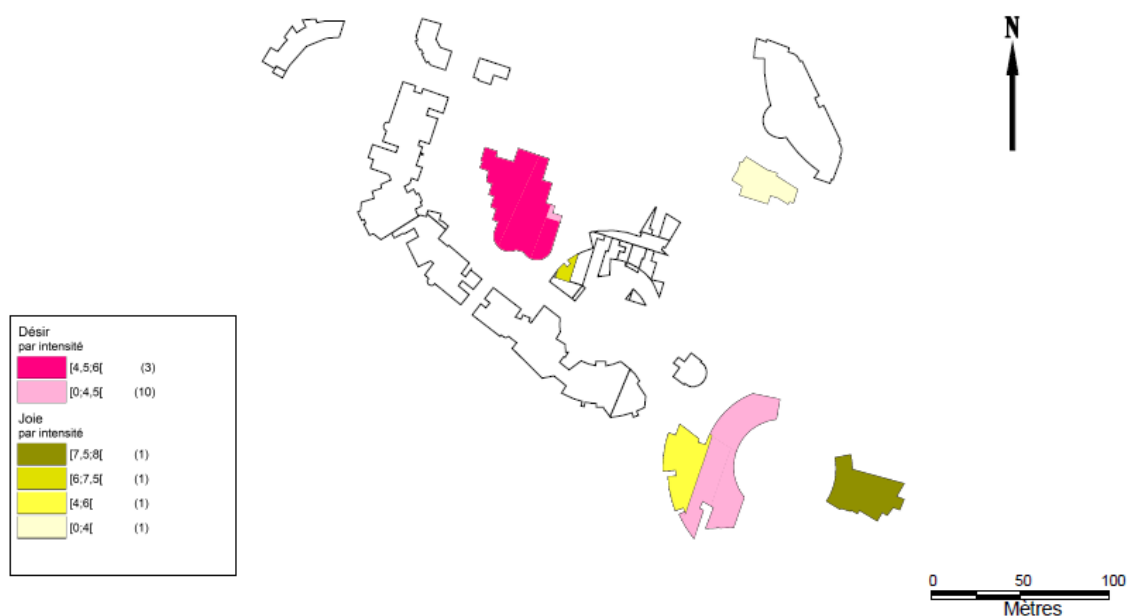


Figure 14. Figure 13. Exercice cartographique produit en cours de SIG en L3 (2015-2016) : extrait des ambiances météorologiques de l'Atlas des sentiments d'un campus d'Elodie Cohez, en correspondance avec la résidence d'artiste de la Compagnie Nathalie Pernet.

*« Les jours ensoleillés sont certainement les plus beaux. Depuis le début de l'année scolaire, nous en avons eu quelques-uns. Pendant ces jours, nous avons l'occasion de s'asseoir devant le RU, de sentir ces odeurs de nourriture. [...] Enfin, au niveau de la BU, c'est agréable de travailler, de se dire qu'on peut travailler vite et bien, pour qu'après nous partons en ville, s'asseoir en terrasse ! [...]*

*La maison de la recherche est illuminée, et la maison de l'étudiant donne directement accès à la salle de sport, donc cela est très motivant. »*

L'expérience est un double tâtonnement fait de l'apprentissage d'un logiciel de SIG et de la représentation graphique d'éléments non palpables dont la quantification et la qualification ne sont vérifiables que par l'étudiante elle-même. Si les outils de représentations étaient contraints pour l'apprentissage des techniques de représentation cartographiques, les données à disposition comme la variété des formes de représentations

ne l'étaient pas, pourtant nulle trace ici d'éléments environnementaux comme la végétation, le paysage, les cheminements pour accéder au site universitaire, sans savoir si cela est dû à des difficultés techniques où à une focalisation portée uniquement sur le bâti du campus.

L'année suivante, j'ai profité de la proposition d'être associée à la résidence d'artiste en milieu scolaire de Clémentine Baert, accompagnée par le Centre Dramatique National de Gennevilliers. Cette fois c'est l'ensemble de la promotion de L3 géographie qui a participé à l'expérience. Il s'agissait à nouveau de produire un ensemble de cartes pour satisfaire les apprentissages du logiciel. Le corpus s'appuyait sur des données statistiques, des interprétations de cartes topographiques, et les textes des élèves d'Asnières et Gennevilliers concernés par la résidence. Les enfants étaient de niveaux scolaires différents et d'origines géographiques variées. Une part d'entre eux étaient des élèves allophones de collège et de lycée en apprentissage du français, les autres étaient élèves en CM2. Tou·tes ont été invité·es par l'artiste à décrire leurs « territoires réels » du quotidien et leurs « territoires imaginaires ».

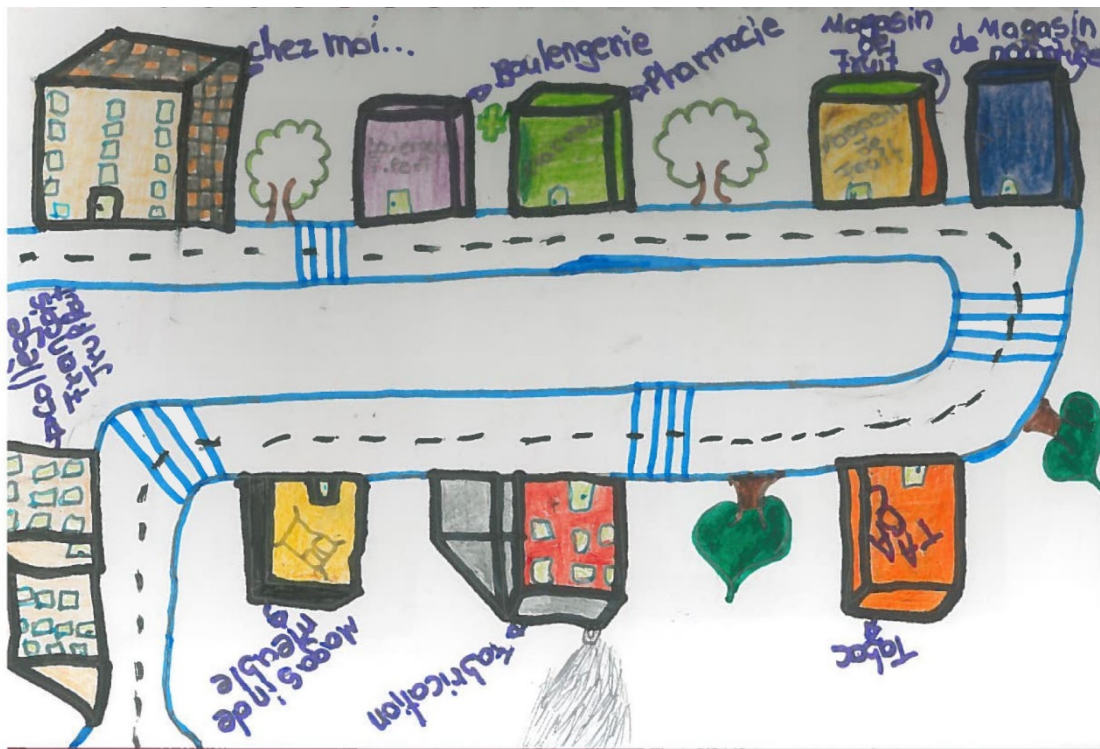


Figure 15. Carte mentale réalisée par un élève de collège, représentant son "territoire réel" (2017)

Ils et elles ont fourni ainsi textes et dessins aux étudiant·es qui les ont interprétés graphiquement, en proposant des formes cartographiques respectant les canons de l'exercice pour les « territoires réels », ou proposant des formes plus libres pour les « territoires imaginaires » (Luxembourg, 2019). Cette expérience a produit une grande variété de cartes, selon qu'elles ont été produites par les élèves ou les étudiant·es, pour illustrer les espaces vécus ou imaginaires.

## Proposition d'interprétation du territoire réel de GAH

Ville d'Asnières

GAH nous fait part qu'il voit beaucoup de bâtiments, d'arbres et de véhicules. A côté de chez lui se trouve un grand parc. Son habitation est en effet entourée de végétation. Concernant sa mobilité, il emprunte le métro pour se rendre à Paris et le bus 366 pour aller à son lycée. Il y a une distance d'environ 3km entre son lieu d'habitation et le lycée Galilée. Au niveau de ses sens, il est attiré par les lumières et l'odeur des arbres en fleur.

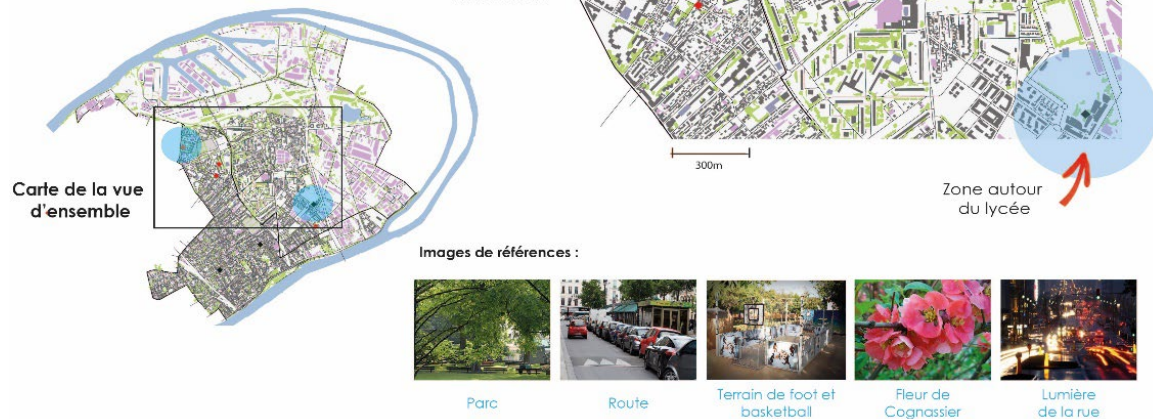


Figure 16. Interprétation cartographique d'un « territoire réel » d'un lycéen allophone passant d'Asnières à Gennevilliers par Agathe Chesney, étudiante de L3 géographie. (2017).

Les lycéen·nes allophones fréquentant le lycée Galilée de Gennevilliers étaient réparti·es sur l'ensemble du territoire départemental des Hauts-de-Seine. Pour que le travail soit équivalent pour chaque étudiant·e, les cartes des « territoires réels » ont concerné uniquement les déplacements piétons jusqu'au lieu d'enseignement. La production de ces représentations cartographiques permet d'aborder les notions d'espace social, d'espace de vie et d'espace vécu avec les étudiant·es. Ce faisant, il est donc question de territoires physiques, ceux construits et des ambiances qui s'en dégagent plus compliquées à exprimer graphiquement. Ici (figure 16), l'étudiante a fait le choix, à partir du texte de l'élève, de représenter les ambiances traversées sous la forme d'image de références. Dans ce cas précis, il était compliqué de reconstituer les déplacements quotidiens de cet élève car ils étaient très peu précis ou repérables en les croisant avec les données de la BD Topo. En travaillant à partir de la narration d'autres personnes, les étudiant·es ont toutes fait apparaître des environnements qui n'étaient pas explicitement nommés dans les textes, contrairement à l'étudiante autrice de *l'atlas des sentiments du campus d'Arras* l'année précédente.



Figure 17. *Forme cartographique libre réalisée par Valentin Billet étudiant de L3 géographie, interprétant une description d'un "territoire imaginaire". (2017).*

Les représentations graphiques correspondant aux descriptions des territoires imaginaires des élèves sont de trois sortes : il s'agit ou bien d'un dessin qui met en scène les différents éléments des textes, ou bien de formes cartographiées en suivant les limites du territoire asniéro-gennevillois en transformant par exemple les reliefs, ou sur des fonds de cartes rectangulaires. La troisième et dernière possibilité, la plus fréquemment retenue par les étudiant-es interprètes est celle d'une sorte de représentation paysagère d'une rue, de constructions pour la bordées, parfois d'éléments d'ambiances (figure 17).

Ces expérimentations cartographiques participent de tentatives de représentations narratives ou bien de première source ou bien interprétatives. Il ne s'agit pas ici de cartes mentales, comme il en a été collecté pour la recherche-action à Gennevilliers. La contrainte pour les étudiant-es d'acquérir un savoir-faire technique a augmenté les propositions représentatives.

La variété de pratiques représentatives ou « *plus-que-représentationnelles* » (Guinard, 2019) participent d'une augmentation des outils d'analyse de l'habiter dans ses contraintes, ses obstacles, ses variations. Elles permettent de co-construire des méthodologies appropriables et partageables dans une recherche participative. Ces expérimentations ont été menées conjointement au travail participatif à Gennevilliers, elles ont permis des réflexions et des mises en œuvre qui n'auraient pas été possible dans le simple cadre de la recherche-action, notamment parce qu'elles pouvaient avoir lieu dans un cadre

d'apprentissage universitaire avec la mise à disposition de volume horaire, de matériels et d'un public « captif » d'étudiant·es pour les mener.

## Chapitre 5. Une recherche-action participative à Gennevilliers sur les rapports sociaux de genre dans les espaces publics.

---

Cette courte synthèse du travail gennevillois présentée ici est issue de la recherche-action commencée à l'automne 2013, en partenariat avec la municipalité de Gennevilliers qui a laissé une totale liberté quant à son processus, les formes d'investigation, les matériaux produits...

Comme je le dirigeais, ce projet a reçu inévitablement l'empreinte de mon évolution épistémologique et méthodologique. Ce partenariat s'est noué à un moment de bifurcation scientifique et thématique qui m'a amené à faire une place au corps humain et à le considérer comme un objet géographique, et ce faisant, j'ai considéré de plus en plus les méthodologies artistiques comme pouvant faire l'objet de transferts disciplinaires et ouvrir de possibles pistes innovantes de travail collaboratif.

Ces approches sont, tout particulièrement, à l'origine de la décision de former un collectif de travail composé d'artistes, de chercheur·es et d'habitant·es en reconnaissant à chacun·e une expertise et une place à prendre dans un processus de co-construction scientifique. Il allait, cette fois-ci, de soi que les procédés mis en œuvre ne seraient pas (ou feraient tout pour éviter d'être) surplombants mais qu'ils seraient le fruit de savoir-faire collectifs. Ainsi le cadre d'une recherche-action participative est apparu comme le plus adéquat.

Ce programme de recherche-action s'inscrit dans mon parcours scientifique comme la poursuite de la réflexion sur l'habiter confrontés à l'imbrication des rapports sociaux. Il est également un espace d'expérimentation méthodologiques.

## 1. Une recherche-action comme cadre méthodologique d'expérimentation

Le projet tel que nous<sup>20</sup> en avons dessiné les contours devait être le plus participatif possible. Dans le même temps la rigueur de mise en œuvre que nous nous sommes imposée donnait à chacun·e les moyens de vérifier toutes les données produites et leur analyse. Cela impliquait un travail participatif et critique sur ses productions, son processus et son environnement.

La recherche-action prend forme dans les travaux de John Dewey, Paulo Freire (1977), Jacob Levy Moreno (1970) et de Kurt Lewin. C'est un travail en mouvement à la fois théorique et empirique qui implique des changements du collectif, mais également une transformation de l'attitude de chercheur·e concerné·e à l'égard de son propre rapport au monde, conscient·e d'un ordre dominant imposé par une production scientifique. Ce cadre permet d'interroger la position du sujet enquêté comme du sujet enquêteur et de les discuter.

Le concept de recherche-action dans l'œuvre de Kurt Lewin est résumé en trois points par Van Trier :

*« 1/ La recherche devait être menée en collaboration avec les individus ;  
2/ la recherche ne devait plus être faite en laboratoire, mais en milieu  
« naturel » ; 3/ avant et après chaque phase d'intervention, on devait  
mesurer les attitudes et les comportements des individus. » (Van Trier ;  
1980).*

W.E. Van Trier inscrit le point d'aboutissement de la conception de la recherche-action dans l'œuvre de Heinz Moser qui la caractérise par trois traits particuliers qui l'opposent à la conception de Kurt Lewin.

*« Premièrement, la recherche-action est vue comme le noyau précurseur  
d'un nouveau paradigme en sciences sociales.*

*Deuxièmement, ce nouveau paradigme serait porteur d'une science  
émancipatrice et utilisable pour l'amélioration de la situation des  
personnes défavorisées.*

*Troisièmement, le rôle que jouent les citoyens dans la production  
scientifique est prépondérant ; c'est-à-dire qu'à la limite ce ne sont pas les  
chercheurs, mais les citoyens qui fixeront les objectifs de l'intervention.  
Ou, bien davantage, qu'il n'y aurait plus de différence entre chercheurs et  
citoyens. [...]*

*La demande pour une méthode de recherche-action, est cherchée et  
trouvée du côté de Habermas et son concept herrschaftsfreie*

---

<sup>20</sup> Ici la première personne du pluriel concerne le groupe d'artistes, de chercheur·es et d'habitant·es de Genevilliers que j'ai coordonné et qui a peu à peu construit le projet, le faisant continuellement évoluer.

*Kommunikation (communication sans autorité). En effet, le mal fondamental, présent dans une situation de recherche dite normale, est, pour Moser, l'inégalité existant entre le sujet et l'objet de la recherche. Pour remédier à cette situation, il n'est pas forcément nécessaire de remplacer telle méthode ou technique, mais de construire une situation de communication sans autorité dans laquelle tous les participants auront les mêmes pouvoirs de diriger l'intervention. »*

Pour les expérimentations qui nous intéressent ici, la proximité avec la philosophie sociale de John Dewey considérant que c'est au public de conduire l'enquête, car « *la réalité se découvre en agissant* », ou la démarche pédagogique de Paulo Freire (De Cock et Pereira, 2019) est importante dans la construction de notre cadre conceptuel. Aussi, avons-nous cherché à nous rapprocher d'un dispositif de recherche-action situationnelle telle que la définit Hugues Bazin dans le contexte du Laboratoire d'innovation sociale par la recherche-action : ce dispositif « *insiste sur les conditions de mise en situation d'une démarche partant du principe que la recherche-action s'instruit avant tout dans un jeu d'interactions entre des individus qui essaient d'en définir le sens. Cette vision systémique s'appuie sur la situation comme unité de base pour comprendre les fonctionnements sociaux.* »<sup>21</sup>

La conception systémique donne la liberté d'envisager les interactions entre individus, mais également entre individus et institutions, individus et espace pratiqué, vécu. En privilégiant ce mode d'action, il est possible d'appréhender la complexité des rapports sociaux de domination (capitalistes, racistes, sexistes), et des rapports d'espace-temps, qui, pour ce qui nous occupe dans ce programme, montrent des variations importantes selon les temporalités horaires, hebdomadaires, saisonnières ou encore selon les ambiances météorologiques, diurnes ou nocturnes, festives ou ordinaires.

En posant d'abord la nécessité de construire une méthodologie participative nous ne faisons pas exception à bon nombre de travaux féministes (Charron et Auclair, 2016). Elle n'est pas conçue comme un seul appareillage d'enquête, mais comme une façon de partager et transmettre des moyens d'analyse du quotidien et elle est pour cela d'autant plus rigoureuse. Parmi le collectif d'artistes, de chercheur·es et d'habitant·es, tou·tes ne sont pas d'abord militant·es féministes, les cheminements qui font venir chacun·e à ce travail sont divers. La construction méthodologique est donc d'autant plus importante qu'elle ne repose, pour personne, sur aucune expérience de ce type et comporte d'autant plus de rigueur que chaque étape a le statut d'expérimentation. Elle est pleinement l'illustration de la volonté d'une démarche fondée de production scientifique au sens où elle exige d'être responsable individuellement et collectivement de chaque élaboration de questionnement et de chaque protocole.

Il est convenu de représenter le processus de recherche-action comme un enchaînement de boucles réflexives engendrant de nouvelles perspectives de changement. A l'échelle du programme de recherche, les boucles réflexives de la recherche-action se déroulent sur

---

<sup>21</sup> <http://recherche-action.fr/labo-social/download/Méthodologie/Questions-en-recherche-action.pdf>

deux temporalités différentes : l'une lente, concerne la ville dont les espaces sont inclus dans différents systèmes (politiques locaux, culturels...), la seconde plus rapide concerne le processus de recherche lui-même, et donc le processus d'action collectivement fabriqué et parallèlement il s'agit aussi de l'autoformation des participant·es. Concevoir cette recherche-action s'est accompagné de la production de méthodes et de documents particuliers de communication internes et externes. Il y a donc autant de retombées de la recherche-action en théorie qu'en pratique « au terrain » (Retailé, 2010) et en formation.

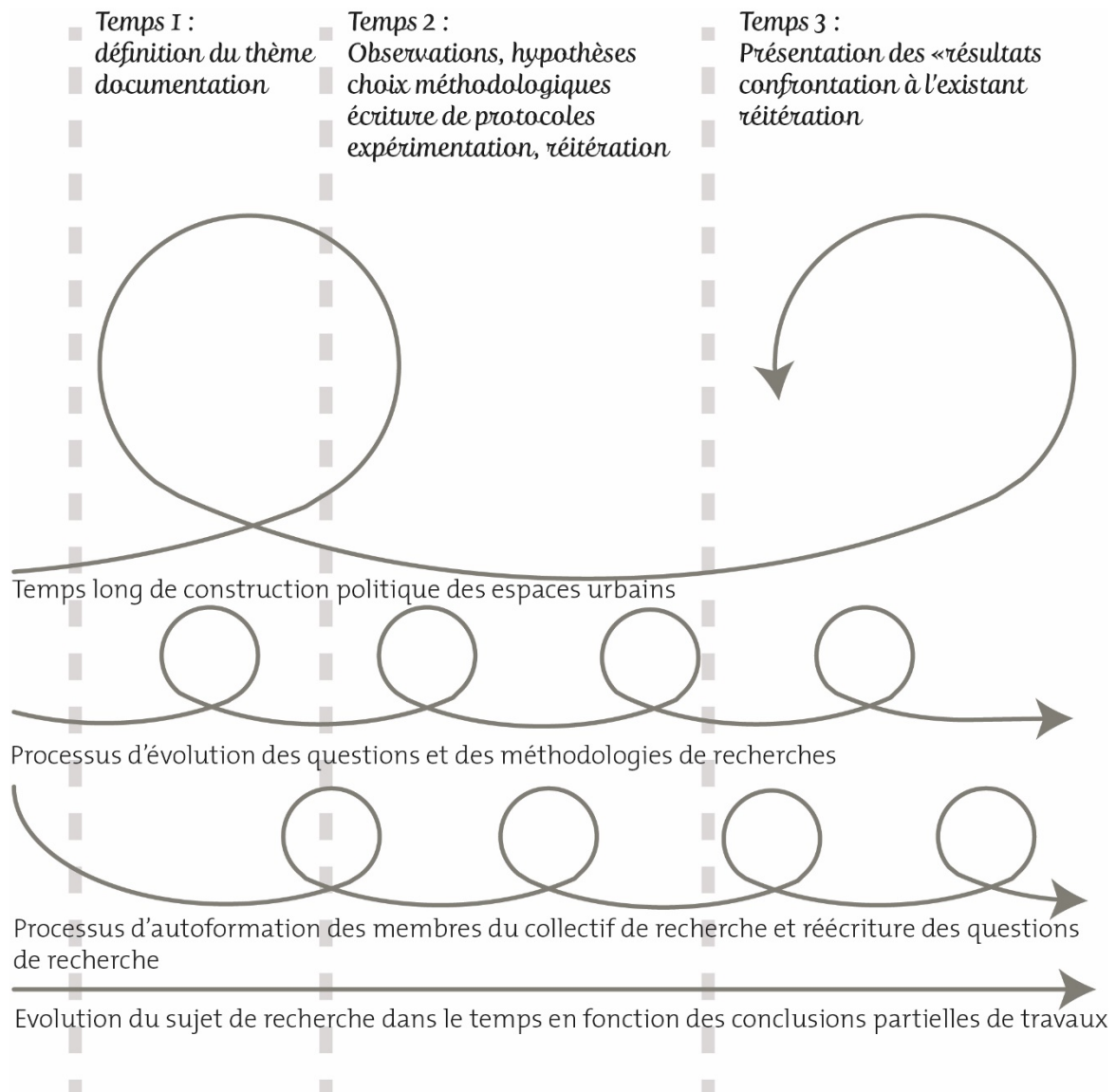


Figure 18. Boucles de la recherche-action

J'ai longuement fait part des apports d'approches artistiques corporelles diverses à des réflexions de transpositions méthodologiques dans le chapitre précédent. C'est principalement à partir du travail transmédia de la Compagnie Acte que j'ai structuré les fondements de cette recherche-action. Vient ainsi l'idée de fonder un collectif d'habitant·es participant à l'ensemble d'une recherche, des termes dans lesquels la poser, à l'énoncé des résultats en passant par la construction des protocoles. Les dispositifs utilisés par la

compagnie pour le partage d'informations, de conduites des déplacements dans l'espace par différentes médias (SMS, courriels, QR Codes, journaux papiers, casques audio...) m'incitent à concevoir une restitution régulière aux habitant·es qui vivent dans les principaux quartiers de travail, qu'ils participent ou non au travail de recherche. A Gennevilliers je mets en place des journaux de recherches thématiques collés dans les halls d'immeubles deux fois par an, intermédiaire entre l'ancienne pratique, que j'ai connue enfant à Ivry-sur-Seine, de coller le journal du jour au mur dans l'espace public et celle d'une variante, moins exposée, du dazibao du mouvement « mur de la démocratie » chinois.



Photographie 15. Collage des affiches d'information de l'atelier d'écriture et du journal de terrain quasi-semestriel aux portes des immeubles.

Ce journal de terrain une fois plié n'est pas plus grand qu'un format A4 et peut aussi être distribué à la main ou en boîte aux lettres. Les outils de médiation et de restitution participent de la méthodologie. Si la pratique est peu habituelle pour un programme de recherche, elle vise à restituer la place démocratique de la recherche publique au cœur des espaces quotidiens des habitant·es. Elle bénéficie d'habitudes de pratiques militantes de la part d'habitant·es et participe du souhait de développer un travail immersif, total, où chacun·e des participant·es a voix au chapitre. Cette immersion n'est pas simple à obtenir dans le programme de recherche-action mais c'est ce vers quoi je souhaite tendre. Elle oblige à la confrontation, à la conception collective qui peut parfois être conflictuelle, ce qui en fait un processus bien plus long que ce à quoi les modèles académiques nous ont habitués.

## 2. Dessiner et commenter le quotidien et ses spatialités.

Le quotidien est sans doute ce qui est le plus simple et pourtant le plus ardu à cerner, puisqu'il est fait tout à la fois de ce qui continue et de ce qui rompt, de ce qui a lieu et de ce qui est empêché d'avoir lieu, de ce qui est espéré ou de ce qui est craint.

La particularité de ce recommencement vient de ce qu'il mêle l'ordinaire et l'extraordinaire. C'est ce qui confère la possibilité « critique de la vie quotidienne » (Lefebvre, 1961). L'irruption du bouleversement constitue pourtant autant le quotidien que l'ordinaire le plus fréquent. C'est-à-dire que le quotidien est tout autant la norme que sa contestation, sa recreation, ainsi que les habitant·es en performant les actions. La recherche-action à Gennevilliers avait à considérer « la place des femmes dans l'espace public ». Cette donnée de départ a évolué vers les rapports de genre plutôt que « la place » qui risquait fort de donner à croire qu'il y avait effectivement des espaces publics qui devaient être la place des femmes et d'autres qui ne le devaient pas. Il était nécessaire de faire plutôt apparaître les stéréotypes de genre qui confortent une norme sexuée des rapports sociaux.

La mise en espace de l'asymétrie des rapports sociaux rappelle la proposition de Bourdieu :

*« Il n'y a pas d'espace, dans une société hiérarchisée, qui ne soit pas hiérarchisé et qui n'exprime les hiérarchies et les distances sociales, sous une forme (plus ou moins) déformée et surtout masquée par l'effet de naturalisation qu'entraîne l'inscription durable des réalités sociales dans le monde naturel. » (Bourdieu 1993)*

Il s'agit donc à Gennevilliers d'observer les productions spatiales issues des hiérarchies, donc des inégalités structurelles tout comme de voir dans l'espace une dimension constitutive des sociétés. A partir de ces interactions qui font l'habiter, nous avons construit le socle des méthodologies établies collectivement.

En reprenant les propos de Sandrine Depeau et de Thierry Ramadier (2011) pour qui se déplacer permet de se situer, établissant un lien entre mobilités et identités, ce sont les déplacements comme pratiques spatiales structurantes dans cet espace urbain de banlieue parisienne qui ont été les premiers sujets d'investigation. Cette attention rejoint la proposition de Kevin Lynch selon laquelle « *structurer et identifier son milieu [...] se faire une image claire de son environnement, sert de base au développement individuel* » (Lynch, 1994) de sorte que si la contextualisation et l'analyse sont attentives au genre, les protocoles, dans leur rédaction, ne posent pas ce prisme d'emblée. La démarche de la recherche-action telle que je l'ai décrite plus haut nécessite des protocoles qui soient saisissables et accessibles quels que soient l'âge, la pratique de l'écrit, de la langue française, les emplois du temps... C'est l'ensemble de la population qui est le public ciblé.

Deux démarches sont mises en œuvre, l'une se structure à partir des interactions avec les habitant·es, l'autre n'est qu'un dispositif d'observation. Plusieurs textes ont été publiés

expliquant le dispositif de cartes mentales d'itinéraires. Un corpus de plus d'une centaine de cartes est constitué en deux ans :

*Texte 4. Extrait de présentation du dispositif cartes mentales.*

« Nous avons choisi d'orienter les premières collectes vers les mobilités piétonnes des femmes et des hommes. Notre objectif est de lire les pratiques de l'espace public, les différenciations sexuées. La carte mentale permet d'obtenir des représentations de l'utilisation de l'espace public, de rendre lisibles des marqueurs spatiaux. L'échantillon a été récolté sous forme de cartographie d'itinéraires (de Certeau 1990; Lynch 1994), c'est-à-dire des cartes mentales qui reproduisent une série de connexions en chaîne entre les points sélectionnés et les indices qui leur sont associés, méthode que nous avons modifiée en demandant aux personnes enquêtées de respecter un code couleur en fonction des trajets appréciés, de ceux qui sont mal aimés, voire qui font l'objet de détours et de ceux qui ne suscitent ni intérêt ni désaffection. L'échantillon de 102 cartes mentales a été réalisé en trois périodes principales et de quelques cartes dessinées au domicile des personnes : 1) en juin 2013, lors de la rencontre de 8 femmes qui étudient à l'école Femmes sans frontières (alphabétisation et acquisition d'un socle de culture générale pour favoriser l'autonomie); 2) en septembre 2014, durant le forum des associations, où les adultes s'inscrivent à des activités associatives culturelles et sportives ou y inscrivent leurs enfant; et 3) lors d'une réunion d'appartement.

La carte mentale peut être définie comme la représentation organisée qu'une ou un individu se fait d'une partie de son environnement spatial. C'est une représentation subjective de l'espace à partir des lieux habituellement fréquentés. La mémoire joue, dans ce processus perceptif, un rôle important. En effet, l'individu se souvient d'éléments marquants qu'il ou elle a pu retenir d'un lieu ou d'un parcours. Le but du dessin est en effet de reproduire l'image mentale, filtrée, mémorisée des lieux, des trajets. Le dessin déforme bien sûr les rapports scalaires et informe, de ce fait, quant aux préférences, aux pratiques des lieux. » (Luxembourg, Messaoudi : 2016)



*Photographie 16. Participantes à la constitution du corpus de cartes mentales (2014). © Guillaume Clément.*

Chaque carte est renseignée : sexe, âge, date d'arrivée à Gennevilliers, quartier de résidence et/ou de travail. Parfois le dessin est accompagné de commentaires écrits, mais souvent les personnes expliquent à voix haute ce qu'elles tracent sur le papier.

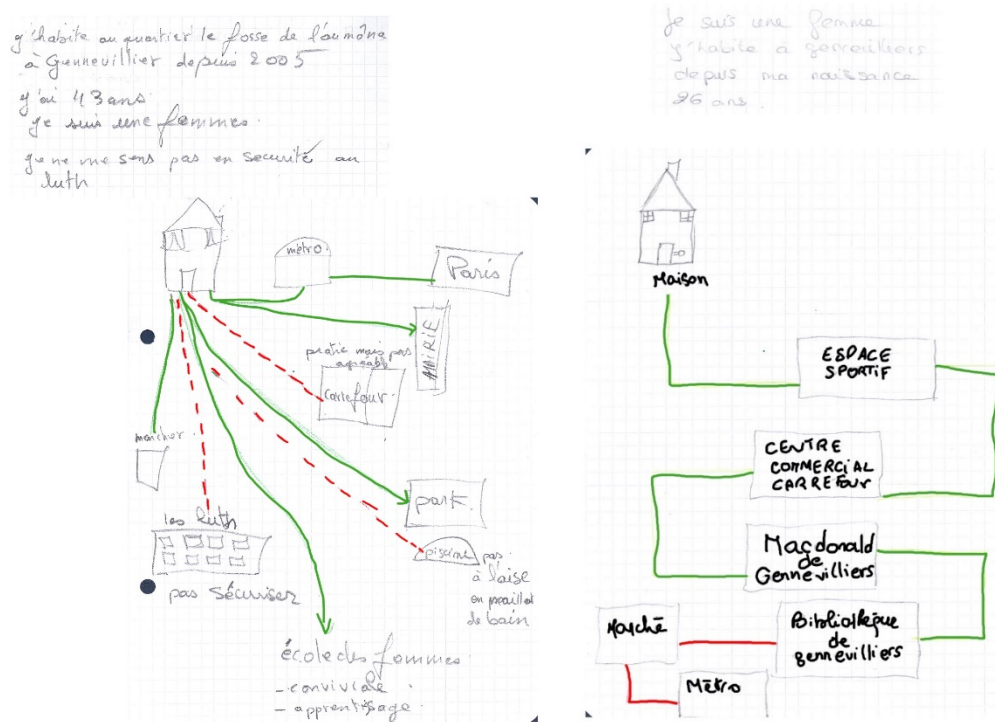
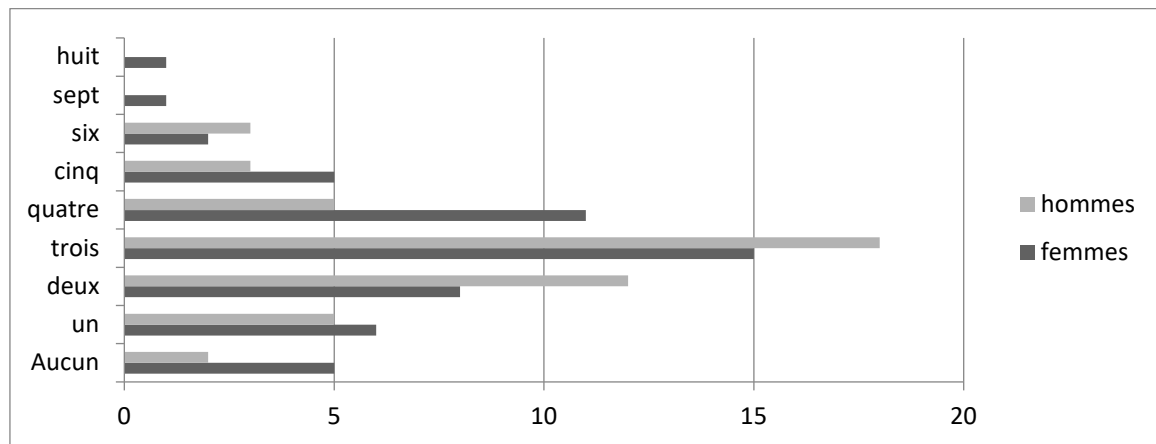


Figure 19. Exemples de cartes mentales dessinées dans le contexte du programme de recherche-action (2014).

Ces cartes ne respectent donc pas la métrique habituelle, et c'est, entre autres, de ces distorsions que peuvent être tirées des informations.

Cette méthode permet d'avoir une vue d'ensemble de la perception de la ville par des habitant-es, hommes et femmes et plus anecdotiquement elle renseigne sur la variété de représentations spatio-temporelles. Certaines cartes situent le domicile comme centre de l'organisation de l'espace, d'autres se repèrent par rapport à un point reconnaissable dans la ville, la tour de la mairie par exemple, d'autres enfin déroulent l'espace au fur et à mesure des tâches à effectuer dans la ville sans relation de proximité entre les différents éléments ni vraisemblances dans le tracé des rues.

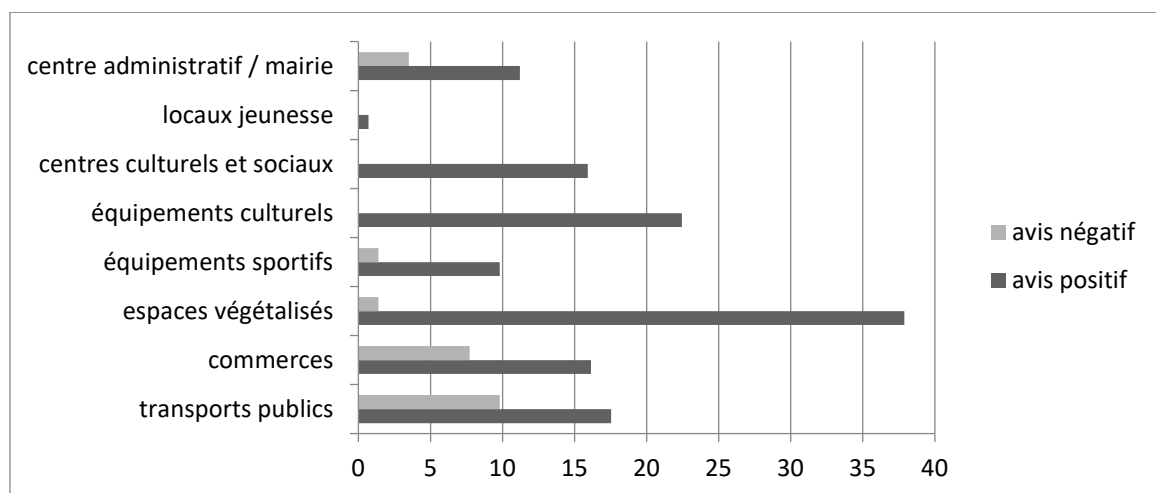
« Nombre de quartiers représentés sur les cartes mentales par les personnes enquêtées.



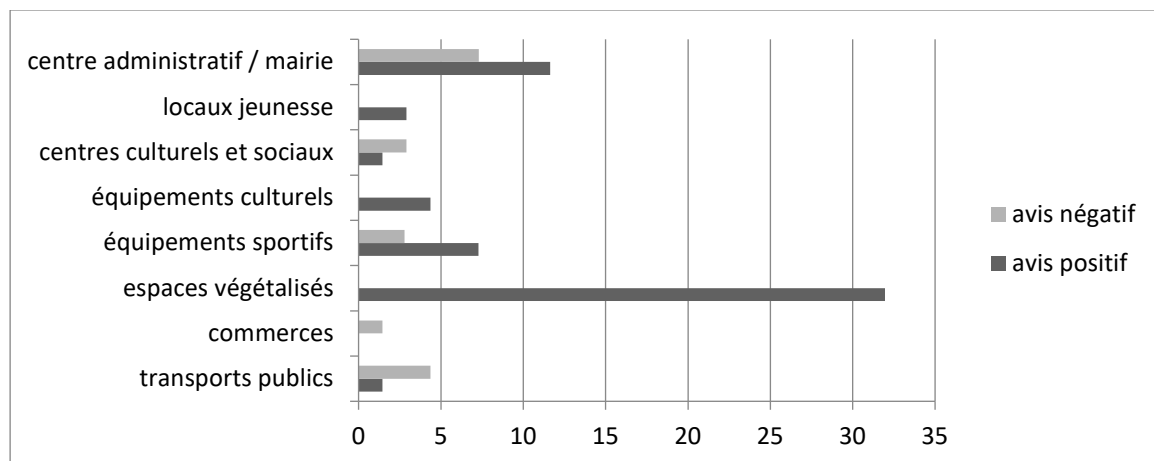
Lorsque l'on compte pour chacune des cartes le nombre de quartiers représentés, on observe trois éléments. Le premier montre que plus de femmes que d'hommes ne représentent aucun quartier, ou bien leur seul quartier de résidence. Elles sont aussi bien moins nombreuses que les hommes à dessiner deux quartiers. Ce qui tendrait à penser que pour un tiers d'entre elles, elles ne s'approprient pas vraiment la ville et dépassent rarement le périmètre du quartier de résidence. Par contre les femmes sont plus nombreuses à citer 4, 5, 7 et 8 quartiers. Ce qui tendrait à indiquer que pour un tiers des femmes rencontrées, elles s'approprieraient plus de quartiers que les hommes, effectuant beaucoup plus de trajets. Alors que deux tiers des hommes ne s'approprient que deux ou trois quartiers. Les femmes explorent et dépassent les « frontières » des espaces du quartier de résidence. La dernière observation permet de dire que dessiner trois quartiers concerne la majorité des hommes et des femmes, c'est la part la plus importante de l'échantillon. Il semblerait donc que ce soit le périmètre le plus fréquemment parcouru où que l'on habite dans la ville.

La répartition des lieux fréquentés donne sur ce point des indications intéressantes : les femmes en nomment beaucoup plus. Ce qui est cohérent avec le fait qu'elles sont plus nombreuses que les hommes à fréquenter des espaces plus larges.

*Typologie des lieux représentés par les femmes.*



### *Typologie des lieux représentés par les hommes.*



La précision des lieux cités est plus grande sur les cartes dessinées par les femmes que par les hommes.

Elle correspond aussi à des pratiques de la ville qui sont plus liées à des tâches domestiques et familiales que les hommes. Ainsi même s'il est indubitable que des hommes fréquentent les commerces, notamment les centres commerciaux, ils ne les citent quasiment jamais. Les usages des espaces végétalisés (allées Ben Barka, Manouchian, parcs des Sévines et des Chanteraines) sont fréquemment liés à l'accompagnement des enfants pour les femmes tout comme le sont les usages des équipements sportifs (hormis le Centre nautique qui semble être plutôt lié à un usage individuel). On retrouve une fréquentation des transports publics plus importante par les femmes que par les hommes, observation notée dans d'autres travaux scientifiques et sur d'autres villes. » (Luxembourg, Messaoudi, Moullé, 2018)

La mise en discussion de l'universalisme à la lumière de la notion de « multitude » est une réflexion collective conflictuelle notamment lors du choix des renseignements connexes aux cartes mentales à récolter. Les données d'âges, d'ancienneté d'habiter dans la ville, de lieu de résidence, les données liées à l'ethnicisation posent un certain nombre de questions qui ne reçoivent pas de réponses convaincantes. Ainsi dans une commune de banlieue parisienne marquée par une histoire très ancienne d'immigrations, poser la question de la racisation, n'est-ce pas renvoyer une fois encore à une altérité alors que la recherche ne concerne que le territoire gennevillois ? Comment poser une question qui met mal à l'aise la personne enquêtrice et par voie de conséquence la personne enquêtée ? Le débat perdurant, le corpus de cartes mentales ne comprend pas ce renseignement. Il est plus simple de l'aborder lors des entretiens effectués dans la rue, notamment parce que ce sont les personnes rencontrées elles-mêmes qui l'abordent ou bien parce qu'elles se présentent elles-mêmes comme personne racisée ou bien parce qu'elles expliquent leur regard et/ou position vis-à-vis de personnes racisées.

Ces entretiens sont menés dans la rue en utilisant une forme de « salon » déplaçable que nous nommons « laboratoire-roulotte », parce que nous conservons l'idée de montrer la recherche en train de se faire à ciel ouvert. La durée de chaque station choisie est relativement longue : 4 heures en moyenne. La raison fondamentale de ce dispositif vient

d'un constat : les réunions publiques ne sont pas ou très peu fréquentées par les femmes devant s'occuper seules de membres de leur famille, occupant des emplois à horaires décalés, ou hésitant à sortir le soir, quelle qu'en soit la raison. Ainsi créer les conditions d'un accueil confortable permet un temps long d'échange en ayant le sujet de travail devant les yeux. Cela rompt avec la situation asymétrique de la personne enquêtrice et de la personne enquêtée debout dans la rue. Ici, cela se veut une invitation, une hospitalité à entrer dans le processus de recherche.

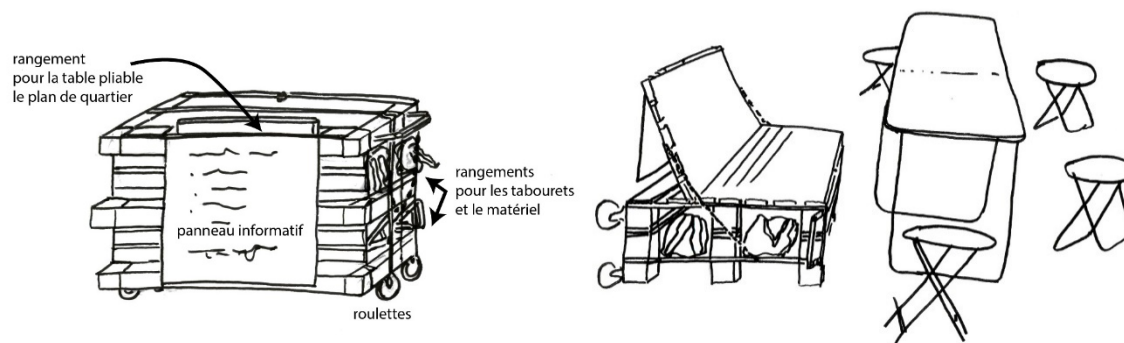


Figure 20. Dessins préparatoires à la fabrication du laboratoire-roulotte, en déplacement et en station. (2015-2016)

L'aspect assez inhabituel de la structure, son déplacement, un peu bruyant du fait des roulettes sur le revêtement urbain parfois irrégulier, les couleurs des textiles utilisés pour la rendre plus confortable attirent inévitablement la curiosité et permettent d'engager facilement la discussion à chacune des stations décidées.

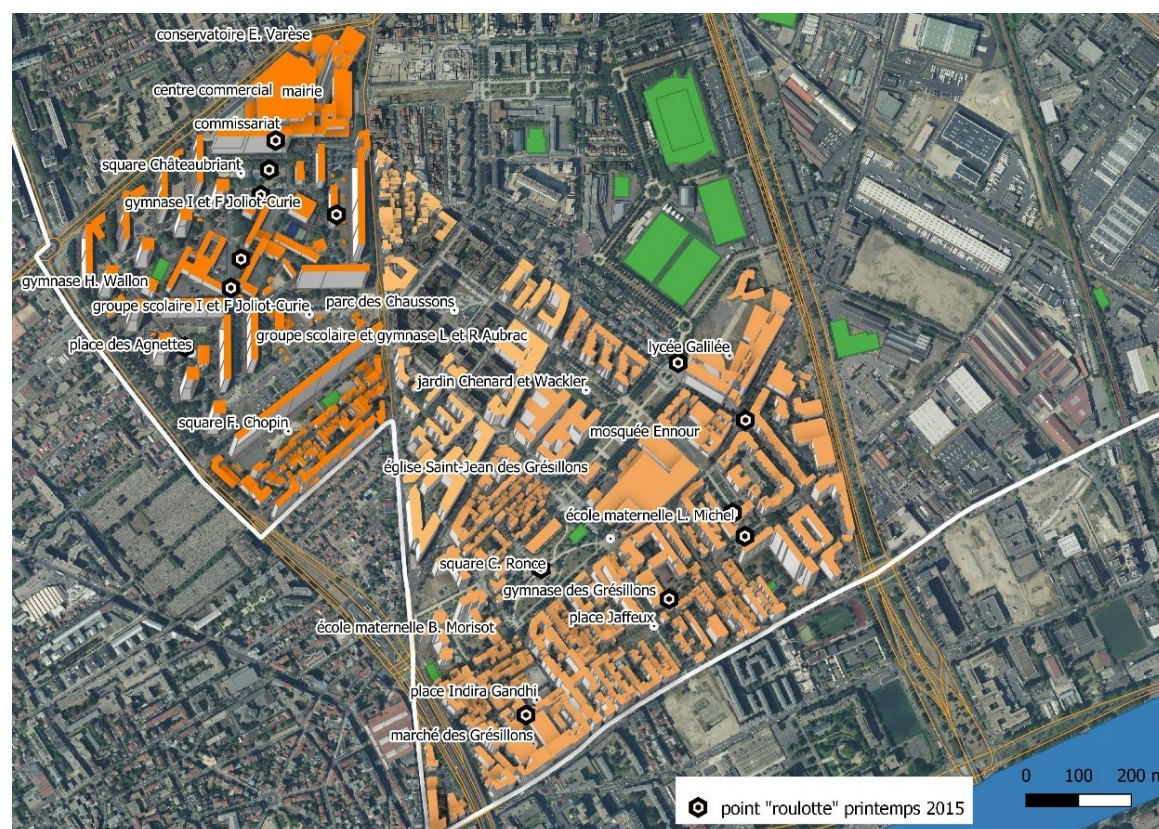


Figure 21. Situation des différents "points roulotte" (2015)

Les stations choisies prennent en compte les flux de personnes, écoles, trajets entre les marchés ou le centre commercial et les quartiers d'habitation, lieux de rassemblement temporaires pour des groupes identifiés (parents d'élèves, groupes de jeunes sportifs...). L'expérience dure 6 semaines en 2015 à raison d'une station dans le quartier des Agnettes (en orange foncé sur la carte) et d'une dans le quartier des Grésillons (au sud de la carte) chaque semaine. La présence d'habitant·es dans les équipes de la « roulotte », permet de dédramatiser le rapport à la recherche et d'en faire un objet partagé, commun et de dépasser rapidement une réaction de méfiance de la part d'une population dont on parle, au mieux avec maladresse, et qui parle rarement d'elle-même.



*Photographie 17. Laboratoire-roulotte dans l'espace public. (2015)*

Près de 90 entretiens menés (67,5% de femmes) confortent les pistes ouvertes par l'analyse des cartes mentales. Ils renseignent également sur le regard que l'on porte sur l'autre, sur la transmission de rapports à l'espace, sans forcément qu'il en soit récemment fait l'expérience. Ainsi, des habitant·es ont pu faire mention de quartiers, de rues comme des lieux à éviter, tout en admettant ne pas les avoir fréquentés depuis plusieurs années et en ignorer les réhabilitations. Le rapport à l'habiter quotidien que nous cherchons à comprendre passe en effet aussi par la permanence des représentations collectives portées sur un quartier. En l'occurrence ces projections relèvent d'un sentiment d'insécurité et participent d'empêchements qui se trouvent renforcés dès lors que la dimension genrée s'y adjoint.

Parmi les personnes rencontrées, des adolescents et jeunes hommes adultes ont fait le plus montre de l'attachement au quartier, performant à l'envi le rôle du « jeune de cité » devant inspirer de la crainte, puis l'abandonnant au fil de la conversation. Les rivalités entre quartiers genevillois qui prennent souvent les atours d'une bataille entre Longeverne et Velrans semblent forger une part des territorialités de la vie adulte. C'est moins le cas lorsqu'il faut traverser plusieurs quartiers pour accompagner un enfant à ses activités périscolaires. Que ce soit de cette nécessité de franchir les limites de quartier ou par une volonté de forcer la place à prendre dans l'espace public, quelques femmes utilisent les sentiments d'insécurité projetés sur les espaces publics nocturnes ou bien sur un fragment du territoire genevillois, ou encore sur la fréquentation des cafés-PMU pour en revendiquer la transgression spatiale, temporelle et fonctionnelle.

Ces deux corpus constitués ont été analysés de deux façons : tout d'abord en les faisant converger, l'un permettant de vérifier le second, puis en les reliant de façon thématique. De l'ensemble, nous n'avons rien trouvé de différent de ce qui pouvait être observé lors de travaux similaires dans d'autres communes qui ne sont pas forcément en situation de banlieue, ou de marges urbaines, comme c'est le cas à Bordeaux ou à Lyon par exemple. De même, ce que nous notons à Gennevilliers est conforme aux observations de services d'urbanisme de villes comme Vienne en Autriche ou de Malmö en Suède ou de collectifs d'architectes comme Punt 6 à Barcelone : les hommes ont une occupation statique de l'espace, quand les femmes ont une pratique plutôt circulatoire conditionnée à l'accomplissement de tâches reproductives. Nous avons noté les mêmes « rappels à l'ordre sexué » horaires, vestimentaires, comportementaux.

Pour cela, l'analyse qui en a été faite a d'abord été quantitative, puis seulement qualitative. Il s'est agi en effet de nous essayer à la production d'indicateurs d'appréciation des espaces, en répertoriant les types d'espaces, et les « citations » des lieux précis, en en faisant ensuite des comparaisons de sorte à produire des documents avec le sérieux que confèrent les méthodes quantitatives (Charron et Auclair, 2016).

Un traitement plus spécifique des cartes mentales a nourri des analyses thématiques, notamment sur les commerces (Lebrun, Luxembourg, 2019), les espaces végétalisés dont les jardins partagés (Dupont, Faure, Luxembourg, 2018), les pratiques sportives ou encore les temporalités : celles du cycle nyctéméral (Faure, Hernandez-Gonzalez, Luxembourg, 2019) ou celles, exceptionnelles, liées aux moments de fête de la ville (carnaval, fêtes de quartier ou fête annuelle de la ville).

Il ne s'agit pas ici de faire un compte-rendu de l'ensemble de cette recherche collective (notamment sur le sport ou les jardins partagés). Je m'attarderai plus spécifiquement sur cette relation des rapports de genre aux activités quotidiennes, ordinaires se déroulant dans l'espace public urbains.

Les deux dispositifs « cartes mentales » et « entretiens de rue » sont indissociables d'un travail d'observation dont les données sont construites à partir de photos situées et datées en différents lieux, caractérisés par des fonctionnalités particulières (école, commerce par exemple). Ces photos ont donné lieu à différents traitements d'une part pour lire les coprésences de femmes et d'hommes, d'autre part pour rendre compte des temporalités de ces coprésences. Ce traitement s'inspire du travail de « peinture sous l'image » de Gérard Fromanger, principalement de la série *Hommage à François Topino Lebrun* exécutée entre 1975 et 1977 (Texte 6).

Cette expérimentation méthodologique n'est pas sans poser de questions et les limites en sont nombreuses. Je l'ai mise en place pour figurer rapidement les appropriations des espaces publics, et en faire des documents d'observation à discuter avec les habitant·es. De plus, son origine induit pour moi une référence à une inégalité et à un rapport de pouvoir entre les différentes personnes représentées.





Figure 22. Exemples de photographies coloriées (hommes en jaune, femmes en violet) : a. sortie d'école à 11h30 aux Agnettes (2015) b. intérieur du marché des Grésillons un samedi matin 9h45 (2015), c. occupation des bancs place Jean Grandel jour de marché à 11h (2017), d. défilé du Carnaval (2019) devant la mairie. 14h45.

Ce faisant, cette proposition simplifie considérablement les rapports sociaux en ne les traduisant que par une assignation sexuée binaire dont je n'ai pas clarifié solidement les critères d'une telle assignation, sinon quelques apparences performatives de genre comme les vêtements, les cheveux ou la pilosité faciale... Cette démarche pour le moins arbitraire est donc tout à fait discutable voire se confronte à des risques certains d'essentialisation et soulève des questions. Il n'en reste pas moins qu'elle permet une forme de cartographie genrée de l'espace-temps.

Sur ces images, hormis la dernière qui est une prise de vue d'un temps festif de la ville et qui rassemble donc des habitant·es de toute la ville, les usages sont locaux : école, marchés que l'on aurait pu compléter par les usages des équipements sportifs, des médiathèques, ou encore d'autres équipements publics. La relation au quartier est importante dans la définition de ses parcours quotidiens, comme de son identité. Néanmoins elle est plus importante encore lorsqu'il s'agit de personnes n'ayant pas en charge les activités domestiques du foyer, donc majoritairement la population masculine.

Texte 6. Inspirations méthodologiques à partir de la série *Hommage à François Topino Lebrun*.

Entre 1975 et 1977 Gérard Fromanger, peint une série de toiles intitulée *Hommage à François Topino Lebrun*. Cette série en hommage au peintre révolutionnaire guillotiné en 1801 reprend l'œuvre *La mort de Caius Gracchus* et la décline en 5 variations : *La mort de Caius Gracchus* (1975-1977), *La vie et la mort du peuple* (1975-1977), *La mort de Pierre Overney* (1975), *Le siège de Lacédémone par Pyrrhus repoussé par les habitants eux-mêmes de tout sexe et de tout âge* (1989), *La vie des idées* (1975-1977).

Caius Gracchus, tribun de la plèbe, meurt en 121 av. JC assassiné ou poussé au suicide après avoir proposé l'attribution de la citoyenneté aux Latins et aux Italiens de la Colonie de Carthage et défendu une réforme agraire permettant aux plus pauvres d'améliorer leur condition sociale.

En 1798, François Topino Lebrun peint *La mort de Caius Gracchus* après le procès des babouvistes, allusion à la tentative de suicide de Gracchus Babeuf lors du prononcé de la condamnation à mort. Sur l'interprétation faite par Gérard Fromanger, la légende indique clairement ce parallèle en faisant

apparaître une centralité autour de Caius Gracchus et ses amis, attaquée par la « soldatesque », le peuple étant très périphérique.

En diptyque de cette première toile, une seconde fait référence au meurtre du militant de la Gauche Prolétarienne Pierre Overney en février 1972 après avoir incité les ouvriers de l'usine de Renault Billancourt à commémorer le massacre de Charonne de février 1962. S'il n'y a pas de légende, ce sont les mêmes figurés qui sont utilisés sur les silhouettes, et dans l'atmosphère (nuages).



Figure 23. a. La mort de Caius Gracchus. b. La vue et la mort du peuple. (Hommage à François Topino Lebrun, Gérard Fromanger, 1975-1977)

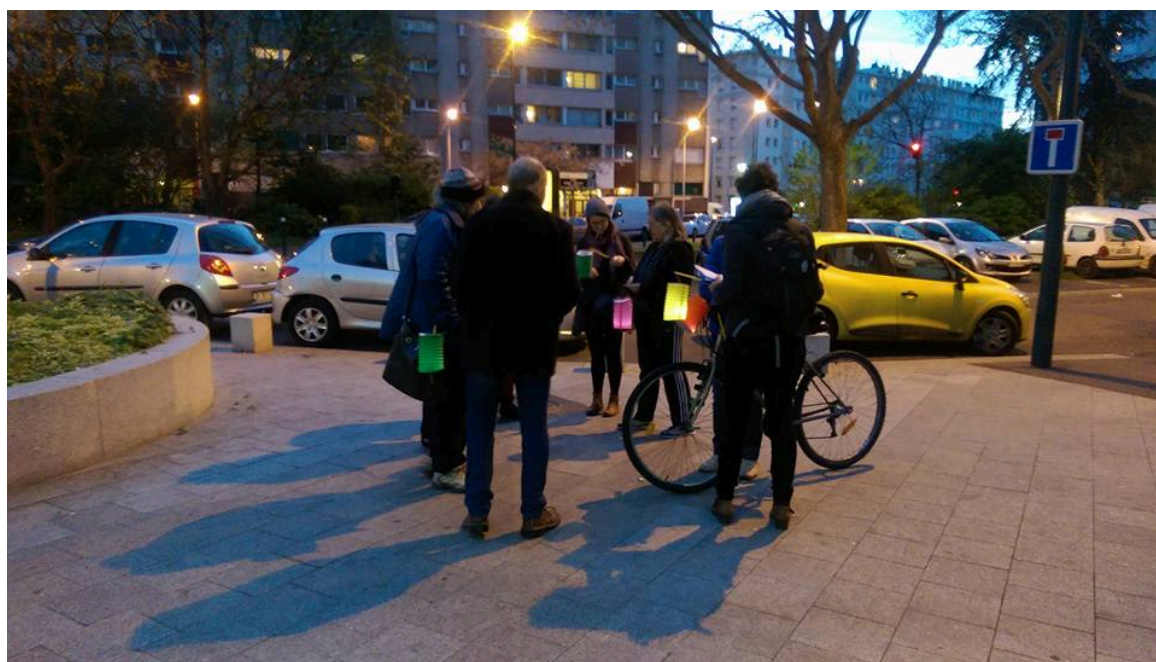
### 3. Le corps pour parler de l'espace public

Au fil des rencontres, des entretiens, des compositions de cartes mentales deux thématiques sont devenues récurrentes : la nuit et l'occupation des assises publiques. L'une et l'autre sont liées, elles cristallisent pour beaucoup de personnes les inégalités d'accès à l'espace public, les conséquences que ces inégalités font peser sur les pratiques quotidiennes de l'espace public. Elles se sont annexées à l'étude des mobilités envisagée au prisme du genre, telle une figure entravant la motilité, entendue comme la capacité à se déplacer. Au-delà des capacités physiques motrices, la motilité interroge l'élaboration des parcours, la mise en œuvre des modalités du déplacement, la capacité à se projeter en mouvement dans l'espace urbain et questionne les perceptions et stratégies mises en place face aux handicaps, aux freins physiques ou matériels.

Pour la nuit comme pour l'accès aux assises, il s'agit concrètement, physiquement, de la place que l'on prend, qui est autorisée ou que l'on s'autorise. Injonctions verbalisées et transmises comme mise en garde à ne pas fréquenter les espaces nocturnes, ou accord tacite à la coprésence et à la conversation sur un banc, les relations sont diverses et finalement assez complexes. Toujours est-il que ces deux questions entrent pleinement dans la détermination de la motilité, et de sa restriction genrée. Ainsi le parcours des espaces publics la nuit est plus souvent contesté aux personnes considérées comme vulnérables, donc en particulier plus souvent aux femmes qu'aux hommes, ou encore l'accès aux assises publiques est plus complexe pour les personnes chargées des courses, ou de l'accompagnement de tierces personnes (enfants, poussettes, personnes aux capacités motrices réduites...)

Nous n'avons pas souhaité mettre en place de marche exploratoire au sens strict du terme pour travailler sur les mobilités et les motilités. Les déambulations que nous avons organisées sont plutôt des prétextes à la discussion, à l'évocation de l'environnement urbain en marchant. Nous en ferons plusieurs expériences, quasiment toutes nocturnes, selon des protocoles différents, décidés avec les participant·es. Marcher est une expérience collective et solitaire (Carrieri, 2002 ; Lefkowitz, 2015 ; Michard et Poisson, 2018), l'action est un support d'évocation pour dire ce qui est, ce qui n'est pas encore, ou ce qui a été (Nahoum-Grappe, 2005). Marcher seul·e ou avec d'autres personnes ne produit pas non plus le même type de données, le même vagabondage de l'imagination. L'organisation de ces déambulations nocturnes avait plusieurs objectifs : celui de combler un vide sur les cartes mentales, malgré la demande de représenter les circulations nocturnes et leur appréciation, peu de participant·es ont renseigné cet aspect de leurs pratiques urbaines ; celui d'identifier plus précisément les lieux que des propos recueillis lors des entretiens faits « en roulotte » rapportaient comme problématiques.

A la faveur de l'organisation des deux premières éditions de la Nuit de la Géographie par le Comité National Français de Géographie, deux balades aux lampions sont prévues. La première dans le quartier des Agnettes, la seconde aux Grésillons (figure 21). Les balades aux lampions, convoquées à l'heure de la tombée de la nuit, durent une heure environ. Les participant·es forment des groupes de 5 à 6 personnes, majoritairement féminins, sans que la consigne en ait été donnée. Les circuits sont dessinés, justifiés et les déambulations donnent lieu à des échanges. Ces promenades sont enregistrées.



*Photographie 18. Départ de l'un des groupes de la balade aux lampions aux Agnettes (mars 2017).*

Tout comme l'installation du laboratoire-roulotte a pu éveiller la curiosité, les lampions ont donné l'opportunité d'engager la conversation. Sans que les trois groupes se soient préalablement accordés, chacun d'eux a cherché à délimiter le quartier, les ruptures, et à



*pourtant j'en ai fait, mais on rentre à la nuit » (Une habitante des Agnettes, 65 ans ; balade aux lampions 2017)*

*« Moi j'habite là, juste en face de la boulangerie, c'est pratique. moi je rentre souvent très tard le soir, et je connais très bien le quartier la nuit, je traverse du métro à chez moi, je ne fais pas grand-chose. Je suis souvent seule, il n'y a pas beaucoup de gens le soir. Je n'ai pas du tout peur, à Gennevilliers je n'ai pas peur à Gennevilliers, je me sens chez moi donc je n'ai pas peur. [...] Une fois j'ai fait le trajet avec un mec, on a discuté tout le long, on s'est rendu compte qu'on allait au même endroit, on ne s'était jamais croisé. Il habite au rez-de-chaussée, donc on ne se croise ni dans les escaliers ni dans l'ascenseur. Il était content, parce qu'on s'est parlé, ça n'arrive pas tous les jours. » (Une habitante des Agnettes, 31 ans ; balade aux lampions 2017).*

La seconde balade aux lampions, aux Grésillons, n'a formellement pas eu lieu. Près d'une quarantaine de personnes se sont réunies à notre invitation, et pourtant ce qui avait été parfaitement compris dans un quartier, a fait l'objet d'une méprise dans l'autre, sans que l'on ait pu en avoir quelque indice. Les personnes attendaient une réunion en présence d'élus. Depuis la rénovation urbaine de la principale cité du quartier, des activités illégales se sont déplacées dans des rues plus pavillonnaires, à proximité d'habitations qui jusque-là ignoraient leur existence. Les personnes présentes, déçues de l'absence d'élus, ont refusé de procéder à la déambulation. Certaines ont néanmoins accepté d'indiquer les lieux qu'elles évitaient ou bien qui leur posaient problème et les limites qu'elles s'autorisaient à côtoyer. Sur la carte (figure 24), ne sont représentées que les rues évoquées lors des discussions. Contrairement à ce qui a pu se passer aux Agnettes où les habitants se sont déplacés par intérêt pour la proposition, par voisinage, aux Grésillons, la mobilisation semblait être surtout instiguée par un petit groupe de personnes. Un autre petit groupe avait lui compris la consigne et l'affiche et était venu avec ses propres lampions, quelques personnes enfin, ont préféré abandonner l'expérience.



Figure 25. Affiches invitant aux balades aux lampions aux Agnettes et aux Grésillon à la tombée de la nuit. Graphisme Claire Pasquet.

Ces balades aux lampions, d'à peu près 3 kilomètres, nécessitent pour certain·es habitant·es de s'arrêter pour s'asseoir et reprendre son souffle.

Alors que nous interrogeons les habitant·es sur leurs pratiques spatiales, implicitement nous pensions les déplacements. L'organisation de ces déambulations comme les autres qui suivront l'année suivante a fait survenir l'évocation des bancs.

Il en a été de même lors de l'utilisation de la « roulotte ». En installant cette assise nous pensions surtout à empêcher les personnes enquêtées de nous fuir trop vite en offrant un minimum de confort, et en résolvant les problèmes de fatigue que la station debout prolongée pose inévitablement. C'est donc « naturellement » que l'assise en espace public s'est invitée aux discussions et ceci de multiples façons.

*« La nuit, souvent c'est des petits jeunes. Ils squattaient le parking, mais depuis qu'on a mis les caméras, ils sont plus là. Souvent ils sont dans la voiture, ils mettent la musique dedans. La roseraie, c'est très romantique, avec les bancs. Mais des fois il y a des gens bizarres qui sont là, qui boivent de l'alcool.*

*Ici la nuit, il y a plus de monde, pendant le ramadan, il y a beaucoup de monde, là. Mon fils il aime bien quand il passe ici, il cueille ça, il ramène à la maison. On dirait du lilas mais c'est pas des feuilles de lilas. On a*

*changé de rue, le bruit change, ici il y a plus de voiture. » (Une ancienne habitante des Agnettes, 50 ans ; balade aux lampions 2017)*



*Photographie 19. La roseraie dans le quartier des Agnettes abrite des assises parfois insuffisantes pour discuter (2019).*

L'une des périodes de l'année pour laquelle la nuit est vécue comme la moins dangereuse reste le mois de Ramadan, que les personnes interrogées soient musulmanes ou non, pratiquantes ou non. La forte présence d'hommes et de femmes dans la rue, de tous âges, semble désamorcer les craintes. Cette coprésence tardive tranquillise, elle amoindrit l'idée qu'une présence dans l'espace public nocturne pourrait être une transgression, au contraire elle conforte l'idée d'une norme possible, même si elle est temporaire. Pour autant l'occupation des assises dans la rue continue d'être une question problématique.

Les pratiques spatiales masculines qu'elles soient diurnes ou nocturnes, sont plutôt statiques, et les bancs, même s'ils sont plus nombreux encore à Gennevilliers, que dans certaines villes, sont peu fréquents. Aussi sont-ils occupés fréquemment par des hommes qui se trouvent dans l'espace public, non pas pour « faire » quelque chose, mais plutôt pour retrouver des amis.

*Mon fils a 16 ans, il traine avec ses copains je lui demande tu vas où ? ... aux Chanteraines, ben tu fais quoi... rien on s'assoit sur un banc, on cause » (Une habitante, 44 ans ; entretien « roulotte » 2015)*

Si les jeunes hommes sont plus facilement identifiés comme occupant l'espace de façon trop nombreuse voire surtout trop bruyante, la pratique est la même pour des hommes moins jeunes.

Peut-être seulement s'expriment-ils moins fort, ou n'accompagnent-ils pas leurs conversations de musiques aux basses répétitives, ou bien veillent-ils moins tardivement. L'emplacement des bancs devient alors une question stratégique. Du point de vue de l'ambiance sonore, nocturne notamment, ils doivent être à bonne distance des façades d'immeubles de logements quand du point de vue de leur efficacité ils doivent se trouver à faible distance des habitations, ceci d'autant plus lorsque l'on considère que l'ensemble de la population vieillit. Je l'exprimais ainsi dans un article paru dans le numéro 108 de Géographie et cultures

*Texte 7. Extrait de « Solitudes : spatialités et temporalités de genre »*

« Si les femmes vivent plus longtemps, leur espérance de vie en bonne santé reste stable à 64 ans. Cela signifie que les capacités physiques de se déplacer sont réduites. Or, l'urbanisme prend de moins en moins les allures d'équipements accueillants autant qu'on lui préfère des aménagements sécuritaires. Premières aménités touchées par cette évolution, les bancs publics ou tout type d'assise d'accès gratuit disparaissent peu à peu.

Le banc est le lieu dans la ville, de l'asile, du repos, de la reprise du souffle avant l'effort renouvelé. Il y a sur le banc lieu de regarder le paysage, de s'en imprégner, de se l'approprier. Le paysage est mouvant, tout dépend du temps qu'on y passe. C'est du temps de mobilité à l'arrêt. Pas seulement. Et c'est sans aucun doute là que réside tout son problème, au banc. Selon qui l'occupe, le banc peut offrir au monde l'image de la disqualification, de la ligne de faille de la société au milieu de l'espace public : faille générationnelle, faille genrée, faille de classe... bruyante, visible. Il est témoin spatial de la violence de la mondialisation, de l'inaptitude à la mobilité enjointe. Autant le banc est approuvé comme extension des activités reproductives domestiques, lorsqu'il s'agit de permettre aux personnes accompagnant des enfants (très majoritairement des femmes) de les surveiller quand ils jouent, autant l'appropriation du banc public comme espace privé pose problème en ce qu'il renvoie à la précarité économique et à la peur de chacun.

Le banc reflète et rend insupportable ce qu'il donne à voir d'un urbanisme néolibéral où la frontière entre espaces privé et public ne cesse de s'épaissir et de perdre sa porosité depuis les années 1970 à mesure de résidentialisation, de sécurisation, de surveillance. La suppression des bancs implique une marginalisation toujours plus importante des gens en marge, les repoussant vers des lieux où s'asseoir est encore envisageable, voire parfois encore où le banc peut être autre chose qu'une assise. C'est finalement ce qui est le plus visible. Avec eux sont conduits aux marges ces « jeunes » (souvent de jeunes hommes) décidément trop bruyants le soir ou en journée et les personnes âgées (souvent des femmes) qui n'ayant l'assurance de pouvoir faire une halte en chemin réduisent leurs parcours en ville et sortent moins. Mais si les premiers se déplacent ou pallient l'absence de mobilier urbain en installant leurs propres assises, les secondes se confinent plus encore chez elles et ce qui les ramène à une solitude non désirée. » (Luxembourg, 2018)

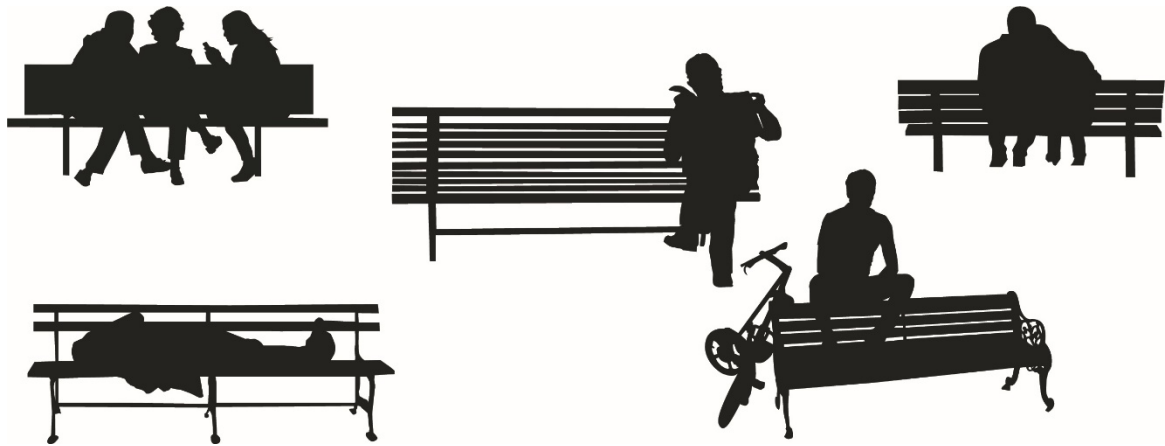


Figure 26. Occupations de bancs publics. © Claire Pasquet.

S'asseoir dans l'espace public, c'est-à-dire répondre à une nécessité de repos, ou bien de trouver un lieu d'accueil à une conversation entre ami·es pose plus de problèmes aux femmes, notamment parce qu'elles sont en majorité les personnes qui circulent le plus dans l'espace urbain, en charge des activités domestiques ou d'accompagnement de tierces personnes.

*« Les sorties et les entrées des écoles primaires sont très peuplées par des mamans, il n'est pas rare de voir un groupe de femmes rester aux abords de l'école pour discuter. Entre les 2 écoles Paul Langevin il y a un petit square et dès les premiers beaux jours les mamans ou les nounous récupèrent les enfants avec le goûter et vont passer un moment sur un banc. Mais malheureusement dans notre ville comme dans beaucoup de ville on enlève les bancs... une amie qui habite au Luth a vu son immeuble « résidentialisé », ben oui on s'enferme on sécurise.... Des grilles des codes d'accès et plus de banc... Elle me dit que le soir souvent quand il y avait un match de foot, elle regardait par la fenêtre voyait des gens assis sur les bancs du coup elle descendait papoter maintenant plus de vie au pied de l'immeuble... elle me dit que quand sa petite fille joue dehors elle peut même plus s'asseoir du coup elle n'a qu'une envie c'est remonter dans son appart....*

*Je pense que le banc est un vrai lieu d'échange, intergénérationnel et un lieu de mixité, c'est vraiment dommage que la tendance soit à les enlever. »*  
(Une habitante, 42 ans ; entretiens « roulotte », 2015)

Il existe là une question générationnelle : les jeunes hommes sont plus contestés que des hommes plus âgés dans leur occupation des bancs, sans qu'il soit forcément démontré qu'ils s'y adonnent à des activités plus condamnables. Les jeunes femmes, sauf à ce qu'elles soient en groupe, ne s'y aventurent pas durablement, les femmes plus âgées y trouvent difficilement une place. L'espace public urbain révélant les structures sociales, les seules assises publiques que les hommes n'occupent pas en majorité sont situées à proximité des jeux pour enfants dans les parcs et jardins.



*Photographie 20. Assises autour de jeux pour enfants. Square Camille Ronce aux Grésillons. (2015)*

La proposition de résolution la plus fréquemment avancée pour les problèmes de bancs publics reste leur diminution voire leur suppression pure et simple. Pourtant il existe des formes qui fonctionnent. Les photos ci-dessous illustrent une diversité d'aménagement des bancs. Les bancs en « salon » de l'artiste Zineb Sedira permettent une installation en groupe souhaitant discuter. Ils permettent également un respect de distance d'intimité de personnes qui ne souhaitent pas forcément communiquer ensemble.



*Photographie 21. Bacs de l'artiste Zineb Sedira installés en « salon », rond-point du 17 octobre 1961 (2019)*

Le jardin des Batignolles dans le 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris, en mettant à disposition de nombreux bancs, donne l'opportunité (en plus des pelouses par beau temps) aux personnes de s'asseoir accompagnées ou seules.



*Photographie 22. Multiplication des bancs publics et diversité des occupations, jardin des Batignolles, Paris 17<sup>e</sup> arrondissement (2017)*

C'est ce qui nous a conduit avec l'aide de l'atelier-paysage SensOmoto à la proposition d'une augmentation du nombre d'assises publiques et de leur diversification.

Les propositions travaillées avec l'atelier-paysage SensOmoto ne portent que sur des assises publiques et non pas sur d'éventuelles terrasses de café ou de restaurant, même si les entretiens « roulotte » donnent des indications sur l'envie d'habitantes de pouvoir entrer dans un café sans être mal à l'aise ou encore de disposer de terrasses « parisiennes ».

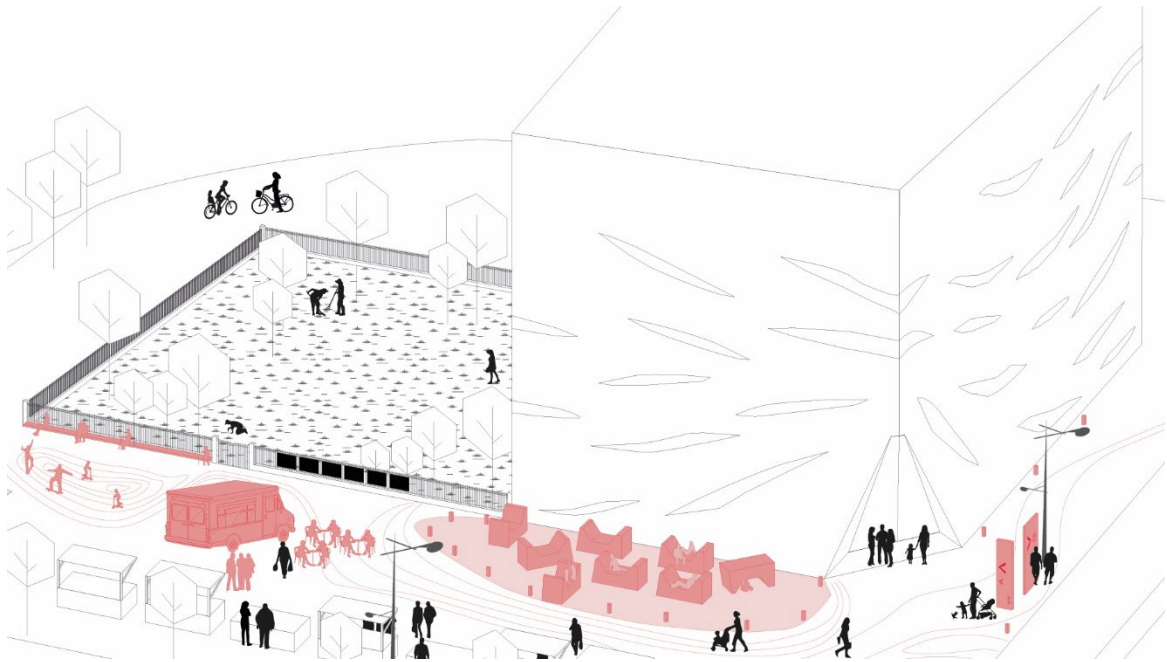
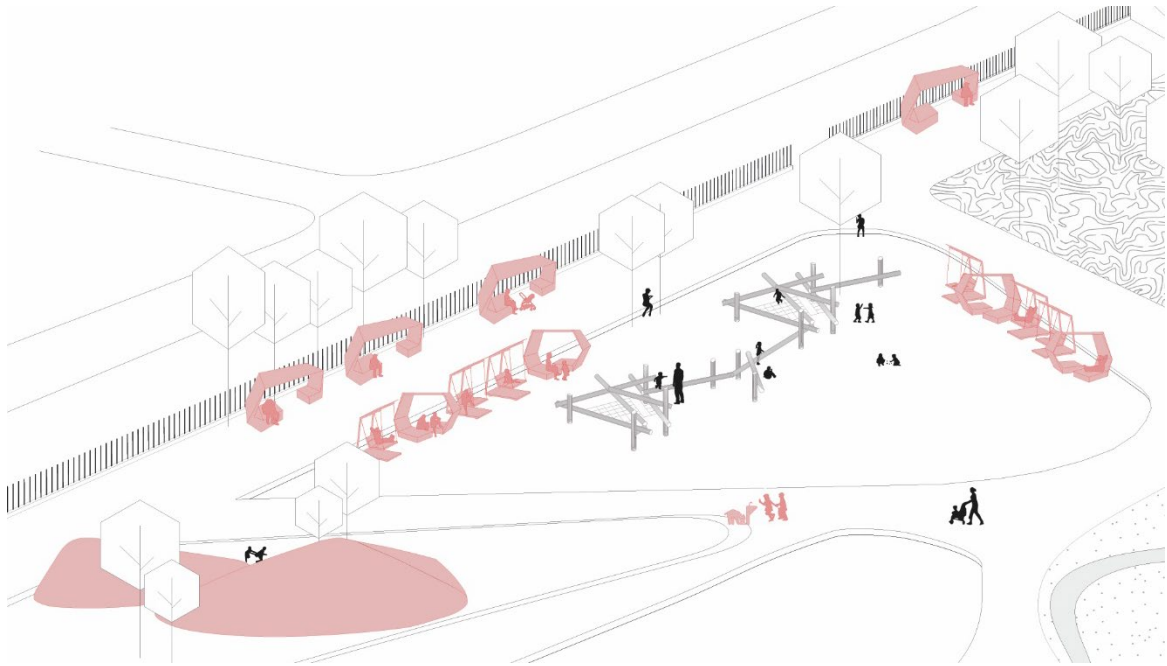


Figure 27. a et b. Assises publiques nombreuses, diversifiées et déplaçables, Extraits des planches de propositions de micro-aménagements urbains paysagers. © SensOmoto.

Ce choix est motivé d'une part par l'aménagement de telles terrasses entre le moment des enquêtes et la fin de la recherche-action, et d'autre part – surtout – par la réaffirmation de la gratuité de s'asseoir dans l'espace public. L'utilisation des aménagements « à destination des femmes » à des fins ou bien sécuritaires ou bien gentrifiantes (ou les deux) est connue et nécessite de veiller au caractère démocratique de l'espace public.

Le rapport à l'espace ici replonge alors l'être humain en mouvement dans les intersections des rapports sociaux de l'habiter tout comme dans leurs contextualisations politiques. En arpentant, se superposent les multiples tentatives de définition ce qu'est cet « espace »

produit et produisant intersectionnel. « *Production sociale* » pour Henri Lefebvre, « *régime de visibilité des substances sociales* » pour Michel Lussault (2013) ce sont là des définitions de l'existant. Ma fréquentation plus récente d'architectes et de paysagistes m'incite à aborder, même succinctement l'espace comme là où prend place l'imaginaire du projet architectural. Il s'agit bien lors du travail de projet d'imaginer le réel à venir qui servira de cadre à nouveau aux déplacements corporels. Ce qui fait dire à Jean-Marc Besse que « *L'espace est une performance collective.* » Cela signifie au moins deux choses :

*d'une part que les opérations cognitives sont socialement distribuées au sein d'une pluralité d'acteurs, dont les savoirs, les savoir-faire, les représentations, les intérêts peuvent diverger, voire s'opposer. En ce cas, les opérations de connaissance propres au projeteur ne peuvent pas être séparées des activités communicationnelles par lesquelles le projeteur confronte ses compétences cognitives à celles des autres acteurs (institutionnels, politiques, habitants, etc.) avec lesquels il travaille.*

*d'autre part, affirmer que le projet, comme la recherche, se développent dans des espaces publics et dans la sphère publique, et qu'en tant que tels impliquent, engagent, la pluralité, cela revient à dire que les opérations de projet se déploient dans un espace de dépossession, un espace des croisements des savoirs et des représentations, espace non appropriable par un expert ou un groupe quel qu'il soit. » (Besse, 2018 : 14)*

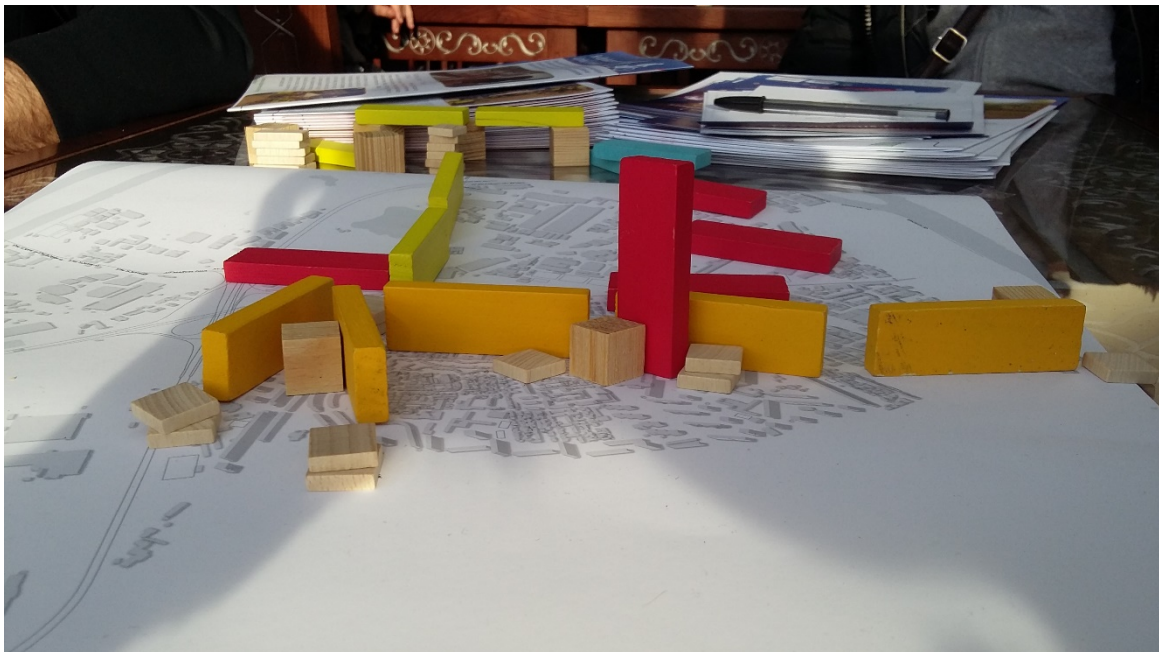
Revient alors au projet, comme à la recherche, la nécessité de prolonger l'espace par son expérience collective et individuelle en en construisant une narration.

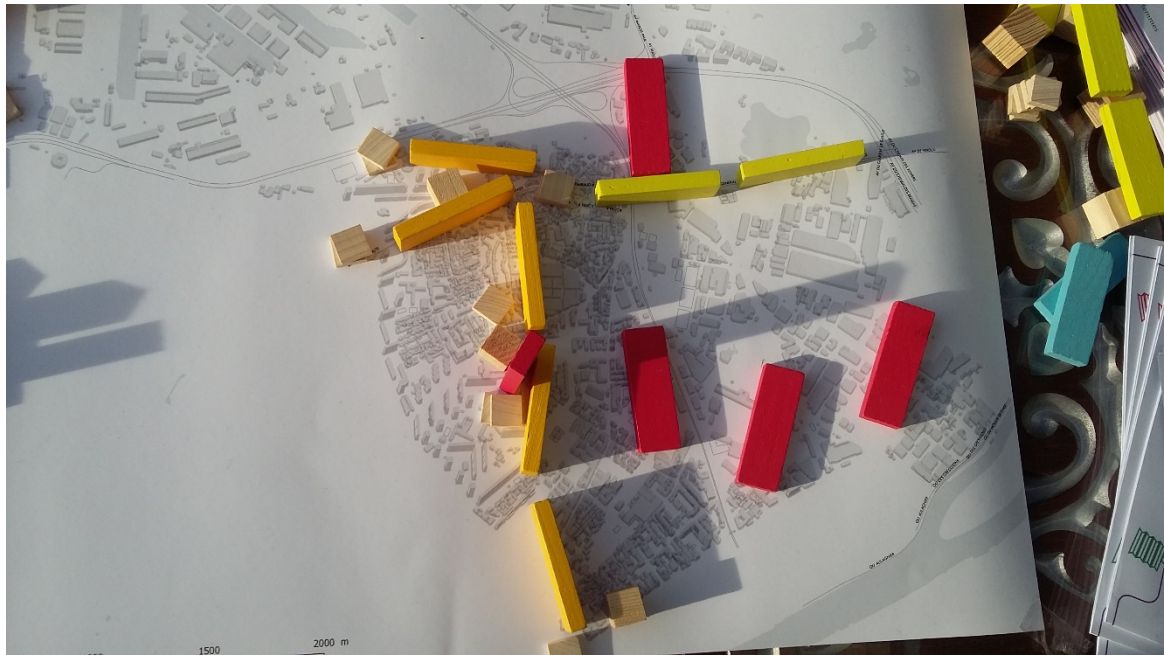
#### 4. La fiction comme outil de recherche : à quoi on joue ?

Quels qu'aient été les outils utilisés, la narration intervient comme accompagnement au dispositif de médiation principal : dessiner ce que l'on fait en ville, les trajets, raconter pourquoi cette rue n'est pas appréciée, expliquer en marchant, ce qu'évoquent les chemins sur lesquels les pas nous mènent sans même que l'on n'y prenne garde. Nombreux.ses ont été les habitant.es à effectuer la narration de leur quotidienneté gennevilloise autant que de leur histoire familiale. Raconter le rapport du corps à l'espace, dans son ordinaire, sa banalité ne construit pas de méfiance. Il semble au tout premier abord, qu'il n'y ait pas besoin de réfléchir pour répondre. La connaissance est partagée par le plus grand nombre. C'en est même rassurant que de comparer ses sensations et se dire que finalement notre écart à la norme n'est pas si grand. Heureux.ses de nos particularités, nous appartenons tout de même à un collectif qui se confronte aux mêmes choses. Le nombre rend plus vrai. Raconter sa ville paraît moins intime que de raconter sa vie, même si l'une et l'autre sont étroitement entremêlées, mais il y a toujours une rue, un chemin détourné pour ne pas parler de ce qui achoppe, au moins en apparence.

Le processus narratif a été poussé plus avant au point de faire advenir la fiction comme outil de recherche. Expérimenté avec les propositions de micro-aménagements élaborées par l'atelier-paysage SensOmoto, il a pris d'autres formes selon les dispositifs imaginés, ceux-là construits totalement avec les habitantes avec l'objectif une fois encore de procéder à une réflexion sur les perceptions sensibles des espaces urbains. Quels qu'ils soient ils répondent à l'objectif de produire une connaissance sensible de la ville. Avec la rencontre des artistes chorégraphes évoqué·es dans le chapitre précédent, la fiction trouve ici un rôle dans le travail de recherche.

La deuxième nuit de la géographie à laquelle nous participons s'oriente toujours autour de la nuit comme limite, comme frontière à repousser ou à conforter. Nous disposons de petits morceaux de bois colorés, d'un plan de la ville. Nous laissons les habitant·es qui acceptent de nous rejoindre décider de la légende à attribuer à chaque forme et/ou couleur. Nous nous inspirons du Jeu de Reconstruction Spatiale (Ramadier et Depeau, 2010), afin d'en faire un jeu de construction collectif.





*Photographie 23. Et pour vous, la nuit à Gennevilliers c'est comment ? Jeu de reconstruction spatiale, 2e nuit de la géographie (avril 2018).*

La nuit de la géographie devient un rendez-vous d'expérimentation de méthodes. Si j'ai acquis l'habitude, au premier abord, assez peu sérieuse il faut le dire, d'inviter toute nouvelle personne souhaitant rejoindre le collectif de recherche-action par la très enfantine exclamation : « Venez jouer avec nous ! » c'est par la conviction que rien n'est plus rigoureux que de s'amuser. Boutade ? Peut-être, mais nécessité : à n'en pas douter !

Cette première expérimentation du jeu de reconstruction spatiale collectif est assez peu aboutie. Le plateau de jeu est constitué par les couches « bâti indifférencié », « bâti industriel », « routes principales » et « surface en eau » de la BD Topo V2. Pour ne pas influencer les choix des légendes, l'ensemble est laissé en niveaux de gris. Les participant·es se servent des morceaux des pièces de bois pour figurer ce qui est le plus marquant dans leur quotidien, quelques esquisses sont abordées pour des modifications, mais sans doute l'échelle est-elle trop petite. Toutefois, les débats auxquels donnent lieu ce support de récits vécus ou imaginaires et de projections ont une puissance performative qui si elle ne transforme pas l'espace réel, en modifie durablement la représentation pour les joueuses et les joueurs.

S'agissant alors de jouer et de consigner une sorte de fiction, cette expérimentation de jeu de reconstruction spatiale donne lieu à trois nouvelles propositions de médiation : un carnet de voyage, une carte sensible (Mercier, 2020) et la construction de deux jeux de société. Certes ces propositions produisent des objets qui sont intéressants en eux-mêmes, mais leur processus de création est tout aussi important. De la même façon que les œuvres chorégraphiques ont donné lieu à des transferts épistémologiques vers des savoirs géographiques, ces productions s'appuient sur des savoirs géographiques pour devenir une autre valorisation « plus que représentationnelle » (Mekdjian et Olmedo, 2016).

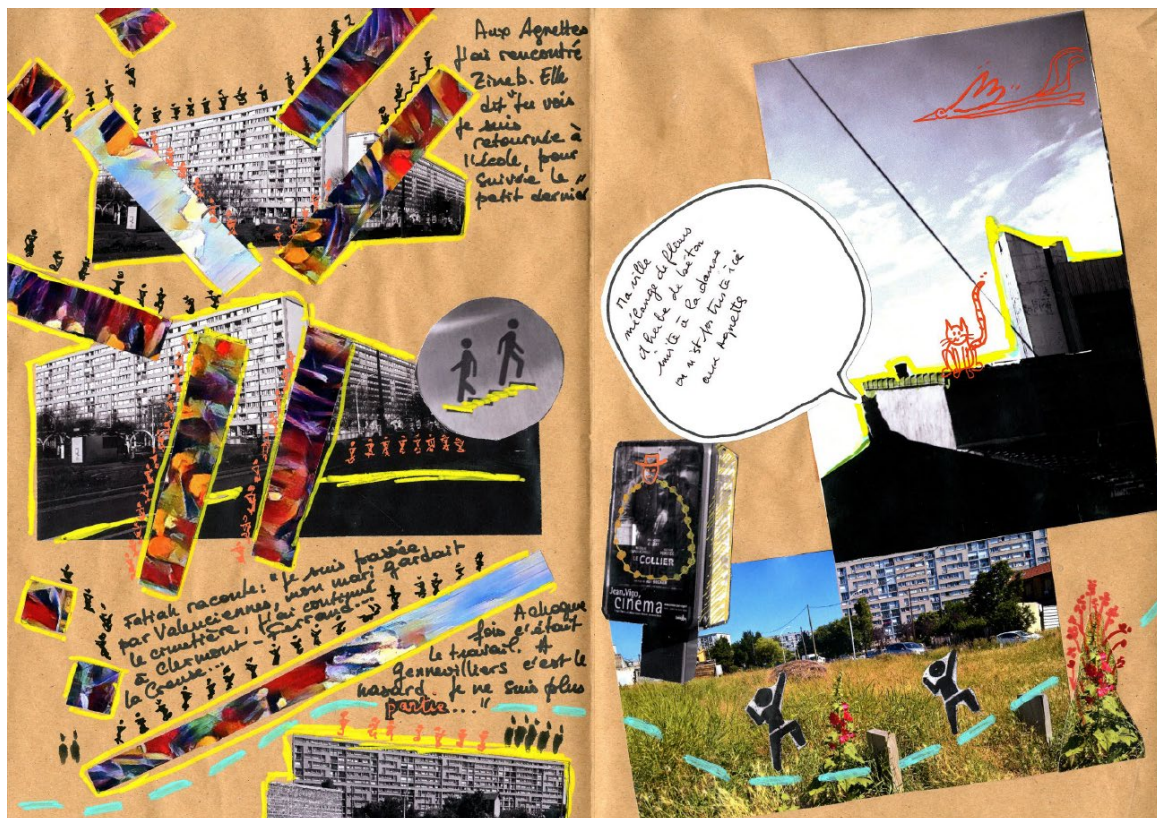


Figure 28. Extraits des pages "Agnettes" du carnet de voyage de Gennevilloises. (2018), coordonné par l'architecte Chloé Mercier.

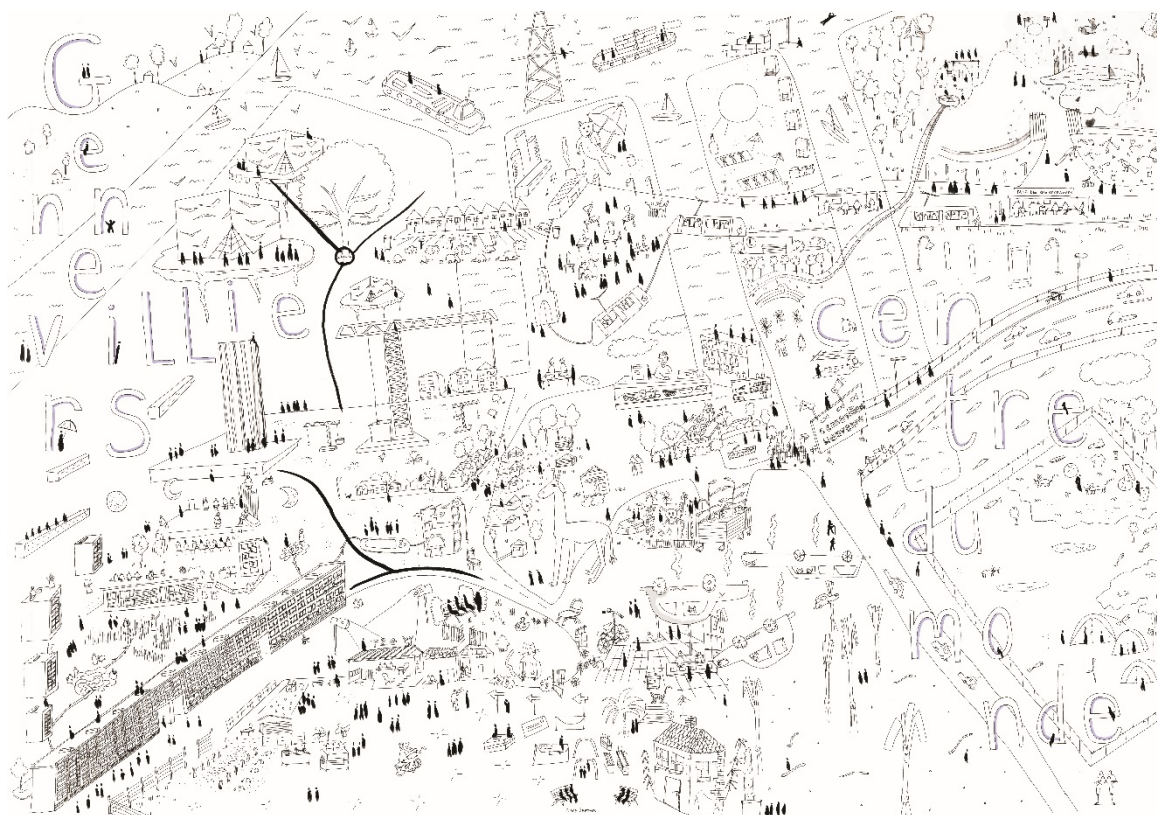


Figure 29. Production d'une carte sensible à l'issue de la réalisation du carnet de voyage. (2018) © Chloé Mercier.

Je m'attarderai ici sur les deux jeux de sociétés qui ont été produits à partir de ces différentes expériences. Bien sûr, l'un et l'autre sont des objets d'imagination mais ils ont vocation aussi bien que des propositions d'aménagements à être des supports de discussion sur la fabrique de la ville quoiqu'ils ne l'abordent pas de la même façon.

L'un résulte du choix de faire évoluer le Jeu de Reconstruction Spatiale collectif tel qu'il avait été expérimenté pour déboucher sur un débat à la fin des quatre étapes de jeu. L'autre s'appuie résolument sur la fiction pour n'être plus seulement un outil de réflexion participatif de co-construction de la ville, mais donner à réfléchir en même temps qu'à jouer « seulement » sur les enjeux globaux de l'aménagement urbain. Ainsi des familles écologie, culture, sport, innovation, commerce ont à aménager ensemble la ville en retardant autant que possible la construction d'une « anti-ville », les passages obligés pour toutes les familles sont ceux des mobilités, des assemblées citoyennes, et de la gestion des risques. Les fêtes de la ville sont, elles, orientées vers les rapports sociaux et l'habiter.



Figure 30. Extraits de la règle du jeu de "Quartier libre" (2019) © Prisciana Le Meur.

Si l'utilisation de la fiction pour la recherche n'est pas une démarche nouvelle (Vinet, 2017 : 243-261), tout comme son utilisation en géographie, notamment par la transformation cartographique de fictions littéraires (Morel, 2014, 2016 ; Desbois, 2016), ce qui, il me semble est moins fréquent est le processus inverse. Il ne s'agit pas ici d'utiliser une fiction déjà écrite pour servir de support à la recherche, mais d'user de la fiction produite collectivement comme participant intégralement des méthodologies de recherches. Ce que les jeux de société prévoient à partir d'un plateau et de règles est une variante de la

production artistique. Depuis le début de la recherche-action, nous travaillons avec la Compagnie Sans la Nommer pour son expérience de la co-écriture pour des habitant·es, ou comédien·nes amateur·es.

La création théâtrale a, elle, peu à peu cheminé sous d'autres formes. Le récit de vie n'est pas une chose facile à recueillir. Bien sûr, chacun·e invente, sans le dire, s'arrange, fait siennes les expériences de connaissances. A partir de l'automne 2015 est mis en place un atelier d'écriture, devenu peu à peu, et atelier d'écriture, et ensemble théâtral amateur dans lequel les femmes qui y participent écrivent les textes qu'elles joueront, inventent les personnages qu'elles seront. Ce sont chaque fois des fictions qui tissent ensemble des trajectoires de personnages divers. Que cela soit « vrai » ou non n'a pas d'importance, pourvu que cela alimente le travail commun. Les textes de l'atelier d'écriture ont eux-mêmes très rapidement pris des chemins de traverses, n'étant la première année qu'une illustration littéraire des questionnements soutenant les protocoles des cartes mentales et des entretiens « roulottes », ils sont rapidement devenus des fictions (Labruyère et Luxembourg, 2019).



*Figure 31. Cet enfant-là, pièce de théâtre écrite et jouée par des habitantes dans le cadre du programme de recherche-action participative de Gennevilliers, juin 2019, direction artistique et mise en scène Damien Labruyère. © Gaël Dupret.*

N'étant pas simplement des histoires inventées, les textes écrits pour la scène ont donné l'occasion d'être transgenre pour certain·es des participant·es, pour tout le texte ou par moment seulement. Ils sont tournés vers l'observation de l'habiter et des mobilités autant que vers une mise à nu d'une intersectionnalité des rapports sociaux. Les quatre propositions de textes pour la scène formalisent cette médiation scientifique « plus que représentationnelle », en passant par une autre forme encore qui engage à son tour le corps

dans un espace. Le recours à la fiction, pour peut-être inhabituel qu'il soit en géographie n'est pas non plus une innovation propre à ce travail gennevillois. L'histoire de l'éducation populaire et de la recherche-action en témoigne de multiples façons.

Le programme qui s'est déroulé sur cette longue période à Gennevilliers a permis de penser, au-delà, du seul travail de géographie féministe, une expérience de recherche immersive pour les chercheur·es qui l'ont souhaité. Peut-être que ce qui est au moins aussi intéressant, sinon peut-être plus c'est d'avoir entrepris, esquissé et parfois affirmé une « *recherche en réciprocité* » pour reprendre les mots de Pascal Nicolas-Le Strat (2017).

*« Nous ne transigeons pas sur le contenu, mais nous adaptons les conditions de son énonciation et de sa présentation. Il s'agit toujours de la même recherche mais à chaque fois nécessairement spécifiée, contextualisée et singularisée, par ce travail de traduction que nous considérons indispensable. L'écriture de la recherche et ses nécessaires traductions nous semblent des questions indissociables. »* (Nicolas-Le Strat, 2017)

Il s'agit certes de la traduction des écritures de la recherche, mais aussi, je crois de produire (et d'accepter) d'autres lieux de sa restitution.



# Conclusion. Bilan et perspectives.

---

Ce retour sur un itinéraire scientifique et méthodologie a tenté de donner un aspect cohérent à une trajectoire qui peut sembler fort morcelée. La réconciliation de ces fragments de vie scientifique suit un premier fil de l'habiter depuis mes travaux de thèse et un autre, noué au fur et à mesure d'une construction méthodologie participative où la dimension artistique est devenue constitutive. J'ai souhaité montrer ici les étapes les plus récentes d'un cheminement épistémologique et thématique qui m'a mené des permanences industrielles dans les villes petites et moyennes françaises jusqu'aux perspectives de genre, d'une position de recherche surplombante à une démarche qui tente d'être immersive. Ce n'est pas sans tâtonnement, que de nouvelles pistes se sont ouvertes au fil de cette construction. Le processus d'élaboration importe autant que les terrains et les objets. La durée conséquente de la recherche-action présentée plus haut a sans doute été l'une des données qui fait éprouver plus que toute autre la nécessité de cette attention portée au cheminement.

Ce texte est celui de la présentation d'une bifurcation scientifique et méthodologique. Le temps de sa rédaction aura été aussi celui d'une prise de conscience de la variété de chantiers entrepris et possibles, d'autant plus que la prise en compte de l'intersection offre des perspectives d'une actualité insoupçonnée il y a quelques années.

Habiter aux intersections, que ces intersections soient méthodologiques ou épistémologiques permet de dessiner des projets qui, à l'état d'ébauche et à partir de premières publication ou communication prennent peu à peu forme. C'est notamment le cas des esquisses envisagées sur l'habitat social et l'environnement.

Ainsi, mes perspectives de recherche s'inscrivent dans la continuité des travaux présentés ici, avec la particularité supplémentaire de s'intéresser aux engagements « écoféministes », déclarés comme tels ou non. Elles mobilisent toujours des données portant sur les interrelations entre l'intersectionnalité des rapports sociaux et l'espace comme cadre autant que comme résultante des régimes de dominations. Elles prévoient tout autant de

poursuivre la construction de processus méthodologiques participatifs où la dimension corporelle opère comme dimension et outil géographiques parmi d'autres.

Les travaux écoféministes (Eaubonne, 1972, 1978), s'il est de coutume de dire qu'ils sont plus fréquents dans les milieux scientifiques anglo-saxons que francophones trouvent à nouveau un écho particulier. Le grand public suivant les mouvements de grève pour le climat découvre l'implication majoritaire de jeunes femmes. L'enquête menée par le collectif « Quantité critique » en 2019 montre que 65% des jeunes manifestant·es participant aux grèves pour le climat sont des femmes, mais elle montre néanmoins que les milieux mobilisés sont plutôt des classes moyennes intermédiaires et que les lycéen·nes sont rarement issu·es d'établissement des banlieues populaires.



*Photographie 24. Grève pour le climat 24 janvier 2019 - Bruxelles.*

Les comportements socio-spatiaux des manifestant·es ne révèlent pas forcément le niveau de radicalité des engagements politiques de leurs territoires d'habitation (que ce soit sous forme de mobilisation de contestation ou de couleur politique de leur commune de résidence), mais il semble toutefois qu'on puisse appréhender cette lecture au prisme d'une lecture géographique de l'intersectionnalité de rapports sociaux.

Partant de ces représentations cartographiques que j'ai produit pour le collectif « Quantité critique » (figure 32) et poursuivant les incursions dans les rapports à l'agriculture urbaine, sous forme, notamment de jardins partagés, menées à Méricourt sous l'angle des économies d'énergie et des apports alimentaire, puis à Gennevilliers au prisme du genre, et enfin en comparaison avec d'autres jardins partagés confrontés à la pollution des sols en banlieue de Liège, je souhaite approfondir une proposition de géographie du *care* des territoires ou de soin de l'espace comme un enjeu démocratique.

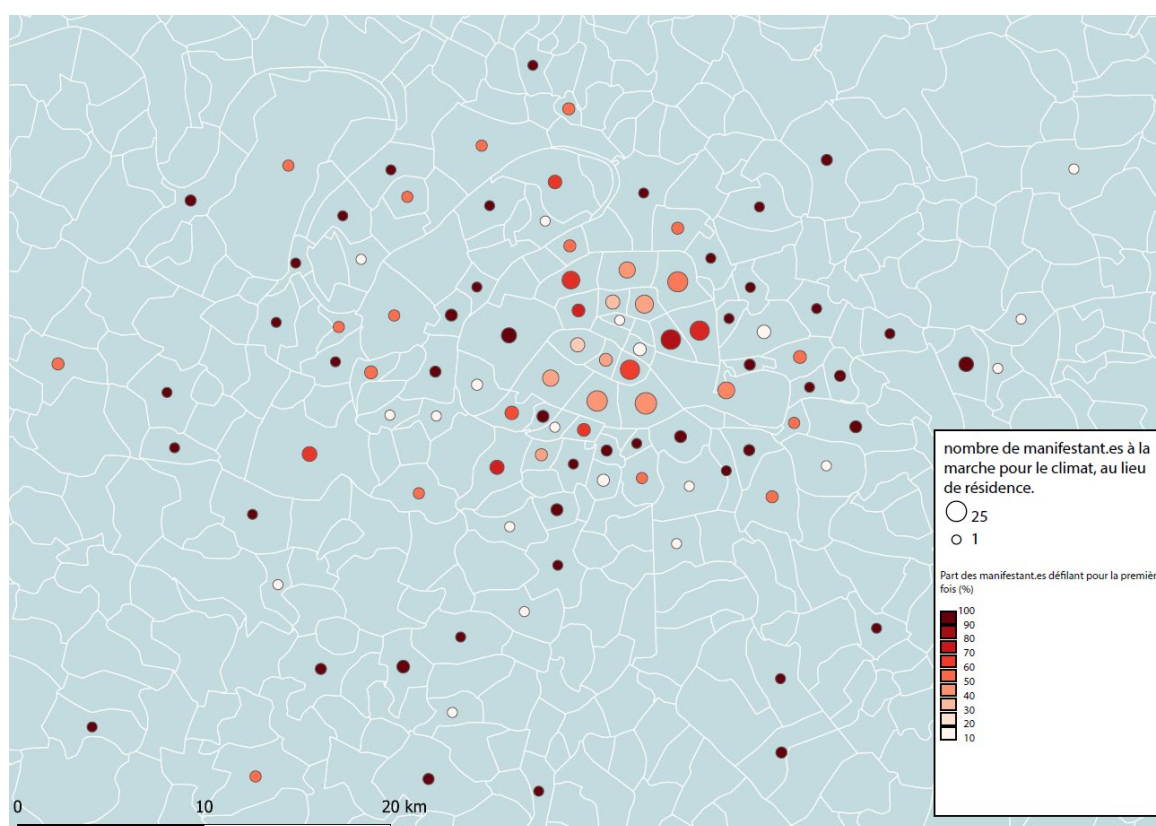


Figure 32. Répartition au lieu de résidence des manifestant·es ayant répondu à l'enquête "Marche pour le climat – 15 mars 2019" du collectif « Quantité critique ».

Ces perspectives enjoignent alors l'ouverture de différents chantiers inscrits dans ce cadre théorique qui rejoint les dimensions écoféministes (Hache, 2016).

Le premier chantier est méthodologique, il poursuit la démarche fondée de responsabilité de production scientifique et intègre la dimension du *care*. L'expérimentation de la recherche-action situationnelle a montré la pertinence des apports d'un croisement des recherches des artistes, des chercheur·es et des habitant·es et de la liberté ouverte par la construction fictionnelle. Cette démarche méthodologique implique de co-construire le

processus et de mettre au cœur de cette conception le débat et l'éventualité du conflit. Elle induit alors la production d'outils d'enquête comme de restitution qui répondent à ce processus. De telles pratiques méthodologiques immersives, participantes comme celles expérimentées durant la recherche-action gennevilloise ont impliqué pour moi d'y introduire la notion de *care*. Puisque ce qui nous préoccupait avait à voir avec le rapport des femmes à l'espace urbain public, il fallait prendre en compte les différents modes de vie, les rythmes de la vie quotidienne, eux-mêmes organisés par des horaires de travail variables, d'emploi plus spécifiquement féminins (accompagnement de personnes, entretien de locaux, emplois tertiaires commerciaux...). Suivant la philosophe Nel Noddings (2013) on peut envisager le caractère empathique d'une relation humaine comme au centre de la notion de *care*. Joan Tronto en livre une définition assez large, qui a servi pour construire cette approche méthodologique du terrain.

*« Au niveau le plus général, nous suggérons que le care soit considéré comme une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre "monde", de sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde comprend nos corps, nous-même et notre environnement, tous éléments que nous cherchons à relier en un réseau complexe, en soutien à la vie. » (Tronto, 2009, 143)*

Les échelles du « monde » envisagées par Joan Tronto ne sont pas sans rappeler l'approche des coquilles telle que je l'ai abordée pour saisir la totalité du fait social d'habiter.

Elle distingue quatre phases du *care* : se soucier, prendre en charge, prendre soin et recevoir le soin qui correspondent à quatre éléments éthiques : l'attention, la responsabilité, la valorisation et l'acquisition de compétence, la réceptivité aux soins reçus.

Toutefois, Joan Tronto affirme que « *le discours du care peut [...] être tenu en vue d'objectifs foncièrement malfaisants* ». (Tronto, 2009 : 17), prenant pour exemple le colonialisme. Les deux principaux dangers qui guettent le *care* sont ainsi le localisme et le paternalisme/maternalisme. Le localisme, tel qu'elle le décrit, est un danger qui se trouve particulièrement chez les féministes qui appréhendent le *care* « *comme se développant métaphoriquement sur le mode de la relation entre une mère et un enfant* ». (Tronto, 2009 : 222). La notion de *care* rejoint les analyses d'une vision globale de la justice (Tronto, 2013).

L'objet de ces propositions méthodologiques est donc d'envisager cette géographie du *care* comme performative, à la fois objet de recherche et façon de la produire (Bessin, 2014) en envisageant les enjeux de la conjonction entre spatialisation et sexuation de la notion, mais aussi l'utilisation des travaux du *care* sur les approches spatiales dans une dimension environnementale.

Le second chantier, imbriqué dans le premier, consiste à poursuivre dans le cadre méthodologique imaginé l'attention portée à la multitude de l'habiter, appréhendé dans les rythmes quotidiens et les engagements spatiaux particuliers. Ainsi j'esquisse ici l'idée d'une évolution d'une lecture géographique de l'intersectionnalité des rapports sociaux,

vers une écologie attentive et aux espaces et aux rapports sociaux. Poursuivre le fil rouge de l'habiter à ce prisme-là peut révéler des adaptations de la vie quotidienne et envisager ces éléments comme partie prenante d'un système.

Comprenant des espaces de marges socio-spatiales, ces perspectives envisagent d'ouvrir des champs de recherche en périphéries éloignées de métropoles pour s'intéresser aux territoires et activités dits en déprise : ainsi les territoires visés par les politiques de revitalisation de centre-bourgs. Lors des premières investigations bibliographiques pour la préparation d'une session intitulée « genre et développement durable » comprise dans un colloque ASRDLF, il est en effet apparu que cette rencontre des deux termes ne valait la plupart du temps que pour des terrains de pays des suds et n'était quasiment jamais mobilisés pour les terrains des nord. C'est en partie le même constat, à d'autres échelles, lorsqu'il s'agit de répertorier les localisations des travaux sur les rapports de genre d'observer leur plus grande fréquence dans les quartiers politiques de la ville. Il semble donc que cela soit ici également le reflet d'une approche qui pourrait être qualifiée d'intersectionnelle. En effet les luttes de protection environnementales sont motivées par des catastrophes industrielles, ou la mise en exploitation de terres générant autant d'expropriations qui ont lieu dans les suds (Laugier, Falquet, Molinier, 2015). Pour les mêmes raisons qui font poser à Gayatri Chakravorty Spivak les termes de la subalternité ceux de l'écoféminisme concernent les systèmes d'oppression et d'exploitation des femmes des suds. Pourtant, il me semble intéressant de décontextualiser et recontextualiser ces réflexions afin de les confronter à d'autres marges dans un contexte postcolonial, néolibéral, mais sur des rivages plus occidentaux.

Ces perspectives, que je crois fécondes, permettent de poursuivre d'habiter aux intersections et de continuer de penser une recherche « située » aux intersections.



# Références bibliographiques

---

ALESSANDRIN Arnaud, DAGORN Johanna : 2018, « Sexisme(s) urbain(s): jeunes filles et adolescentes à l'épreuve de la ville », *Enfances, Familles, Générations*, En ligne, 17 août, <http://journals.openedition.org/efg/2725>

ALESSANDRIN Arnaud, DAGORN Johanna : 2018, « La nuit, tous les déplacements des femmes sont gris », *CAMBO* 9, p. 81-82

ALESSANDRIN Arnaud, DAGORN Johanna : 2017, « Femmes et espaces publics », *Hommes et libertés*, 177, mars p. 43-49

APPADURAI Arjun : 2009, *Géographie de la colère. La violence à l'âge de la globalisation*, Paris, Petite bibliothèque Payot, Anthropologie.

APPRILL Christophe : 2015, « One step beyond », *Géographie et cultures*, n°96, Paris, L'Harmattan, p. 131-150.

APPRILL Christophe, DORIER-APPRILL Élisabeth : 1998, *Espaces et lieux du tango. La géographie d'une danse, entre mythe et réalité*, ORSTOM-Prodig, p. 583-590.

ARENES Alexandra, GREGOIRE Axelle et AIT-TOUATI Frédérique : 2019, *Terra Forma : manuel de cartographies potentielles*, Paris, B42-110.

ASCHER François, GIARD Jean : 1975, *Demain la ville ? Urbanisme et politique*, Paris, Editions sociales.

AUGE Marc : 1992, *Non-Lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Le Seuil, coll. La librairie du XXI<sup>e</sup> siècle.

BACHIMON Philippe (2013), *Vacance des lieux*, Paris, Belin, coll. Mappemonde, 255 p.

BACQUE Marie-Hélène et SINTOMER Yves (2001) « Gestion de proximité et démocratie participative », *Annales de la recherche urbaine* n°90

BARBIER Jean-Marie (dir.) : 2011, *Savoirs théoriques et savoirs d'action*, Paris, PUF, coll. Education et formation, 316 p.

BARBIER René : 1996, *La recherche-action*, Paris, Anthropos, 112 p.

BARTHE Francine, HANCOCK Claire : 2005, « Le genre : constructions spatiales et culturelles », *Géographie et cultures*, n°54, Paris, L'Harmattan, p.3-10.

BAUER Frédéric : 2015, « Inclusion et planification : vers un territoire inclusif », *Vie sociale*, n°11, 3, p. 71-80

BERENI Laure, CHAUVIN Sébastien, JAUNAIT Alexandre et REVILLARD Anne : 2009, *Introduction aux études de genre*, Louvain-la-Neuve, Deboeck

BERGOUGNOUX Ludivine, MARTINACHE Igor (2017), « La résidentialisation sécurise-t-elle les rapports sociaux (de sexe) ? Réflexions à partir de l'expérience du quartier du Luth à Gennevilliers », in Emmanuelle Faure, Edna Hernández-González, Corinne Luxembourg (dir.), *La Ville : quel genre ?*, Montreuil : Le Temps des Cerises, p. 191-216.

BERTRAND Monique : 2011, « Quand femme rime avec local. Logique de promotion ou nouveau confinement dans les villes africaines », *Justice Spatiale/Spatial Justice*, 3, mars, <http://www.jssj.org/article/quand-femme-rime-avec-local-logique-de-promotion-ounouveau-confinement-dans-les-villes-africaines/>

BESSE Jean-Marc : 2014, « Imaginer le réel. Logiques de la recherche et logiques de projet », in *Recherches & projet : productions spécifiques et apports croisés*, Les dossiers du LACTH N°3, p. 12-15

BESSE Jean-Marc : 2007, « L'élan du paysage. Premières notes sur la danse et l'écriture » Les carnet du paysage n°13 & 14. *Comme une danse* Actes Sud et l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage, p.11-19.

BESSE Jean-Marc : 2007, « De la chorégraphie à l'architecture du paysage : noter pour concevoir », Les carnet du paysage n°13 & 14. *Comme une danse* Actes Sud et l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage.

BESSIN Marc : 2014, « Présences sociales : une approche phénoménologique des temporalités sexuées du care », *Temporalités* [en ligne], n°20, mis en ligne le 26 février, URL : <http://journals.openedition.org/temporalites/2944>

BESSIN Marc, GAUDART Corinne : 2009, « Les temps sexués de l'activité : la temporalité au principe du genre ? », *Temporalités* [en ligne], n°9, mis en ligne le 30 septembre, URL : <http://journals.openedition.org/temporalites/979>

BHABHA Homi K. : [1994] 2007, *Les Lieux de la culture. Une théorie postcoloniale*, trad. F. Bouillot, Paris, Payot.

BHABHA Homi K., RUTHERFORD Jonathan : 2006, « Le Tiers-espace », *Multitudes*, n°26, p.95-107.

- BIGO Mathilde, DEPEAU Sandrine : 2014, « L'inclusion à la ville des personnes âgées : entre déprise et citoyenneté », *Norois*, 232, p. 11-22.
- BILGE Sirma : 2015, « Le blanchiment de l'intersectionnalité », *Recherches féministes*, vol. 28, n°2.
- BILGE Sirma : 2009, « Théorisations féministes de l'intersectionnalité », *Diogène*, n°225, p. 70-88
- BLANCHARD Sophie, HANCOCK Claire : 2017, « Enjeux de genre et politiques urbaines : les enseignements d'une recherche à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) », *Géocarrefour*, [En ligne] n°91/1, mis en ligne le 31 janvier. URL : <http://journals.openedition.org/geocarrefour/10054>
- BONNY Yves : 2013, « Innovation sociale et réflexivité collectives », in Nadine Souchard, *La fabrique du sociale : expérimentation et innovation*, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), t. 1, p. 31-48.
- BORGHI Rachele : 2017, « Corps dans l'espace, corps qui font l'espace », *Klaxon*, n°6, Bruxelles.
- BOUQUET Brigitte : 2015, « L'inclusion : approche socio-sémantique », *Vie sociale*, n°11, 3, p. 15-25
- BOURDIEU Pierre : 1986, *Ce que parler veut dire*, Paris, Minuit.
- BRAYER Laure : 2015, Dispositifs filmiques et paysage urbain : la transformation ordinaire des lieux à travers le film, thèse en architecture, Université de Grenoble, 514 p.
- BRISSON Claire: 2015, « Taking a line for a walk. Dispositifs de pouvoir, illusions de fermetures et lignes d'horizon sur les plages de Rio », *Géographie et cultures*, n°93-94, p. 303-323
- CAMBOURAKIS Isabelle : 2018, « Un écoféminisme à la française ? Les liens entre mouvements féministe et écologiste dans les années 1970 en France », *Genre & Histoire*, [En ligne], 22, mis en ligne le 01 janvier 2019. URL : <http://journals.openedition.org/genrehistoire/3798>.
- CANOVA Nicolas, CHATELAIN Magali : 2015 « Emergence et structuration d'un tourisme dansant », *Géographie et cultures*, n°96, Paris, L'Harmattan, p. 109-130.
- CARERI Francesco : 2002, *Walkscapes: walking as an aesthetic practice*, Barcelone, Gustavo Gili.
- CERVILLE Maxime, QUEMENER Nelly : 2018, *Cultural studies. Théories et méthodes*, 2<sup>e</sup> édition. Paris Armand Colin.
- CHAPUIS Amandine : 2010, « Performances touristiques », *Mondes du tourisme*, n°2, <https://journals.openedition.org/tourisme/274>

LES CARNETS DU PAYSAGE : 2007, *Comme une danse*, n°13 – 14 Arles, Actes Sud et ENSP.

CHARRON Hélène, AUCLAIR Isabelle : 2016, « Démarches méthodologiques et perspectives féministes », *Recherches féministes*, vol. 29 n°1, p. 1-8

CHAUVIN Sébastien, JAUNAIT Alexandre : 2015, « L'intersectionnalité contre l'intersection », *Raisons politiques*, Presses de Sciences Po, n° 58, p. 55-74.

CHEVALIER Louis : 1958, *Classes laborieuses, classes dangereuses pendant la première moitié du XIXe siècle*, Paris, Ed. Perrin, rééd. Paris, Plon 2002.

CHOLET Mona : 2016, *Chez soi. Une odyssée de l'espace domestique*, Paris, La découverte/poche, 360 p.

CLEMENT Garance, VALEGEAS François : 2017, « De quoi la "ville inclusive" est-elle le nom ? Exploration d'un concept émergent à partir de discours scientifiques et opérationnels », *Métropoles* [En ligne], n°20, mis en ligne le 15 juin. URL : <http://journals.openedition.org/metropoles/5469>

CLEMENT Gilles : 2017, *Le jardin en mouvement*, Paris, Sens&Tonka.

CLEMENT Gilles : 2014, *Manifeste du tiers paysage*, Paris, Sens&Tonka.

CLIDIÈRE Sylvie, DE MORANT Alix : 2009, *Extérieur danse : essai sur la danse dans l'espace public*, Montpellier/Paris L'Entretemps / Hors les murs.

COUTRAS Jacqueline : 2003, *Les peurs urbaines et l'autre sexe*, Paris, L'Harmattan, Logiques sociales.

COUTRAS Jacqueline : 2002, « Violences urbaines et restauration de l'identité spatiale masculine », *Espace, Populations, Sociétés*, n°3, p. 295-307.

COUTRAS Jacqueline : 1989, « Les pratiques spatiales des sexes : quelles problématiques ? », *Espace, Populations, Sociétés*, n°1, p. 111-115.

CRENSHAW Kimberle : 1989, « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex. A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics », *University of Chicago Legal Forum*, p. 139-167.

CRENSHAW Kimberlé : 1991, « Mapping the margins: intersectionality, identity politics and violence against women of color », *Stanford Law Review*, vol. 43, n°6 (trad. Fr. Oristelle Bonis : 2005, « Cartographies des marges: intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahier du genre*, n°39.

CRENSHAW Kimberlé : 2016, « Les voyages de l'intersectionnalités », in Farinaz Fassa, Eléonore Lépinard, Marta Roca i Escoda, *L'intersectionnalité : enjeux théoriques et politiques*, Paris, La Dispute, 29-50.

CREZE Françoise, LIU Michel : 2006, *La recherche-action et les transformations sociales*, Paris, L'Harmattan.

CROZAT Dominique : 2000, « Bals des villes, bals des champs. Villes, campagnes et périurbain en France : une approche par la géographie culturelle », *Annales de géographie*, n°611, p. 43-64.

DAVILA Thierry : 2002, *Marcher, créer*, Paris, Editions du regard.

DAVIS Angela : 2016, *Une lutte sans trêve*, Paris, La Fabrique.

DAVIS Angela : 1983, *Femmes, race et classe*, (traduction de D. Taffin et le collectif des femmes), Paris, Editions des femmes.

DE CERTEAU Michel : 1990, *L'invention du quotidien : arts de faire*, Paris, Gallimard.

DE COCK Laurence, PEREIRA Irène : 2019, *Les pédagogies critiques*, Marseille, Agone, 140 p.

DEPEAU Sandrine, RAMADIER Thierry : 2011, *Se déplacer pour se situer*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

DE ROBERTIS Cristina, LEPLAY Eliane, PASCAL Henri : 2015, *Les recherches-actions collaboratives : une révolution de la connaissance*, Rennes, Presses de l'Ehesp.

DESBOIS Henri : 2016, « La carte et le texte, une lecture géographique des "Rochers errants" (*Ulysse* de Joyce, chapitre 10) », *L'espace géographique*, n°4, vol. 45, p. 355-367.

DIDIER Sophie : 2015, *Temps et pouvoir dans la ville*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches.

DORLIN Elsa, RODRIGUEZ Eva (dir.) : 2012, *Penser avec Donna Haraway*, Paris, PUF, coll. Actuel Marx confrontation.

DORLIN Elsa (dir.) : 2009. *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF, coll. Actuel Marx confrontation.

DORLIN Elsa : 2005, « De l'usage épistémologique et politique des catégories de "sexe" et de "race" dans les études sur le genre », *Cahiers du Genre*, n.39, 83-105.

DUPUY Françoise, DUPUY Dominique : 2001, *Une danse à l'œuvre*, Pantin, CND.

D'EAUBONNE François : [1978], 2018, *Ecologie et féminisme. Révolution ou mutation ?* Paris, Libre & Solidaire.

D'EAUBONNE Françoise : 1972, *Le féminisme*, Paris, Alain Moreau

EBERSOLD Serge : 2015, « Inclusif. Vous avez dit inclusif ? L'exemple du handicap », *Vie social*, n°11, 3, p. 57-70.

FAURE Emmanuelle, LUXEMBOURG Corinne, DUPONT Angélique : 2018, « Agriculture urbaine comme levier d'émancipation des femmes et de bien-être en ville :

l'exemple genevillois », *Pollution atmosphérique, climat, santé, société* [En ligne], N°237-238, mis à jour le : 10/10/2018, URL : <http://lodel.irevues.inist.fr/pollution-atmospherique/index.php?id=6687>

FEILDEL Benoît, OLMEDO Elise, TROIN Florence, DEPEAU Sandrine, POISSON Mathias, AUDAS Nathalie, JAULIN Aline, DUPLAN Karine : 2016, « Parcours augmentés, une expérience sensible entre arts et sciences sociales », *Carnets de géographes*, [En ligne], n°9, mis en ligne le 20 décembre 2016, URL : <http://journals.openedition.org/cdg/721>

FERRAND Laure : 2016. « Les marches exploratoires de femmes. Quand un dispositif à visée participative renforce le pouvoir d'agir des professionnels de l'action sociale. » *Pensée plurielle*, 43(3), 97-109

FRASER Nancy : 2005, *Qu'est-ce que la justice sociale ?* Paris, La découverte, 2005.

FREIRE Paulo : 1977, *Pédagogie de l'opprimé*, Paris, Maspéro.

GALERAND Elsa, KERGOAT Danièle : 2014, « Consubstantialité vs intersectionnalité ? : à propos de l'imbrication des rapports sociaux », in *Nouvelle pratiques sociales* vol 26, n°2, p. 44-61.

GARDOU Charles : 2012, *La société inclusive, parlons-en ! Il n'y a pas de vie minuscule*, Toulouse, Érès, coll. « Connaissances de la diversité ».

GENRE & VILLE : 2018, *Garantir l'égalité dans les logements*, <http://genre-et-ville.org/wp-content/uploads/2019/06/Egalite-logements-septembre2018-1.pdf>

GENRE & VILLE : 2018, *Garantir l'égalité dans les espaces publics*, <http://genre-et-ville.org/wp-content/uploads/2019/06/Egalite-espaces-publics-septembre2018.pdf>

GINSBURGER Nicolas : 2016, « Le quart féminin des géographes : dynamiques et limites de la féminisation dans la géographie universitaire française et internationale (1928-1938) », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 29, 213-248.

GRAU Andrée, WIERRE-GORE Georgiana (dir.) : 2005, *Anthropologie de la danse : genèse et construction d'une discipline*, Paris, Centre National de la Danse.

GUINARD Pauline : 2019, *Géographies culturelles : objets, concepts, méthodes*, Paris, Armand Colin.

GUINARD Pauline, TRATNJEK Béatrice (dir.) : 2016, « Géographies des émotions », *Carnets de géographes*, n°9, <https://journals.openedition.org/cdg/480>

GUETAT-BERNARD Hélène, PIONETTI Carine : 2014, « Genre et rapport au vivant dans l'agriculture française », *Pour*, n° 222, p. 201-212.

- GWIAZDZINSKY Luc : 2013, « Géo-chorégraphies. Les nouvelles danses de la ville », in Compagnie Philippe Saire, *Cartographies. Collection #1#11 2002-2012*, Genève, A·Type éditions, p. 49-54.
- HACHE Emilie, (dir.) : 2016, *Reclaim. Recueil de textes écoféministes*, Paris, Cambourakis.
- HANCOCK Claire, LIEBER Marylène : 2017, « Refuser le faux dilemme entre antisexisme et antiracisme. Penser la ville inclusive », n°112, p.16-25.
- HANCOCK Claire : 2014, « L'espace ressource ou leurre : qu'est-ce que penser spatialement fait gagner, et perdre, à la réflexion sur le genre ? » *Les cahiers du CEDREF*, <https://journals.openedition.org/cedref/958>
- HANCOCK Claire : 2011, « Le corps féminin, enjeu géopolitique dans la France postcoloniale », *L'Espace Politique* [En ligne], 13 | 1, mis en ligne le 03 mai,
- HANCOCK Claire : 2004, « L'idéologie du territoire en géographie : incursions féminines dans une discipline masculiniste », in Bard C. (éd.), *Le genre des territoires : masculin, féminin, neutre*, Angers, Presses de l'Université d'Angers, p. 167-176.
- HANCOCK Claire : 2002, « Genre et géographie : les apports des géographies de langue anglaise », *Espace Populations Sociétés*, n°3, p.257-264.
- HARAWAY Donna : 1988, « Situated Knowledges : The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective », *Feminist Studies*, 14, 3, p. 575-599.
- HARDING Sandra : 1987, « Introduction : Is there a Feminist Method? » in Sandra Harding *Feminism and Methodology*. Bloomington. University of Indiana Press. p. 1-14.
- HARVEY David : 2014, *Brève histoire du néolibéralisme*, Paris, Les Prairies ordinaires.
- HERNANDEZ-GONZALEZ Edna, FAURE Emmanuelle, LUXEMBOURG Corinne : 2019, « La nuit comme révélateur des pratiques genrées et localisées de l'espace urbain (périphérique). » in Gwiazdzinski L et Maggioli.M., *Géographie de la nuit*, Grenoble, Elya éditions, coll. L'innovation autrement.
- hooks bell : [1984] 2000, *De la marge au centre : théorie féministe*, traduction française GRÜSIG Noomi, B., (2017) Paris, Cambourakis, coll. Sorcières.
- HUGON Marie-Anne, SEIBEL Claude : 1989, *Recherches impliquées. Recherche action : le cas de l'éducation*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 185 p.
- INGOLD Tim : 2013, *Marcher avec les dragons*, trad. P. Madelin. Bruxelles : Zones sensibles.
- INGOLD Tim : 2017, *Faire - Anthropologie, archéologie, art et architecture*, trad. par H. Gosselin et H. S. Afeissa. Bellevaux : Dehors.

JAUNAIT Alexandre, CHAUVIN Sébastien : 2012, « Représenter l'intersection. Les théories de l'intersectionnalité à l'épreuve des sciences sociales », *Revue française de science politique*, vol. 62, p. 5-20.

JOAS Hans : 1999, *La créativité de l'agir*, Paris, Edition du Cerf, 306 p.

JUTEAU Danielle : 2016, « Un paradigme féministe matérialiste de l'intersectionnalité », *Cahiers du Genre*, n°3 HS n°4, p. 129-149.

KERGOAT Danièle : 1978, « Ouvriers = ouvrières ? Propositions pour une articulation théorique de deux variables : sexe et classe sociale ». *Critiques de l'économie politique*, 5, 65-97.

KIEFER Anselm : 2011, *L'art survivra à ses ruines*. Paris : Collège de France. Web. <<http://books.openedition.org/cdf/386>>.

KOLLEKTIV ORANGOTANGO+ : 2019, *This Is Not an Atlas: A Global Collection of Counter-Cartographies*, Berlin, transcript.

LABRUYERE Damien, LUXEMBOURG Corinne : 2019, « Une expérience de création culturelle dans une recherche-action : un pouvoir émancipateur multiple », in *Journal de Culture et démocratie*, n°50, avril.

LACOSTE Yves, 1976, *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*, Paris, Maspéro.

LANQUETIN Marie-Thérèse, 2005, « Discrimination », in Maruani Margaret, *Femmes, genre et sociétés : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, pp. 85-93.

LAPLANTINE François, 2014, « conférence inaugurale » *Colloque international : La rue comme espace chorégraphique* <https://webtv.univ-rouen.fr/channels/#la-rue-comme-espace-choregraphique>, 4 juin Université de Rouen

LATOUR Bruno : 1989, *La science en action*, Paris, La Découverte.

LAUGIER Sandra, FALQUET Jules, MOLINIER Pascal : 2015, « Genre et inégalités environnementales : nouvelles menaces, nouvelles analyses, nouveaux féminismes », *Cahiers du Genre*, n°40, p. 5-20.

LEBRUN Nicolas, LUXEMBOURG Corinne : 2019, « Le commerce : un révélateur des inégalités de genre », in *Collage*, revue de la fédération suisse des urbanistes, n°2, p.13-15.

LEFEBVRE Henri : 1968, *Le Droit à la ville*, Paris, Anthropos.

LEFEBVRE Henri : 1974, *Production de l'espace*, Paris, Anthropos.

LEFEBVRE Henri : 1961, *Critique de la vie quotidienne*, t. 2, Paris, L'Arche.

LEFEVRE Betty, ROLAND Pascal, SIZORN Magali: 2019, *Danser la rue*, Rouen, Presses Universitaires de Rouen et du Havre.

LEFEVRE Betty : 2015, « Chercheuse et danseuse : du genre incorporé », *Recherches en danse*, [En ligne], n°3, mis en ligne le 19 janvier, URL : <http://journals.openedition/danse/942>

LEFKOWITZ Myriam : 2015, *Walk, Hands, Eyes (a city)*, Les Laboratoires d'Aubervilliers / Les Beaux-Arts de Paris.

LEVINAS Emmanuel : 1987, *Totalité et infini : essai sur l'extériorité*, Biblio essais, Paris, Le livre de poche.

LIEBER Marylène, CHARLOT Annick, TANG Min: 2020 ( à paraître), « Danser la ville : Public.ques ! une balade chorégraphiée et sonore qui interroge la dimension genrée des espaces publics », in Luxembourg Corinne, Labruyère Damien (*et alii*), *Les sens de la ville : pour un urbanisme de la vie quotidienne*, Montreuil, Le Temps des Cerises.

LIEBER Marylène : 2002, « Les marches exploratoires à Paris », *1<sup>er</sup> séminaire sur la sécurité des femmes : Tisser les liens*, Montréal, [https://femmesetvilles.org/downloadable/lieber\\_fr.pdf](https://femmesetvilles.org/downloadable/lieber_fr.pdf).

LIU Michel : 1997, *Fondements et pratiques de la recherche-action*, Paris, L'Harmattan.

LOUISET Odette : 2016, « Danse et lieux de la Nation en Inde. La campagne *anti-nauch*, vers l'invention d'une tradition », *Information géographique*, n°2, vol 80, p.52-92.

LOUPPE Laurence : 1998, « Ecriture littéraire, écriture chorégraphique au XXe siècle : une double révolution », *Littérature*, n°112, p. 88-99.

LUHMANN Niklas : 1995, *Social Systems*, Stanford, Stanford University Press.

LUSSAULT Michel: 2013, « Visibilité », in Jacques Lévy et Michel Lussault (dirs.), *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.

LUXEMBOURG Corinne :2019, « Continuités et discontinuités dans la construction des modes d'habiter d'élèves, envisagées au prisme d'une résidence artistique », in *Cahiers Quamoter* :<https://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/3725/files/2019/05/Luxembourg-Corinne-MEP.pdf>.

LUXEMBOURG Corinne, MOULLE François., MESSAOUDI Dalila: 2018, “¿Observar a las mujeres para entender su modo de habitar? Observaciones a partir de una investigación llevada a cabo en Gennevilliers (Ile- de- France)” in Coupleux S., Egea Jiménez C., *Ciudad, Vivir, Habitar*, Coll. Tierras del Sur, Editions universitaires de Grenade, Grenade, p. 375-387.

LUXEMBOURG Corinne, MESSAOUDI Dalila : 2016, « Projet de recherche-action à Gennevilliers : la ville côté femmes », *Recherches féministes*, vol. 29, n°1, p. 129-146.

LUXEMBOURG Corinne : 2014, *Métamorphoses des villes industrielles : vivre la ville désindustrialisée*, Paris, L'Harmattan, coll. Itinéraires géographiques.

- LYNCH Kevin : 1994, *L'image de la cité*, Paris, Dunod.
- MAGLAIVE Gérard : 1998, *Enseigner à des adultes*, Paris, PUF.
- MAUSS Marcel : [1925] 2007, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, PUF, coll. Quadrige Grands textes.
- MEEKEL J.-F., « Passager de la ligne 9 », in *Le Passant Ordinaire, Banlieue du monde*, n°44, avril-juin 2003, Bègles, p. 51.
- MEKDJIAN Sarah, OLMEDO Elise : 2016, « Médier les récits de vie. Expérimentations de cartographies narratives et sensibles », *Mappemonde*, n° 118.
- MEKDJIAN Sarah, AMILHAT-SZARY Anne-Laure : 2015, « Cartographies traverses, des espaces où l'on ne finit jamais d'arriver », *Visioncarto*, <https://visionscarto.net/cartographies-traverses>.
- MEKDJIAN Sarah, AMILHAT-SZARY Anne-Laure, MOREAU Marie, NASRUDDIN Gladeema, DEME Mabeye, HOUBEY Lauriane et GUILLEMIN Coralie : 2014, « Figurer les entre-deux migratoires », *Carnets de géographes*, 7, mis en ligne le 1<sup>er</sup> Décembre 2014. URL : <http://journals.openedition.org/cdg/790>
- MERCIER Chloé : 2020, « Regard sur le regard. Carnet de voyage et carte sensible de Gennevilliers », in Luxembourg Corinne, Labruyère Damien (*et alii*), *Les sens de la ville : pour un urbanisme de la vie quotidienne*, Montreuil, Le Temps des Cerises.
- MESNIER Pierre-Marie, MISSOTTE Philippe : 2003, *Une autre manière de chercher et de se former*, Paris, L'Harmattan.
- MICHARD Alain, POISSON Mathias : 2018, *Du flou dans la ville*, Paris, Eterotopia France.
- MOLES Abraham, ROHMER Elisabeth : 1998, *Psychologie de l'espace*, Paris, L'Harmattan
- MONDZAIN Marie-José : [2005] 2019, *Confiscation des mots, des images et du temps*, Paris, Les liens qui libèrent.
- MORANGE Marianne, SCHMOLL Camille : 2016, *Les outils qualitatifs en géographie. Méthodes et applications*, Paris, Armand Colin, Cursus
- MOREL Juliette : 2014, « Kateb Yacine, l'écrivain cartographe », in B. Chikhi et A. Douaire-Banny (dir.) *Kateb Yacine au cœur d'une histoire polygonale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 15-36.
- MOREL Juliette : 2016, « Cartographe Nedjma de Kateb Yacine, ou comment appréhender une structure narrative non-linéaire grâce à la cartographie », in M. Fournier (dir.), *Cartographe les récits*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, CERAMAC, n°35, p. 37-52.

- MORENO Jacob-Levy : 1970, *Fondements de la sociométrie*, Paris, PUF.
- MORIN André : 2010, *Cheminer ensemble dans la réalité complexe : la recherche-action intégrale et systémique*, Paris, L'Harmattan.
- MOZZICONACCI Vanina : 2016, « Théories féministes de l'éducation : où est le care ? », *Education et socialisation*, n°40, [En ligne], mise en ligne le 1<sup>er</sup> février, URL : <http://journals.openedition.org/edso/1514>
- MÜLLER Bernard, PASQUALINO Caterina, SCHNEIDER Arnd : 2017, *Le terrain comme mise en scène*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- NAHOUM-GRAPPE Véronique : 2005, *Balades politiques*, Paris, Les Prairies ordinaires.
- NEGRI Antonio : 2002, « Pour une définition ontologique de la multitude », *Multitudes*, n°9, p. 36-48.
- NEZ Héloïse : 2009, « La mobilisation des savoirs citoyens dans les dispositifs d'urbanisme participatif », communication aux premières journées doctorales sur la participation du public et la démocratie participative, Ecole Normale Supérieure de Lyon, 27-28 novembre.
- NICOLAS-LE STRAT Pascal : 2017, « Une recherche conduite "en réciprocité". Quelques orientations épistémopolitiques », <http://www.lecommun.fr/index.php?page=pratiquer-la-recherche-en-reciprocite-quelquesorientations-epistemopolitiques/>
- NODDINGS Nel : 2013, *Caring : A Relational Approach to Ethics and Moral Education*, Berkeley & Los Angeles, University of California Press.
- NOUVELLES DE DANSE : 2000, *Danse et Architecture*, n°42-43, Bruxelles, Editions Concordanse.
- OLMEDO Elise : 2011, « Cartographie sensible, émotions et imaginaire », *Visionscarto.net*, [en ligne] mis en ligne le 19 septembre, URL : <http://visionscarto.net/cartographie-sensible>
- PEREC Georges : 1982, *Tentative d'épuisement d'un lieu parisien*, Paris, Christian Bourgeois.
- PERRIN Julie : 2019, « Œuvres chorégraphiques en forme de marche », *Repères, cahiers de danse*, n°42, p. 10-19
- PERRIN Julie : 2012, *Figures de l'attention. Cinq essais sur la spatialité en danse*, Dijon, Les presses du réel.
- PERRIN Julie : 2006, « Espaces de danse », *Repères. Cahier de danse*, n° 18, p. 3-6.
- PFEFFERKORN Roland : 2016, *Genre et rapports sociaux de sexe*, Paris, Syllepse, coll. Empreinte.
- PIRSON Jean-François : 2014, *La danse de l'arpenteur*, Bruxelles, La lettre volée.

- PIRSON Jean-François : 2008, *Entre le monde et soi. Pratiques exploratoires de l'espace*, Bruxelles, La lettre volée.
- PIRSON Jean-François : 2000, « Il danse l'espace. » *Nouvelles de danse, Danse et architecture*, n°42-43 p. 108-116.
- PUIG DE LA BELLACASA Maria : 2014, *Les savoirs situés de Sandra Harding et Donna Haraway : science et épistémologies féministes*, Paris, L'Harmattan.
- PUIG DE LA BELLACASA Maria : 2013, *Politiques féministes et construction des savoirs : « Pensez, nous devons ! »*, Paris L'Harmattan.
- QUIROS Kantuta, IMHOFF Aliocha (dir.) : 2014, *Géoesthétique*, Paris, B42, Parc Saint-Léger, ESACM, Le peuple qui manque, ENSA Dijon.
- RACINE Jean-Bernard, NOSEDA Veronica, GUILLAUME Philippe : 2013, « Violence », in Jacques Lévy et Michel Lussault, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, p. 1087-1090
- RAIBAUD Yves : 2015, « Jalons pour une géographie de la danse », *Géographie et cultures*, n°96, Paris, L'Harmattan, p. 5-24.
- RAISON Jean-Pierre : 2007, « Du développement comme acte de foi à la pratique comme catalyseur de la recherche : quarante ans dans et autour de l'étude du monde rural », *Revue Tiers Monde*, vol. 3, n°191, p. 497-515.
- RAISON Jean-Pierre : 1991, « Les va-et-vient d'un sédentaire contrarié », *Histoires de Géographes*, Paris, Éditions du CNRS, p. 35-49.
- RAMADIER Thierry, DEPEAU Sandrine : 2010, « Approche méthodologique (JRS) et développementale de la représentation de l'espace urbain quotidien de l'enfant », in I. Danic O., David S., Depeau S. (dir.), *Les enfants et les jeunes dans les espaces quotidiens*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 61-74.
- RANCIERE Jacques : 2005, *La haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique.
- RETAILLE Denis : 2010, « Au terrain, un apprentissage », *L'information géographique*, vol. 74, n°1, p. 84-96.
- ROLLAND-MAY Christiane : 2003 « Limites, discontinuités, continu : le paradoxe du flou », *L'information géographique*, n°1.
- ROUSSEAU Max : 2008, « La ville comme machine à mobilité », *Métropoles* [En ligne], 3 | 2008, mis en ligne le 12 septembre 2008, consulté le 29 décembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/metropoles/2562>
- ROY Mario, PREVOST Paul : 2013, « La recherche-action : origines, caractéristiques et implications de son utilisation dans les sciences de la gestion », *Recherches qualitatives*, vol. 32, n°2, p. 129-151.

- SAYAD Abdelmalek : 2014, *L'école et les enfants de l'immigration*, Paris, Seuil.
- SAYAD Abdelmalek, 1994, « Qu'est-ce que l'intégration ? », In *Hommes et Migrations*, n°1182, p. 8-14.
- SINTOMER Yves : 2008, « Du savoir d'usage au métier de citoyen ? », *Raisons politiques*, n° 31, p. 115-133.
- SOBEL Bernard : 2009, *Bernard Sobel. Un éternel nouveau début*. Grands entretiens, coll. En-scène, INA 5h22.
- SÖDERSTRÖM Ola : 2013, « Affordances : ce que la danse fait aux lieux », in Compagnie Philippe Saire, *Cartographies. Collection #1#11 2002-2012*, A·Type éditions, p.39-47.
- SOJA Edward: 1996, *Thirdspace: A Journey through Los Angeles and Other Real-and-Imagined Places*, Oxford, Cambridge, Blackwell.
- SOULIER Nicolas : 2012, *Reconquérir les rues : exemples à travers le monde et pistes d'action*, Paris, Ed. Eugen Ulmer.
- SPIVAK Gayatri Chakravorty : 1988 (trad. 2009), *Les subalternes peuvent-elles parler ?*, traduction Jérôme Vidal, Paris, Editions Amsterdam
- STOCK Mathis : 2006, « L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles. », *EspacesTemps.net* [En ligne], Travaux, 2006 | Mis en ligne le 26 février 2006, consulté le 26.02.2006. URL : <https://www.espacestemp.net/articles/hypothese-habiter-polytopique/>
- SWYNGEDOUW Erik : 2009, « The Antinomies of the Postpolitical: In Search of a Democratic Politics of Environmental Protection », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol 33, n°3, p. 601-620.
- THEODOROU Spyros : 2013, « Le massacre des innocents », in Spyros Théodorou, *Emprises de la violence*, Marseille, Editions Parenthèses, p. 5-9.
- TOPALOV Christian : 2013, « Trente ans de sociologie urbaine. Un point de vue français », *Métropolitiques*, octobre, <http://www.metropolitiques.eu/Trente-ans-de-sociologie-urbaine.html>.
- TRONTO Joan : 2013, *Caring Democracy : Markets, Equality, and Justice*. New York, New York University Press.
- TRONTO Joan : 2009, *Un monde vulnérable : pour une politique du « care »*, Paris, La Découverte.
- TSCHUMI Bernard : 2000, « Manhattan Transcripts Index Illustré », *Nouvelles de danse*, n°42-43, Bruxelles, Editions Concordanse.
- TUMMERS Lidewij : 2015, « Stéréotypes de genre dans la pratique de l'urbanisme », *Travail, genre et sociétés*, n°33, p. 67-83.

- UN-Habitat, 2001, *Inclusive Cities Initiative : The Way Forward*, Nairobi, UN Habitat.
- VAN TRIER : 1980, « La recherche-action », *Déviance et société*, vol. 4, n°2, p. 179-193.
- VINET Elise : 2017, « Bilan d'un programme de recherche pour l'action et en actions dans le champ de la politique de la Ville », in Emmanuelle Faure, Edna Hernandez-Gonzalez, Corinne Luxembourg, *La ville : quel genre ? L'espace public à l'épreuve du genre*, Montreuil, Le Temps des Cerises, p. 243-261.
- VINET Elise : 2013, *Etude-action sur les discriminations multifactorielles envers les femmes dans trois quartiers lyonnais*, rapport de recherche du groupe Egaliter, GREPS, Université Lyon II, août.
- VITEZ Antoine : 2015 (1<sup>re</sup> ed. 1991) *Le théâtre des idées*, (Anthologie proposée par Danièle Sallenave et Georges Banu), « Etre élitaire pour tous », p. 101. Paris, Gallimard. (texte 1981) le Journal de Chaillot n°1.
- VOLVEY Anne, CALBERAC Yann, HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam : 2012, « Terrains de Je. (Du) Sujet (au) géographique », *Annales de géographie*, vol. 5, n°687-688, p. 441-461.
- ZEILINGER Irène : 2018, « La longue marche vers une critique féministe de l'espace public », in Muriel Sacco et David Paternotte (dir.) *Partager la ville. Genre et espace public en Belgique francophone*, Louvain-la-Neuve, Intercollection 32, Academia - L'Harmattan, p. 140-160.

# Table des illustrations

---

Figure 1. Gennevilliers: "centre du monde dont Paris est la plus grande banlieue." Localisation de Gennevilliers au nord-ouest de la région parisienne. (source BD-Topo IGN 2017).....	15
Figure 2. Méricourt (Pas-de-Calais), commune agricole et urbaine, mélange d'habitat minier et cheminot, située en bordure de la Communauté d'agglomération Lens-Liévin. (Sources : BD Topo V3 et BD Ortho 2015 – QGis 3.8).....	23
Figure 3. Interrelations entre rapports sociaux asymétriques, territoire et espace-temps..	33
Figure 4. Interrelations et interdépendances scalaires. ....	34
Figure 5. Proposition de dialogue contradictoire multiscalaire des rapports sociaux incluant les dimensions territoriales. ....	35
Figure 6. Facteurs d'évolution de l'espace-temps : rapports sociaux intersectionnels, interdépendance scalaire et injustice spatiale .....	39
Figure 7. Variations scalaires et porosités des coquilles d'un individu. ....	43
Figures 8 a,b et c. Représentations de trois types de lieux-interface. ....	46
Figure 9. Éléments interagissant dans le développement d'un lieu interface .....	47
Figure 10. Proposition de définition graphique de l'habiter.....	48
Figure 11. Tracé graphique étalon de Topologie appliqué sur la représentation cartographiée de l'espace urbain de Nanterre, Courbevoie et Puteaux. ....	72
Figure 12. Extrait du livret de présentation de Journal d'un seul jour de la compagnie Acte (2018). Chaque moment est accompagné d'un texte, de l'heure de rendez-vous, d'explications succinctes, d'un QRcode renvoyant à une vidéo.....	79
Figure 13. Exercice cartographique produit en cours de SIG en L3 (2015-2016) : extrait des jours de la semaine de l'Atlas des sentiments d'un campus d'Elodie Cohez, en correspondance avec la résidence d'artiste de la Compagnie Nathalie Pernette.....	83
Figure 14. Figure 13. Exercice cartographique produit en cours de SIG en L3 (2015-2016) : extrait des ambiances météorologiques de l'Atlas des sentiments d'un campus d'Elodie	

Cohez, en correspondance avec la résidence d'artiste de la Compagnie Nathalie Pernette. .....	84
Figure 15. Carte mentale réalisée par un élève de collège, représentant son "territoire réel" (2017) .....	85
Figure 16. Interprétation cartographique d'un « territoire réel » d'un lycéen allophone passant d'Asnières à Gennevilliers par Agathe Chesney, étudiante de L3 géographie. (2017). .....	86
Figure 17. Forme cartographique libre réalisée par Valentin Billet étudiant de L3 géographie, interprétant une description d'un "territoire imaginaire". (2017). .....	87
Figure 18. Boucles de la recherche-action .....	92
Figure 19. Exemples de cartes mentales dessinées dans le contexte du programme de recherche-action (2014). .....	96
Figure 20. Dessins préparatoires à la fabrication du laboratoire-roulotte, en déplacement et en station. (2015-2016) .....	99
Figure 21. Situation des différents "points roulotte" (2015) .....	99
Figure 22. Exemples de photographies coloriées (hommes en jaune, femmes en violet) : a. sorite d'école à 11h30 aux Agnettes (2015) b. intérieur du marché des Grésillons un samedi matin 9h45 (2015), c. occupation des bancs place Jean Grandel jour de marché à 11h (2017), d. défilé du Carnaval (2019) devant la mairie. 14h45. ....	103
Figure 23. a. La mort de Caius Gracchus. b. La vue et la mort du peuple. (Hommage à François Topino Lebrun, Gérard Fromanger, 1975-1977).....	104
Figure 24. Déambulations diverses organisées en 2017 et 2018.....	106
Figure 25. Affiches invitant aux balades aux lampions aux Agnettes et aux Grésillon à la tombée de la nuit. Graphisme Claire Pasquet. ....	108
Figure 26. Occupations de bancs publics. © Claire Pasquet.....	111
Figure 27. a et b. Assises publiques nombreuses, diversifiées et déplaçables, Extraits des planches de propositions de micro-aménagements urbains paysagers. © SensOmoto....	114
Figure 28. Extraits des pages "Agnettes" du carnet de voyage de Gennevilloises. (2018), coordonné par l'architecte Chloé Mercier. ....	118
Figure 29. Production d'une carte sensible à l'issue de la réalisation du carnet de voyage. (2018) © Chloé Mercier. ....	118
Figure 30. Extraits de la règle du jeu de "Quartier libre" (2019) © Prisciana Le Meur...	119
Figure 31. Cet enfant-là, pièce de théâtre écrite et jouée par des habitantes dans le cadre du programme de recherche-action participative de Gennevilliers, juin 2019, direction artistique et mise en scène Damien Labruyère. © Gaël Dupret. ....	120
Figure 32. Répartition au lieu de résidence des manifestant·es ayant répondu à l'enquête "Marche pour le climat – 15 mars 2019" du collectif « Quantité critique ». ....	125
Photographie 1. Jardins à l'arrière de maisons des cités minières de Méricourt (2011). ...	24
Photographie 2. Habitants de Méricourt rencontrés en faisant une reconnaissance de terrain (2011) .....	25
Photographie 3. Ch'bio jardin, jardin partagé à Méricourt (Pas-de-Calais). (2011).....	62

Photographie 4. Stains, déambulation collective commentée. (2012).....	63
Photographie 5. a et b. Fresques creusotines peintes par Bernard Morot-Gaudry en 1985 après le démantèlement de Creusot Loire. (2006). La fresque rouge a été restaurée par l'artiste en 2013. ....	65
Photographie 6. Situation du lieu de rendez-vous de la "pièce sonore à marcher" D'ici là le milieu. Photographie prise après la rencontre. (2013).....	67
Photographie 7. a et b. La randonnée sonore doit avoir lieu dans un espace où des arbres sont présents. (2013).....	69
Photographie 8. a et b. Exposition Quelque part. Bannières en patchwork portant le dessin d'objets du quotidien des parcours d'exil. (2013) .....	70
Photographie 9. a, b et c. Topologie à Nanterre, « performance pour cinq danseurs ayant pour scène la ville » (2013). © Martin Argyroglo.....	74
Photographie 10. Lieu d'être à Eragny-sur-Oise (2014, interprètes : Emilie Harache et des habitant-es du quartier). © Compagnie Acte.....	75
Photographie 11. Résidence de travail pour Journal d'un seul jour, interprète : Annick Charlot (arrivée du train). ....	77
Photographie 12. a, et b. Résidence de travail pour Journal d'un seul jour, interprètes : Emilie Harache et David Bernardo (mur). (2013).....	78
Photographie 13. Action des « complices » lors de la sortie de résidence de Public.ques à Paris (2019).....	79
Photographie 14. Walk, Hands, Eyes (a city) de Myriam Lefkowitz à Gennevilliers, quartier des Agnettes. (2017). © Guillaume Deloire. ....	80
Photographie 15. Collage des affiches d'information de l'atelier d'écriture et du journal de terrain quasi-semestriel aux portes des immeubles. ....	93
Photographie 16. Participantes à la constitution du corpus de cartes mentales (2014). © Guillaume Clément.....	95
Photographie 17. Laboratoire-roulotte dans l'espace public. (2015).....	100
Photographie 18. Départ de l'un des groupes de la balade aux lampions aux Agnettes (mars 2017). ....	105
Photographie 19. La roseraie dans le quartier des Agnettes abrite des assises parfois insuffisantes pour discuter (2019). ....	109
Photographie 20. Assises autour de jeux pour enfants. Square Camille Ronce aux Grésillons. (2015) .....	112
Photographie 21. Bancs de l'artiste Zineb Sedira installés en « salon », rond-point du 17 octobre 1961 (2019).....	113
Photographie 22. Multiplication des bancs publics et diversité des occupations, jardin des Batignolles, Paris 17e arrondissement (2017) .....	113
Photographie 23. Et pour vous, la nuit à Gennevilliers c'est comment ? Jeu de reconstruction spatiale, 2e nuit de la géographie (avril 2018).....	117
Photographie 24. Grève pour le climat 24 janvier 2019 - Bruxelles. ....	124

Texte 1. Extraits du dossier de candidature Cités Minières et Changement Climatique (2012) portant sur les propositions de recherche-action. Proposition portée avec Sylvie Delboy et Sarah Kassler (paysagistes de l'atelier SensOmoto), Soraya Baït (architecte), Corentin Buch (architecte), Gaëlle Namont (politiste et urbaniste), Jacques Stambouli (économiste gestionnaire) et Anne Volvey (géographe).....	61
Texte 2. Extraits du dossier fourni aux habitant·es de Stains qui participent aux ateliers citoyens. Février 2012. ....	64
Texte 3. Extraits de la note d'intention pour La Collection de la Compagnie Nathalie Pernet et les six présentations graphiques des émotions chorégraphiées dans l'espace urbain.....	82
Texte 4. Extrait de présentation du dispositif cartes mentales. ....	95
Texte 5. Extrait d'analyse globale du corpus de cartes mentales. ....	97
Texte 6. Inspirations méthodologiques à partir de la série Hommage à François Topino Lebrun. ....	103
Texte 7. Extrait de « Solitudes : spatialités et temporalités de genre ».....	110

# Table des matières

---

Remerciements .....	9
Liminaires .....	13
Chapitre 1. Une démarche fondée de production scientifique : responsabilité de l'humiliation et humilité de l'ignorance. ....	21
Chapitre 2. Termes d'une recherche .....	27
1. Discussion : subalternes et multitude .....	28
2. Perspectives d'une lecture géographique de l'intersection des rapports sociaux. ..	30
3. Violences de(s) marges .....	36
Chapitre 3. L'habiter : un fait social et multiscalair en tension. ....	41
1. Habiter : un fait social total à lire comme une interface spatiale.....	41
2. Inclure et « mixer » l'habiter .....	48
Chapitre 4. Cheminements : terrains et méthodes .....	55
1. Le terrain : prise de position, prise de risque et... décentrement .....	55
2. Processus vers une méthodologie incarnée.....	58
3. L'œuvre dansée comme enseignement et pratique géographiques.....	66
4. Cartes sensibles : tâtonnements expérimentaux .....	81
Chapitre 5. Une recherche-action participative à Gennevilliers sur les rapports sociaux de genre dans les espaces publics. ....	89
1. Une recherche-action comme cadre méthodologique d'expérimentation .....	90
2. Dessiner et commenter le quotidien et ses spatialités.....	94

3. Le corps pour parler de l'espace public .....	104
4. La fiction comme outil de recherche : à quoi on joue ? .....	115
Conclusion. Bilan et perspectives. ....	123
Références bibliographiques .....	129
Table des illustrations.....	143
Table des matières .....	147

## Résumé

Habiter aux intersections propose une démarche fondée de production scientifique reposant sur une responsabilité quant au terrain et aux publics de restitution de la recherche. C'est à partir de ce point de vue situé qu'est proposée une lecture géographique de l'intersectionnalité, en ajoutant aux régimes politiques classiquement mobilisés (racialisation, classe, genre) celui des territoires. Ainsi cette réflexion s'inscrit dans le fil d'une recherche où la notion d'habiter est centrale.

Habiter aux intersections propose aussi d'envisager des intersections méthodologiques et disciplinaires pour appréhender les rapports entre les corps, le genre et l'espace. Sont alors mobilisés principalement un champ des arts du spectacle, à la fois comme ressources méthodologique mais également comme médiation scientifique. Ce qui s'articule comme une mise en œuvre de la démarche fondée qui ouvre ce mémoire est éprouvée dans la conduite d'une recherche-action de 6 années. Sans en être le récit exhaustif, ce texte rend compte d'un travail mené avec des artistes et des personnes habitant la commune, où le processus de production de la recherche a pris autant d'importance que les résultats.

Les perspectives proposées s'appuient donc sur ce cheminement méthodologique et théorique afin d'alimenter une réflexion globale intersectionnelle à propos d'une géographie du soin aux territoires.

Mots-clefs : Habiter ; genre ; intersections ; ville ; méthodologies participatives.

## Summary

Living at the intersections proposes a grounded approach of scientific production based on a responsibility as to the field and to the public of restitution of the research. It is from this point of view (standpoint or situated point) that a geographical reading of intersectionality is proposed, adding territories to the political regimes classically mobilized (racialization, class, gender). This reflection is part of the thread of a research where the notion of living is central.

This text also proposes to consider methodological and disciplinary intersections to understand the relationships between bodies, gender and space. A field of performing arts is then mainly mobilized, both as a methodological resource but also as a scientific mediation. What is articulated as an implementation of the grounded approach that opens this memory is proven in the conduct of a research-action of 6 years. Without being an exhaustive account, this text reports on a work carried out with artists and people living in the municipality, where the process of producing research has become as important as the results.

The proposed perspectives are therefore based on this methodological and theoretical path to feed a global intersectional reflection on a geography of care territories.

Keywords: Living; gender; intersections; city ; participatory methodologies.